

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE PHILHELLÉNISME DE MARCUS TULLIUS CICÉRON ET DE QUINTUS TULLIUS
CICÉRON : RÉALITÉS, MOTIFS ET IMPACTS

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR
GENEVIÈVE BLOUIN

NOVEMBRE 2007

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

L'étincelle de vie à l'origine de ce mémoire vient d'une suggestion de la chargée de cours Hélène Leclerc. L'embryon capricieux a ensuite grandi sous l'œil infiniment patient de Vincent, mon mari. Tout au long de ce difficile parcours, j'ai été soutenue par l'amitié sans faille d'une autre Geneviève, elle aussi occupée à mettre au monde un mémoire. C'est cependant à mon directeur, Gaétan Thériault, professeur d'histoire grecque à l'UQÀM, que je dois de voir enfin le terme de ce long travail. Je le remercie mille fois pour sa patience, son perfectionnisme et son dévouement. Ce travail n'est certainement pas sans défaut, mais je sais que, grâce à lui, je peux en être fière

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	v
INTRODUCTION	1
Bilan historiographique	4
Sources et méthodologie.....	9
PORTRAIT DU PHILHELLÉNISME ROMAIN	12
Hellénisation et philhellénisme.....	12
L'hellénisme et les premiers jours de Rome.....	17
Les guerres puniques et la crise de l'identité romaine.....	21
M. Marcellus et le pillage des œuvres d'art.....	23
Caton contre Scipion : conception de la politique extérieure de Rome.....	25
T. Quinctius Flaminius et la liberté des cités.....	29
Le mécénat des <i>Aemilii</i> et des <i>Scipiones</i>	33
Du II ^e au I ^{er} siècle : l'habitude du philhellénisme.....	37
Scaevola, protecteur des cités d'Asie	41
Lucullus ou les déboires d'un philhellène	43
Pompée et César, porteurs de paix.....	47
LE PHILHELLÉNISME DE MARCUS CICÉRON	54
Philhellène autoproclamé	54
Éducation et culture hellénisée	56
Qui aime la culture la soutient	61
<i>Graeculus</i> , <i>Graecus</i> et autres Hellènes.....	68
Être Grec c'est bien, être Romain c'est mieux	71
Un politicien défendant les provinciaux.....	80
... favorisant nombre d'Hellènes.....	84
... accordant la citoyenneté.....	89
... et agissant en gouverneur modèle.....	92
... au point de se mériter des honneurs culturels ?	97

LE PHILHELLÉNISME DE QUINTUS CICÉRON	100
Philhellène d'éducation sinon de goût.....	100
L'homme d'action des <i>Tullii Cicerones</i>	104
Propréteur de la province d'Asie... ..	106
... des défauts de style... ..	109
... mais des réalisations appréciables	112
Successeur possible en Cilicie.....	118
CONCLUSION.....	121
Les deux volets du philhellénisme.....	121
Être grec au temps des philhellènes.....	122
Le philhellénisme romain au premier siècle.....	122
La norme.....	124
L'avant-garde.....	125
BIBLIOGRAPHIE	128

RÉSUMÉ

Ce mémoire tente de faire le point sur les impacts d'une tendance étonnante de la société romaine de l'époque républicaine : le philhellénisme, c'est-à-dire le sentiment favorable manifesté envers les Grecs, pourtant vaincus par Rome, et leur culture. Pour réaliser cet objectif, le terme de *philhellène* doit d'abord être défini. Ensuite, l'étude d'une source abondante, la *Correspondance* de Marcus Cicéron, permet une étude de cas pouvant jeter un certain éclairage sur les motivations des philhellènes et leurs impacts sur le monde grec.

Le premier chapitre aborde les principaux philhellènes connus. Il tente de cerner dans quelle mesure ils ont pu influencer sur l'hellénisme en général et les Hellènes en particulier. Le second chapitre étudie les manifestations de philhellénisme de Marcus Tullius Cicéron et en dégage les impacts connus. Le dernier chapitre tente la même démarche au sujet du jeune frère de l'orateur, Quintus.

La mise en parallèle des actions des deux frères avec les tendances générales du philhellénisme de leur époque permet finalement de remarquer que Marcus a posé les jalons d'une culture proprement gréco-romaine, profitable tant aux occidentaux qu'aux orientaux, tandis que Quintus a plutôt vogué sur la vague du courant culturel, tout en laissant aux Grecs un souvenir favorable.

Mots-clés : CICÉRON - PHILHELLÉNISME - HELLÉNISME - ROME - GRÈCE

INTRODUCTION

Dès le II^e siècle avant Jésus-Christ¹, Rome, désormais maîtresse d'une bonne partie du monde grec, semble succomber au charme de la culture des vaincus². Au fil des ans, la majorité de l'élite romaine acquiert une double culture. Elle utilise toujours la langue latine dans ses conversations ou écrits usuels et discute en latin des questions juridiques, mais des maîtres grecs font leur apparition et ils enseignent, dans leur langue, les techniques de la rhétorique ainsi que les arcanes de la philosophie et de la science. En même temps, le luxe de l'Orient hellénisé se glisse dans le quotidien des riches Romains. Parfums, soieries, banquets démesurés, beuveries éhontées, cour de flagorneurs, voilà ce que les maîtres grecs amènent avec eux... du moins selon l'opinion des Romains les plus conservateurs et des pauvres qui regardent avec envie ces raffinements intellectuels et matériels. L'hellénisme devient une mode, tour à tour glorifiée, puis décriée, mais jamais abandonnée³.

À la fin de la République, l'hellénisme paraît avoir atteint l'apogée de son extension ; « ... tous les Romains de marque, tous ceux du moins qui jouèrent un rôle dans l'histoire ont subi l'influence des moeurs grecques. Au reste, les Hellènes étaient répandus partout [...] ».⁴ En effet, dès cette époque, tous les Romains de rang sénatorial et une partie des Romains de rang équestre, c'est-à-dire tous les individus à même de poursuivre une carrière politique et d'atteindre les positions de pouvoir, sont à tout le moins partiellement hellénisés⁵. Le savoir

¹ À moins d'indication contraire, toutes les dates mentionnées dans ce mémoire se situent avant l'ère chrétienne.

² Cette situation a d'ailleurs été immortalisée par Horace, *Graecia capta*.

³ Pour un portrait général de la situation de l'hellénisme à Rome, voir, entre autres, P. Grimal, 1975 et 1977; J.-L. Ferrary, 1988; E. S. Gruen, 1992; D. et Y. Roman, 1994; A. Henrichs, 1995. L'étude de A. Besançon, 1910, est également utile malgré son grand âge, car elle donne un aperçu très complet de la situation de l'hellénisme romain durant la période républicaine.

⁴ A. Besançon, 1910, p. 242.

⁵ Le terme peut sembler un peu fort, mais des auteurs modernes l'ayant utilisé (notamment J.-L. Ferrary, 1988 ; P. Veyne, 1979 et A. Momigliano, 1976), je me permets de leur emboîter le pas.

grec s'est déjà intégré à la vie romaine dans certains domaines, par exemple en architecture⁶ ou en rhétorique, où l'on tente notamment d'adapter au latin et au contexte romain les enseignements des Grecs. L'opinion commune chez les Romains les plus nantis semble désormais se résumer ainsi : un homme peut recevoir une éducation grecque, ou ne pas en recevoir du tout⁷.

Une telle pénétration de l'hellénisme ne s'est pas faite sans apporter de changements à la culture et à la société romaines. La littérature et le théâtre, qui avaient longtemps été des arts pauvres ou inexistantes à Rome, sont entrés en effervescence, à la suite de contacts avec les modèles grecs (certains diront à la suite de leur copie)⁸. Mais la mode hellénisante a eu également des retombées perverses : elle aurait en effet contribué à creuser l'écart matériel et culturel entre les Romains nantis et les pauvres, entre ceux qui pouvaient se procurer le luxe de l'Orient et des maîtres grecs et ceux qui en étaient réduits à les envier⁹. De plus, l'exemple des royautés helléniques aurait fait trembler certains Romains pour l'avenir de la République¹⁰.

Au sein de l'élite romaine, l'hellénisme a touché les individus à divers degrés. Certains Romains s'hellénisent du bout des lèvres, sur le tard, comme Caton¹¹, alors que

⁶ D. et Y. Roman, 1994, p. 206-216.

⁷ H. Guite, 1962, p. 142.

⁸ D. et Y. Roman, 1994, p. 72-77.

⁹ Voir A. Besançon, 1910, p. 179-182; H. Guite, 1962, p. 150-154 ; J.-L. Ferrary, 1991, p. 19-20 ; ainsi que Cicéron (*De orat.* I, 221; 223-224; II, 4; 153; 156), qui affirme qu'un orateur romain, pour plaire à son public, ne doit pas avoir l'air trop instruit et garder secrète sa connaissance du grec.

¹⁰ Cicéron se préoccupe beaucoup des similitudes entre les montées des tyrans grecs au pouvoir et les changements politiques qui surviennent durant sa vie. P. Grimal (1980, p. 65-74) relève les passages où Cicéron compare César au tyran Denys l'Ancien de Sicile afin d'utiliser cet exemple pour réfléchir à l'avenir de Rome.

¹¹ Sur l'hellénisme de Caton, voir, entre autres, A. Henrichs, 1995, p. 244-245.

d'autres rejettent leur héritage romain et embrassent le mode de vie des Grecs, allant parfois, comme T. Pomponius Atticus, jusqu'à s'établir à demeure dans l'une de leurs villes¹².

L'historiographie a pris l'habitude de désigner sous le nom de *philhellènes* les Romains qui ne cachaient pas leur intérêt pour la culture ou les mœurs grecques. Le terme est en lui-même problématique, puisqu'il peut désigner tant des collectionneurs sans scrupules d'œuvres d'art grecques que des Romains altruistes oeuvrant activement pour le bien-être des Hellènes¹³. Son application à un Romain ne rend donc pas nécessairement compte de l'état de ses relations avec les Grecs, ni de son degré de familiarité avec leur culture.

Notre meilleure source de renseignements sur l'histoire de la fin de la République romaine, et, chemin faisant, de la pénétration de l'hellénisme dans la société italienne de cette époque, sont les écrits de Marcus Tullius Cicéron, lui-même souvent qualifié de philhellène. Personnage ambigu, Cicéron¹⁴ est également parfois défini comme un romain chauvin méprisant les Grecs¹⁵. Nous savons toutefois que le grand orateur et son jeune frère Quintus, lui aussi un philhellène présumé, ont reçu une éducation grecque et qu'ils eurent tous deux à gouverner une province grecque à titre de proconsul¹⁶. Les relations que, à l'instar d'autres

¹² A. Besançon, 1910, p. 194.

¹³ Pour illustrer la disparité des réalités recouvertes par le terme *philhellénisme*, voir M.A. Trouard, 1942 ; H. Guite, 1962 ; J.-L. Ferrary, 1988, p. 505-526. Alors que Ferrary utilise une définition très large, englobant tous les Romains qui ne sont pas directement opposés aux Grecs et à leur culture, Guite tente de la réduire aux seuls individus qui aident les Grecs sur un plan personnel. Trouard utilisait d'abord une définition semblable à celle de Guite, pour ensuite l'élargir, à la fin de sa démonstration, aux amoureux de la simple culture grecque. A. Besançon, 1910, quant à lui, désignait comme philhellènes pratiquement tous les Romains hellénisés.

¹⁴ Afin d'alléger le texte, de faciliter la lecture et de respecter l'habitude d'associer le nom de *Cicéron* à l'aîné des deux frères, *Cicéron* employé seul fera désormais référence à Marcus Tullius Cicéron, le célèbre auteur et orateur, tandis que *Quintus* employé seul renverra à son frère cadet, Quintus Tullius Cicéron.

¹⁵ L'ouvrage de M.A. Trouard, 1942, donne de multiples exemples des interprétations diamétralement opposées qu'il est possible de tirer des propos de Marcus Tullius Cicéron. L'article de M. Ruch, 1958, cite, en ouverture (p. 187), une anecdote qui rappelle que Marcus Cicéron avait la réputation de toujours s'asseoir entre deux tabourets, ce qui signifie qu'il n'émettait jamais d'opinion clairement tranchée et qui explique en partie la difficulté que nous avons à bien saisir ce personnage.

¹⁶ P. Grimal, 1986, *passim*.

philhellènes, ils durent nouer avec de nombreux Grecs, professeurs ou administrés, n'ont cependant pas été traitées.

En effet, les études consacrées à ces questions se sont surtout attachées à cerner les effets généraux du philhellénisme sur la culture romaine. Certaines se sont attardées aux conséquences du phénomène sur l'identité des Romains¹⁷, d'autres à la survivance d'un fond culturel typiquement romain¹⁸. Mais aucune ne s'est véritablement arrêtée aux répercussions du philhellénisme romain en Orient. Pourtant, ce courant a bénéficié aux Grecs par le biais de magistrats philhellènes qui ont encouragé l'immigration de lettrés grecs vers Rome et protégé, dans la mesure de leurs capacités, les intérêts des cités et des populations hellènes. T. Quinctius Flaminius n'a-t-il pas, dans un élan de philhellénisme, proclamé la liberté de cités grecques que Rome aurait pu asservir aisément?¹⁹

L'objectif de ce mémoire est de combler en partie ces lacunes, à la lumière du philhellénisme des deux frères Cicéron. Je me propose en effet d'étudier tous les témoignages attestant de leur sensibilité à la culture grecque et de leurs relations concrètes avec leurs célèbres voisins. L'analyse devrait permettre, d'une part, de voir si leur philhellénisme est réellement avéré et surtout, d'autre part, s'il a pu avoir, comme on est en droit de s'y attendre, d'heureuses retombées en sol grec.

Bilan historiographique

Une étude du philhellénisme de Cicéron ou de ses relations avec les Grecs n'est pas à proprement parler une entreprise innovatrice. Quelques études ont déjà abordé cette question. Les plus évocatrices sont celles de J.P. Mahaffy, « The Hellenism of Cicero and His Friends

¹⁷ D. et Y. Roman, 1994.

¹⁸ M. Dubuisson, 1981a.

¹⁹ Plutarque, *Vie de Flaminius*, ainsi que D. Armstrong et J.J. Walsh, 1986, p. 32.

», publié en 1906, de A. Besançon, *Les adversaires de l'hellénisme à Rome pendant la période républicaine*, 1910, de Sister M.A. Trouard, *Cicero's Attitude towards the Greeks*, 1942, de H. Guite, « Cicero's Attitude to the Greeks », publié dans *Greece & Rome* en 1962 et, plus récemment, de N.K. Petrochilos, *Roman Attitudes to the Greeks*, 1974²⁰.

On le voit, ces travaux datent déjà de plusieurs années (près d'un siècle pour certains). Au surplus, aucun d'entre eux n'établit de liens entre le philhellénisme de Cicéron et ses relations avec les Grecs. Certes, d'aucuns se préoccupent de l'attitude exprimée par l'orateur envers les Grecs, mais sans établir de parallèle avec ses actions. Enfin, aucune étude n'est consacrée à Quintus et à ses propres relations avec le monde hellénique.

Plus précisément, les pages de J.P. Mahaffy²¹ consacrées à Cicéron traitent surtout de l'implication de l'orateur dans la culture romaine. Ses relations avec le monde grec ne sont même pas évoquées. L'auteur s'attache à démontrer que certains Romains, dont Cicéron, ont intégré avec beaucoup d'intelligence les préceptes des maîtres grecs, tandis que d'autres ont tout simplement tourné à leur profit un épicurisme ou un pythagorisme imparfaits, afin de se vautrer dans le luxe et la débauche. L'auteur tente de faire comprendre que c'est cette mauvaise utilisation des enseignements grecs, parfois encouragée par de mauvais professeurs, qui a donné mauvaise presse à l'hellénisme à Rome. Rien n'est dit des actes politiques de Cicéron, ni même des implications politiques de certains de ses traités.

L'ouvrage de A. Besançon²² est pour sa part déconcertant. Alors que le titre annonce un sujet centré sur l'opposition à l'hellénisme, il s'agit plutôt d'un survol des grandes étapes de l'hellénisation de Rome et de leurs figures de proue durant toute l'époque républicaine. Cicéron et Quintus sont tous deux mentionnés et étudiés, mais leur éducation grecque est abordée avec beaucoup plus de détails que leur carrière proprement dite. L'étude montre une

²⁰ J.P. Mahaffy, 1906, p. 144-183; A. Besançon, 1910; M.A. Trouard, 1942; H. Guite, 1962; N.K. Petrochilos, 1974.

²¹ J.P. Mahaffy, 1906, p. 144-183.

²² A. Besançon, 1910.

organisation interne de ses chapitres qui manque de cohérence. Les notes ne sont pas abondantes, mais il s’y trouve quelque allusion particulièrement intéressante au fait que Cicéron, en tant qu’avocat, ne recherchait pas nécessairement la vérité dans ses discours et n’y exprimait pas toujours ses opinions personnelles²³. Or, plusieurs auteurs ayant étudié Cicéron postérieurement se sont basés sur des extraits de ces mêmes discours pour établir que l’orateur avait une attitude nettement méprisante et défavorable envers les Grecs. A. Besançon livre dans l’ensemble une synthèse intéressante pour l’histoire de l’hellénisme et du philhellénisme en général, mais il ne fait qu’effleurer la position et les actions des deux Cicéron. Il note que leurs proconsulats dans les provinces grecques (de Cilicie et d’Asie) ont été perçus comme particulièrement bienfaisants, mais il n’établit aucun lien entre leur philhellénisme supposé et leur évergétisme reconnu.

La thèse de M.A. Trouard²⁴ est l’ouvrage qui s’approche le plus de la question des relations de Cicéron avec les Grecs. C’est un remarquable dépouillement des sources, qui fait le catalogue de toutes les références à des Grecs ou à la culture grecque dans les œuvres de Cicéron, correspondance, traités et discours confondus²⁵. Cependant, les lettres, que l’historienne dit pourtant considérer comme la source la plus fiable pour établir l’opinion réelle de l’orateur quant aux Grecs, sont traitées très rapidement et avec beaucoup moins de détails que les passages des traités et des discours²⁶. Une étude récente montre que l’auteur a notamment négligé le nombre de Grecs auxquels Cicéron a offert des lettres de recommandation²⁷.

²³ A. Besançon, 1910, p. 322, cite en effet *Off.*, II, 14, 51, dont il donne cette traduction : « La tâche du juge est de n’écouter dans toute cause que la vérité; l’avocat peut quelquefois soutenir ce qui est vraisemblable, même quand cela s’écarte un peu de la vérité ».

²⁴ M.A. Trouard, 1942.

²⁵ Deux comptes rendus de sa thèse (A.F. Giles, 1943 et G.E. Duckworth, 1944) saluent d’ailleurs sa minutie et son exhaustivité à ce sujet.

²⁶ Comme le fait justement remarquer G.E. Duckworth, 1944, p. 310.

²⁷ En effet, M.A. Trouard, 1942, p. 21, n’en relève que deux, alors que E. Deniaux, 1993, Annexes, *passim*, en a identifié près d’une trentaine, sur un total de 111 lettres de recommandation.

De plus, M.A. Trouard passe énormément de temps à tenter d'organiser toutes les allusions de Cicéron aux Grecs en une seule pensée cohérente, celle d'un philhellénisme pur et total, un amour tant de la culture hellène que des individus²⁸. Son étude se concentre davantage sur le détail des écrits que sur les actions qu'ils évoquent et, tout en montrant une certaine conscience des contextes de production des différents textes, elle tente tout de même de les interpréter en bloc. Elle manifeste, étonnamment, une confiance beaucoup plus grande envers les discours de Cicéron (qui résultent pourtant du travail d'un avocat et contre lesquels Cicéron lui-même met en garde) qu'envers ses traités.

Dans l'ensemble, M.A. Trouard néglige le fait que les destinataires des textes peuvent avoir influencé leur contenu. Cicéron ne s'exprimait pas de la même façon au sujet des Grecs dans ses traités, destinés au public romain lettré, que dans ses discours, entendus par toute la masse du peuple, ou dans ses lettres à Atticus. Au surplus, l'historienne affirme que Cicéron utilise le terme *Graeculi* pour désigner les Grecs, même dans sa correspondance, mais elle ne cite à ce sujet qu'une seule et unique lettre, dans laquelle le terme est utilisé pour parler d'un texte écrit en grec et non pas de Grecs²⁹.

Cette thèse me semble donc offrir un excellent point de départ pour une étude qui prendrait davantage en compte le contexte de production des différents textes et qui mettrait les rapports avérés de Cicéron avec les Grecs en parallèle avec ce qu'il a admis de ces mêmes rapports dans ses écrits. De plus, comme l'ouvrage ne s'attache qu'aux écrits cicéroniens, il n'évoque que très peu Quintus et ses propres rapports avec les Grecs.

L'article de H. Guite³⁰ répond en partie à l'étude de M.A. Trouard. Il rejette l'idée, par exemple, que Cicéron ait pu volontairement mentir ou tordre sa pensée dans ses traités. Il admet en revanche que l'avocat Cicéron a très bien pu adopter, d'une cause à l'autre, le point

²⁸ Et plusieurs manifestations de dédain envers les Grecs la forceront tant bien que mal à réviser son opinion, mais elle conclut tout de même sa thèse en affirmant que Cicéron était un philhellène et qu'il méprisait simplement les Grecs de basse extraction qui envahissaient Rome.

²⁹ Voir M.A. Trouard, 1942, p. 78-79 et Cicéron, *Fam.* VI, 18, 1.

³⁰ H. Guite, 1962.

de vue qui servait au mieux ses intérêts. Dans l'ensemble, l'auteur met l'emphase sur le fait que l'orateur ne voyait sans doute pas la nécessité d'avoir une pensée cohérente au sujet des Grecs : il pouvait très bien aimer leur culture tout en détestant la race en général. En d'autres mots, Cicéron était peut-être philhellène au sens où il aimait la culture grecque, mais certainement pas dans le sens réel du terme, qui impliquait aussi l'appréciation des individus grecs. Supposant que Cicéron n'a jamais été réellement proche d'un seul individu de race hellène³¹, H. Guite en arrive à la conclusion étonnante que l'orateur n'aimait pas les Grecs, bien qu'il appréciait leur culture, parce que son éclectisme l'empêchait de comprendre réellement leur pensée et que ses fréquentations étaient douteuses. Cela semble un peu obscur, mais je crois que H. Guite fait référence au fait que Cicéron a dû fréquenter surtout les Grecs s'étant hissés à des positions d'influence politique à force de ruses et de flatteries et qui s'avéraient peu recommandables. Prenant le contre-pied de M.A. Trouard, H. Guite présente Cicéron comme un tenant du romanisme plutôt qu'un philhellène. Enfin, comme M.A. Trouard, il ne parle pas de Quintus et de l'attitude qu'il aurait pu entretenir envers les Grecs, ni de ses conséquences en Orient.

L'ouvrage de N.K. Petrochilos³², plus récent, est tout à la fois très utile et très décevant. Utile, car il brosse, thème par thème (arts, philosophies, puissance militaire, préjugés ethnique, etc), un portrait de l'attitude des Romains envers les Grecs. En revanche décevant, car il fait peu de place aux deux frères Cicéron et ratisse, à l'instar de A. Besançon, une période de plusieurs siècles. Bien que l'étude dresse un excellent bilan des tendances générales de l'hellénisme, elle effleure à peine ses conséquences en Grèce.

Que conclure, brièvement, de ce bilan? D'abord que notre objet d'étude a reçu peu d'attention de la part des historiens modernes. D'autre part, que certains écrits de Cicéron n'ont pas mérité toute l'attention nécessaire, sans compter l'absence totale de tout recours à

³¹ D'ailleurs H. Guite (1962, p. 149) met en doute le fait que Tiron, normalement considéré comme un affranchi grec cher au cœur de Cicéron, ait été Grec. Il dit que s'il l'eût été, Cicéron aurait dérogé de ses affections habituelles. L'appartenance ethnique de Tiron n'est pas, à ma connaissance, mise en doute nulle part ailleurs.

³² N.K. Petrochilos, 1974.

l'épigraphie, pourtant révélatrice comme nous le verrons. Enfin, l'essentiel de ces travaux fait curieusement peu de cas de Quintus Cicéron. Ces lacunes pavent donc la voie à notre recherche.

Sources et méthodologie

Cette étude sera basée en bonne partie sur la *Correspondance*³³ de Cicéron, qui offre une vision intime de l'orateur et de son jeune frère. Ces écrits n'ont pas été influencés par des visées politiques et contiennent peu de mensonges mondains, puisqu'ils n'étaient pas destinés à la postérité, mais, le plus souvent, à des proches partageant les goûts et les opinions de Cicéron.

Les traités seront également utilisés, mais toujours avec prudence, car ils servaient souvent des buts culturels et politiques qui entachent parfois leur contenu. Certains devaient servir à remplacer les écrits des maîtres grecs et à transmettre le souvenir d'un Cicéron préservateur de l'identité romaine ; on comprendra que Cicéron n'y glorifie point la culture hellénique. D'autres, rédigés notamment après l'arrivée au pouvoir de César, traitent cependant de philosophie et les Grecs y apparaissent sous un jour beaucoup plus favorable³⁴.

Les discours, enfin, seront aussi utilisés avec toutes les précautions qui s'imposent, car ils sont le fruit d'un travail d'avocat, destinés avant tout à convaincre et à persuader un large public. Toutes les prises de position de Cicéron n'y reflètent pas nécessairement la véritable pensée de l'auteur, tout comme les faits allégués ne sont pas toujours l'expression

³³ La *Correspondance*, les traités et les discours ont été maintes fois édités et plusieurs versions seront utilisées. La préférence sera accordée aux versions bilingues qui permettront de contrôler la fidélité des traductions. Pour la correspondance, l'édition la plus employée sera celle d'Albert Constant, Paris, Les Belles Lettres, 1934.

³⁴ Ces observations ressortent des études de H. Guite, 1962 et de M.A. Trouard, 1942.

exacte de la vérité, ainsi que l'orateur lui-même l'admet à quelques reprises³⁵. Les discours serviront surtout à démontrer que Cicéron n'hésitait pas à se porter à la défense de Grecs auxquels il semblait attaché.

La *Vie de Cicéron* de Plutarque sera mise à contribution³⁶, à l'instar de quelques inscriptions honorifiques grecques, dont l'apport appuie l'idée d'heureuses retombées du gouvernement des frères Cicéron en sol grec³⁷.

Je développerai mon étude en trois chapitres. Le premier dressera un portrait de la pénétration et de l'évolution de l'hellénisme à Rome. Afin de dégager les impacts généraux de ce phénomène, j'étudierai les rapports que certains Romains, réputés philhellènes ou anti-hellènes, ont entretenus avec les Grecs et leur culture. Cette synthèse illustrera le contexte social, politique et culturel dans lequel les deux frères Cicéron évoluèrent.

Le second chapitre se penchera sur le cas particulier de Marcus Tullius Cicéron. Ces pages seront l'occasion d'explorer les liens noués au cours de sa vie avec le monde hellénique : son attitude envers les Grecs, ses amis orientaux, ses séjours dans cette partie du monde et les faits saillants de son gouvernement. Une comparaison avec les tendances générales de l'hellénisme permettra sans doute d'établir si Cicéron méritait bel et bien le titre de *philhellène*. Si tel est le cas, ce philhellénisme favorisa-t-il la Grèce?

³⁵ Dans trois passages, notamment, Cicéron admet qu'il peut n'avoir pas dit toute la vérité, l'avoir tordue légèrement ou ne pas l'avoir reconnue pour ce qu'elle était. Il s'agit de *Off.* II, 14, 51; *Pro Cluent.* 139 et *Fin.* IV, 74.

³⁶ À moins d'avis contraire, l'édition utilisée pour les textes de Plutarque sera la suivante : Plutarque, *Vies parallèles*, texte établi et traduit par Robert Flacelière, Émile Chambry et Marcel Juneaux, Paris, édition Les Belles Lettres, 1961.

³⁷ Quatre inscriptions seront utilisées. L'une est une stèle retrouvée à Samos, concernant toute la famille des Cicéron et publiée par M. Schede, éd., 1921, p. 34, no 19 ; F.K. Dörner & G. Gruben, 1953, p. 63-76 ; P. Hermann, 1960, p. 128-130, no 29 et M. J. Payne, 1984, p. 295-297, nos I.153, I.161-166. Le sanctuaire de Claros a pour sa part livré une base de statue en l'honneur de Quintus, qu'on retrouve chez S. Şahin, éd., 1987, p. 61-71, no 49 et chez J.-L. Ferrary, 2000, p. 351-353, no 6. La ville illyrienne d'Apollonia a dédié une inscription funéraire à Cicéron, publiée par C. Praschniker & A. Schober, 1919, p. 68, no 84 et par P. Cabanes et N. Ceka, 1995, vol. 1.2, p. 59, no 222. Finalement, une inscription tardive en l'honneur de Cicéron a été retrouvée à Sardes et publiée par W.H. Buckler et D.M. Robinson, 1932, vol. 7-1, no 49.

Le troisième et dernier chapitre de l'étude suivra le même procédé que le second, en prenant cette fois pour objet Quintus Tullius Cicéron.

En conclusion, je m'efforcerai de mettre en parallèle l'impact que l'hellénisme des deux frères Cicéron a pu avoir sur leurs contemporains grecs avec les effets de l'hellénisme et du philhellénisme romain dans son ensemble. Cette discussion permettra d'apprécier dans quelle mesure la double culture gréco-romaine de ces deux individus a pu influencer sur le cours de leur propre vie et sur celle des Grecs qui les ont côtoyés.

CHAPITRE I

PORTRAIT DU PHILHELLÉNISME ROMAIN

Afin d'illustrer le contexte social, politique et culturel dans lequel évoluèrent les deux frères Cicéron, ce premier chapitre présentera une chronologie de la pénétration et de l'évolution des influences hellénisantes à Rome. Au fil de cette évolution culturelle, l'examen des rapports que certains Romains, réputés philhellènes ou anti-hellènes, ont entretenus avec les Grecs et leur culture servira à dégager les impacts généraux du philhellénisme romain. Ces impacts permettront, dans les chapitres ultérieurs, de comparer les attitudes et les actions des deux frères Cicéron à celles de leurs compatriotes.

Cependant, avant d'aborder la chronologie des rapports entre l'hellénisme et Rome, il m'apparaît important de clarifier l'emploi de deux termes qui seront utilisés tout au long de cette étude : « hellénisation » et « philhellénisme ».

Hellénisation et philhellénisme

L'historiographie moderne utilise souvent l'expression « hellénisation de Rome »¹. Évidemment, il n'est pas question d'une hellénisation complète comme celle que les cités d'Asie Mineure subirent sous l'influence des Grecs. P. Veyne et J.-L. Ferrary soulignent en effet que les Romains, contrairement aux populations d'Orient, n'adoptèrent pas les manières de vivre des Grecs. Les deux éléments que les Grecs eux-mêmes considéraient comme la base de l'hellénisation, le gymnase et les concours, ne feront pas leur apparition dans les villes romaines. Les Romains considéreront toujours indigne des élites de s'exhiber publiquement lors de concours gymniques et les thermes qu'ils construiront ne joueront

¹ Tel que mentionné ci-haut, page 1, note 5.

jamais le rôle éducatif des gymnases grecs. De plus, la langue grecque pourra être parlée à Rome, même au Sénat, mais elle ne supplantera jamais le latin, qui restera la langue écrite².

Au sens romain, l'hellénisation ne désigne pas l'abandon de la culture et de l'identité indigène au profit de celle des Hellènes, mais plutôt l'exploitation des trésors scientifiques, artistiques et intellectuels des Grecs en parallèle à la culture romaine originale. Cette hellénisation prendra deux visages. Chez les nantis, elle sera tournée vers la Grèce classique et le développement intellectuel. Le peuple bénéficiera plutôt d'une hellénisation à saveur orientale et magique, à travers l'apparition des rites religieux grecs et des œuvres d'art votif³. Il me semble donc juste, dans l'ensemble, de considérer Rome comme une nation qui s'est peu à peu hellénisée, à condition de garder en mémoire que cette hellénisation n'a jamais été complète, car elle a été en grande partie volontaire et soigneusement contrôlée. Il serait sans doute plus juste de dire que Rome a subi des « influences hellénisantes » et adopté des « modes hellénisées », mais, imitant en cela d'autres auteurs modernes, ces locutions laborieuses seront ici écartées.

Le qualificatif de *philhellène* pose, quant à lui, un problème différent. Le terme, en effet, est utilisé tant par les anciens que par les modernes dans des sens qui semblent voisins. Toutefois, ainsi que le souligne J.-L. Ferrary, ce sens n'a jamais été clairement explicité⁴. De plus, il est utilisé beaucoup plus fréquemment par les auteurs modernes que par les sources anciennes.

² P. Veyne, 1979, p. 9-10 et J.-L. Ferrary, 1988, p. 517-518. P. Veyne ajoute même qu'aux yeux des Grecs, les Romains ne se sont pas hellénisés, mais plutôt rebellés. En effet, ils ont utilisé le savoir des Grecs pour affirmer leur puissance et leur différence plutôt que pour se fondre dans le modèle hellénique et se faire admettre comme une partie intégrante du monde grec.

³ Cette distinction intéressante est soulignée par D. et Y. Roman, 1994, p. 83. Au cours des siècles, seuls les Romains nantis purent bénéficier d'une véritable éducation bilingue et biculturelle. Le peuple en était réduit à admirer de loin les luxes de l'Orient et, dans certains cas, cela semble avoir constitué une source de ressentiment.

⁴ La discussion suivante est fortement inspirée de l'ouvrage de J.-L. Ferrary, 1988, p. 497-545. L'historien semble être en effet le seul auteur à avoir, jusqu'ici, examiné en détail les différents sens du mot φιλέλλην, ainsi que les implications du philhellénisme tant pour les Romains que pour les Grecs.

Dans l'Antiquité, le titre de philhellène apparaît peu dans l'épigraphie⁵. On le retrouve plus fréquemment en numismatique, dans la titulature de rois barbares (par exemple dans celle du Parthe Mithridate I⁶), ce qui prouve que le terme était en usage et possédait une valeur laudative⁷. Dans la littérature, si le terme est attesté de façon continue, quoique sporadique, entre le V^e siècle avant et le IV^e siècle après J.-C., il est cependant extrêmement rare chez un grand nombre d'auteurs importants. De plus, aucune source ancienne connue ne qualifie Flamininus, Paul-Émile, Lucullus ou les Scipions de philhellènes⁸. Cependant, cela ne semble pas suffisant pour écarter la possibilité que ces personnages aient été des philhellènes et pour accuser les auteurs modernes d'avoir fait un usage impropre d'un terme ancien. En effet, les verbes qui sont associés à l'adjectif « philhellène », particulièrement chez Plutarque, laissent à penser qu'il s'agissait surtout d'un qualificatif non officiel, utilisé lors d'éloges et d'exclamations orales⁹.

⁵ Il n'est relevé qu'une seule fois dans un décret concernant un Romain. Ce décret (*Sylloge*³, 814, l. 39-41) est celui d'Akraiphia de Béotie et honore Néron pour avoir proclamé à nouveau, à Corinthe, la liberté de la Grèce. Voir J.-L. Ferrary, 1988, p. 498, note 8.

⁶ « Ainsi le Parthe Mithridate I, lorsqu'il fut devenu maître de la Babylonie en 141, émit-il à Séleucie du Tigre des tétradrachmes portant la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΡΣΑΚΟΥ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. » J.-L. Ferrary, 1988, p. 499, avec renvoi à G. Le Rider, *Suse sous les Séleucides et les Parthes*, 1965, p. 363-9 et 372.

⁷ Pour ces détails et d'autres occurrences du terme φιλέλλην en numismatique : E.T. Newell, *Late Seleucid Mints in Ake-Ptolemais and Damascus*, 1939, p. 93-94; H. Seyrig, *RN*, 1955, p. 85-128; Y. Meshorer, *Nabataean Coins*, 1975, p. 12-16 et 86-87. Cf. J.-L. Ferrary, 1988, p. 499, notes 13-14.

⁸ J.-L. Ferrary, 1988, p. 498, souligne ces faits étonnants. L'auteur écrit, dans sa note 9, n'avoir trouvé que 44 occurrences du mot φιλέλλην dans les sources antiques, monnaies et scholies mises à part. Cela concordant avec mes propres recherches, je me permets de reproduire ici la liste de ces références antiques : Hérodote, 2, 178 ; Isocr., *Paneg.*, 96 ; *Ev.*, 50 ; *Ph.*, 122 ; *Panath.*, 241 ; Plat., *Rep.*, 5, 470c ; *Ep.*, 8, 354a ; Xen., *Ag.*, 2, 31 et 7, 4 ; *P. Argent.*, 307 ; Cic., *Att.*, 1, 15, 1 ; Diod., 1, 67, 9 et 2, 60, 3 ; Strab., 4, 1, 5, p. 181 C. ; 4, 4, 5, p. 199 ; 5, 4, 12, p. 249 ; 14, 2, 5, p. 652 ; Flav. Jos., *AJ*, 13, 318 ; Dio. Chrys., 2, 33 ; Plut., *Ant.*, 23, 2 ; Chariton, 6, 7, 5 ; Soranos, *V. Hipp.*, 8 et 14 ; Favorinus, [Dio], 37, 17 ; App., *Mac.*, 11, 4 et 7 ; *BC*, 4, 67 ; Harpocraton, s.v. Alexandros ; Pollux, VI, 166 ; Ael., *VH*, 5, 11 et 9, 1 ; Héliodore, 7, 11, 7, 12, 5 et 19, 8 ; Dio. Cass., 40, 13, 1 ; Porph. *Quaest. Hom.*, *ad Il.*, 4, 334 et 18, 100 ; [Ael. Arist.], 35, 20 ; Sopater, *Rhet. Gr.*, 8, p. 205 ; Themistius, 10, p. 158 D. et 34, p. 467-8 ; Libanius, *Or.*, 5, 13 ; *Decl.*, 17, 16 ; Greg. Naz., *Or.*, 4, 105.

⁹ Plutarque, *Ant.*, 23, 2 : φιλέλλην ἀκούων ἔχαιρεν, ἔτι δὲ μᾶλλον φιλαθήναιος προσαθορευόμενος. J.-L. Ferrary, 1988, p. 504, note 27, renvoie à P. Gauthier, *Les Cités grecques et leurs bienfaiteurs*, Athènes-Paris, 1985, p. 50 au sujet des acclamations publiques sans valeur officielle.

De plus, même au sein des écrits anciens, le terme de philhellène a subi une évolution. Alors qu'Hérodote et Xénophon l'utilisaient simplement pour parler de rois qui donnaient aux Grecs des privilèges pragmatiques (tribut, droit d'élever des autels, etc.)¹⁰, Diodore de Sicile a introduit par la suite l'idée qu'il fallait apprécier la culture qui distingue les Hellènes des autres peuples pour être un philhellène¹¹. Ainsi, philhellénisme et hellénisation sont devenus intimement liés.

Dans le contexte romain, des individus présentant les deux aspects du philhellénisme (être familier de la culture grecque et offrir aux Grecs un traitement de faveur) ne manquent pas au sein de la classe dirigeante et leur nombre croît ou décroît selon les époques et les *alea* de la politique. Les auteurs modernes ont donc désigné comme « philhellènes » plusieurs magistrats romains semblant s'être illustrés par leur hellénisme culturel ou leurs bienfaits, même si les sources anciennes n'utilisaient pas ce terme pour les qualifier. Se basant sur l'esprit du terme plutôt que sur la lettre, ils ont établi une équivalence entre *philhellène* et les titres officiels de *bienfaiteur*, *évergète* ou *philanthrope*. Ils ont même parfois placé dans les rangs des philhellènes des personnages n'ayant eu que des relations assez relâchées avec le monde grec, mais ayant fait preuve d'un intérêt pour l'hellénisme en général¹². Dans cette étude, je me conformerai à cette utilisation large du concept de philhellénisme, car les utilisations plus étroites se révèlent peu fécondes.

En effet, certains auteurs modernes ont tenté de réserver le qualificatif de philhellène aux seuls Romains qui se sont montrés constamment bienveillants envers les Grecs¹³. D'autres ont plutôt présenté le philhellénisme comme relevant uniquement de la sphère des

¹⁰ Hérodote, 2, 178 ; Xénophon, *Ag.*, 2, 31.

¹¹ Diodore, 1, 67, 9.

¹² Scipion l'Africain, qui sera abordé ci-dessous, semble appartenir à cette catégorie de philhellènes.

¹³ L'article de H. Guite, 1962, semble s'inscrire dans cette tendance.

activités privées des magistrats et des sénateurs¹⁴. Plusieurs, enfin, ont tenté de diviser l'opinion des sénateurs et des magistrats romains en deux camps : les philhellènes et les anti-hellènes¹⁵. Or, tous ces auteurs ont rencontré sur leur route de nombreux obstacles. S'il était courant chez les aristocrates romains de considérer que les Grecs, en tant que source de culture et de civilisation, méritaient un traitement plus bienveillant que celui réservé aux peuples barbares¹⁶, cette bienveillance cédait souvent le pas aux intérêts politiques des particuliers ou à la sécurité de Rome. Il ne semble pas avoir existé à Rome de véritable parti philhellène, et cela à aucune époque¹⁷.

La différence entre l'hellénisation et le philhellénisme des Romains paraît être surtout quantitative et non pas qualitative. Le philhellénisme ne semble avoir existé, tant dans les sources anciennes que modernes, qu'en comparaison des tendances générales en matière d'hellénisme. Ainsi, un individu plus porté vers la culture des Grecs ou s'étant illustré davantage que ses contemporains auprès d'eux sera considéré comme un philhellène et son

¹⁴ C'est plus ou moins ce que M.A. Trouard, 1942, présente comme conclusion.

¹⁵ P. Grimal, 1975, n'échappe pas à cette tendance. Il présente, par exemple, « les philhellènes » comme un groupe anonyme et relativement homogène, à l'origine de la seconde guerre de Macédoine.

¹⁶ Cette idée pourrait avoir été formulée sous l'influence de Scipion Émilien et de ses familiers, bien qu'on la retrouve, larvée, au cœur des événements de la seconde guerre de Macédoine. La παιδεία et la φιλανθρωπία des Grecs auraient été considérées comme l'origine de l'*humanitas* des Romains et la source de leur pouvoir hégémonique. Dans cette optique, la dette des Romains envers les Grecs leur aurait valu un traitement de faveur. J.-L. Ferrary, 1988, p. 507-513.

¹⁷ J.-L. Ferrary, 1988, p. 529-530, présente les intérêts politiques individuels comme explication aux apparentes contradictions du comportement de certains philhellènes et anti-hellènes célèbres. Il rappelle également qu'il n'y avait pas, dans la Rome antique, de cloison étanche entre la vie personnelle et la vie publique des politiciens. E. Badian, 1970, p. 32, présentait un raisonnement semblable et affirmait : « Philhellenism - whatever the term means - was not an issue that can be shown to have divided the Senate into parties. » C. Nicolet, 1964, dans une étude des idées politiques romaines, montrait que le clivage le plus fréquent se situait entre les *populares* et les *optimates*, soit entre des politiciens cherchant à satisfaire leurs ambitions en se gagnant l'appui du peuple par des politiques populistes et d'autres qui protégeaient plutôt l'aristocratie déjà en place. Les deux camps s'inspiraient et s'appuyaient sur des exemples et des savoirs grecs afin de faire triompher leur cause.

philhellénisme sera d'autant plus grand si l'opinion romaine dominante à son époque réproouve l'hellénisme¹⁸.

Les phases de l'hellénisation de Rome, et donc de la mise en place de conditions propices à la naissance de philhellènes, seront exposées ci-dessous. Elles permettront de mettre en relief les mouvements de l'opinion romaine envers les Grecs, ainsi que les impacts et les limites des actions de certains individus dits philhellènes.

L'hellénisme et les premiers jours de Rome

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer à quel moment les Romains et les autres Italiens entrèrent pour la première fois en contact avec la culture grecque. Les deux peuples ayant en commun le même fonds culturel indo-européen¹⁹, départager les influences mutuelles, les emprunts volontaires et les ressemblances fortuites n'est pas de tout repos. Les premiers contacts entre Hellènes et Italiens semblent remonter aux limites de l'histoire. Des fouilles archéologiques montrent en effet que la culture grecque fut présente en Italie méridionale dès la période mycénienne²⁰.

La culture étrusque contrebalança peut-être en partie l'influence que leurs voisins grecs eurent sur les Italiens et les Romains. Cependant, les Étrusques eux-mêmes avaient vécu de longue date sous l'influence des Hellènes et étaient de grands consommateurs de

¹⁸ C'est pourquoi Scipion l'Africain, dont le goût pour l'hellénisme se trouva constamment en butte aux critiques de Caton, est souvent présenté comme l'archétype du philhellène, depuis l'étude de A. Besançon, 1910 (p. 25 et suivantes) jusqu'à celle D. et Y. Roman, 1994, (p. 68-72), même si les Anciens, eux, ne l'ont pas gratifié d'un titre mettant en relief cet aspect de sa personnalité.

¹⁹ Sans faire appel au détail des différentes théories sur cette question, j'utilise ici la constatation générale qui les soutient : il existe bien, chez les différents peuples dits « indo-européens » des ressemblances linguistiques et culturelles, qu'on suppose issues d'ancêtres communs.

²⁰ Il semble que certains chercheurs ont même poussé leurs théories jusqu'à évoquer une précolonisation grecque de l'Italie à l'époque mycénienne. P. Grimal semble trouver ce terme exagéré, mais comme il ne donne pas de détails sur les fouilles archéologiques dont il tire ses renseignements, il est difficile de juger. P. Grimal, 1977, p. 39.

biens grecs²¹. Ainsi, plusieurs des emprunts que les Romains crurent avoir fait aux Étrusques, telles les pratiques divinatoires ou les effigies divines en terre cuite, provenaient en fait des Grecs. Un exemple de la confusion que les Romains eux-mêmes vivaient au sujet de leur héritage culturel apparaît clairement, au II^e siècle, lorsque Caton réclame l'abandon des statues grecques des divinités, qu'il juge décadentes, au profit des grossières statuettes d'argile utilisées par leurs ancêtres et qui, elles, lui apparaissent, à tort, purement italiennes et romaines²². Il faut dire qu'entre le moment où les Grecs avaient donné aux Étrusques le modèle des effigies d'argile et l'intervention de Caton, plusieurs siècles se sont écoulés et il ne restait plus trace des modestes effigies d'argile au sein de l'art votif des Hellènes.

Après avoir secoué le joug des rois étrusques, les Romains ont diminué leurs importations de marchandises grecques, mais leur évolution sociale les a rapprochés des modèles hellènes²³. Au V^e siècle, des dieux et des arts grecs se glissent au sein de Rome²⁴. Les artisans italiens, suivant en cela l'exemple des Étrusques, empruntent sans honte les techniques et les modèles grecs, dont on reconnaît la supériorité²⁵. Au milieu du IV^e siècle, Héraclide du Pont, selon Plutarque, qualifiait Rome de *polis hellenis*²⁶.

²¹ En effet, des découvertes archéologiques (dont celles entourant le temple et la dédicace votive faite par Sostratos d'Égine dans l'établissement grec de Graviscae) montrent que de nombreux individus s'enrichirent par le biais du commerce avec l'Italie étrusque. Blé et vases paraissent avoir compté au nombre des importations. Voir A. Momigliano, 1991, p. 24-26.

²² Sur Caton, voir Tite-Live, XXXIV, 4, 4-5. Sur la question des pratiques divinatoires, des statuettes et de l'erreur de Caton : D. et Y. Roman, 1994, p. 16-20.

²³ Les Étrusques, en effet, semblent avoir vécu sous un système monarchique, sans constitution écrite à la grecque et sans participation de la plèbe au gouvernement. En établissant la loi des Douze Tables et l'émancipation de la plèbe, les Romains de la République se rapprochent donc, sur le plan politique, des cités grecques. A. Momigliano, 1991, p. 24-26.

²⁴ C'est en effet à cette époque qu'Apollon apparaît dans la région de Rome et que le culte de Cérès semble absorber des éléments helléniques. Les arts décoratifs grecs accompagnent les deux divinités et ornent leurs temples. D. et Y. Roman, 1994, p. 16-27.

²⁵ Ces emprunts se font sans problème et sans impliquer une acculturation. Ils servent simplement à rehausser la qualité des productions locales. P. Veyne, 1979, p. 5-7.

²⁶ Plutarque, *Camille*, 22, 3.

Rome, à ses premiers jours, semble donc prendre le chemin des cités étrusques, en intégrant peu à peu l'hellénisme sans pour autant renier sa propre culture. Jusqu'au milieu du IV^e siècle, cette acculturation douce et progressive ne semble poser aucun problème aux Romains. Les Grecs sont certes une force culturelle, mais leur pouvoir politique est faible et lointain. Les Romains, quant à eux, commencent tout juste à s'imposer comme maîtres en dehors des murs de leur ville. Les emprunts culturels ne font qu'adoucir leur quotidien, diversifier leurs divertissements ou enrichir leurs rites religieux²⁷. D'ailleurs cet hellénisme ne leur semble pas étranger, mais il a une couleur locale, puisqu'il parvient aux Romains par le biais de l'Étrurie, de la Campanie et de la Lucanie²⁸.

Cependant, à la fin du IV^e siècle, avec Alexandre et les monarchies hellénistiques qui le suivront, les Grecs connaissent un accroissement de leur pouvoir politique au moment même où les Romains assurent leur mainmise sur l'Italie. Hellènes et Italiens qui, jusque là, s'observaient de loin, voient leurs sphères d'influence entrer en contact et se mêler avec celles d'une troisième puissance, Carthage. Ce contexte politique force Rome à adopter les manières grecques dans plusieurs domaines qui lui sont nouveaux ou sur lesquels les Grecs exercent une influence majeure²⁹. Pour établir des contacts avec les monarques hellénistiques, les Romains doivent être au fait de leurs règles diplomatiques. Pour ne pas sembler incultes, ils doivent apprendre la manière grecque de tourner les phrases et d'adresser les lettres. Le très aristocratique clan des *Fabii* s'illustrera d'ailleurs en tant que famille d'ambassadeurs maniant habilement la langue et les manières des Grecs³⁰. Et pour répondre au défi que leur

²⁷ P. Veyne, 1979, p. 7-9. explique que l'hellénisme, à cette époque, ne représente aucunement une menace. La civilisation des Grecs étant la plus développée du monde méditerranéen, s'en rapprocher ne signifie pas s'acculturer, mais plutôt se civiliser.

²⁸ P. Grimal, 1975, p. 95-96.

²⁹ P. Veyne, 1979, p. 7-10, fait un parallèle intéressant entre l'hellénisation sélective adoptée par les Romains à partir de cette époque et l'attitude que les Japonais eurent au cours du 20^e siècle et qui leur permit de se libérer de leur dépendance vis-à-vis la civilisation occidentale.

³⁰ Valère Maxime, 4, 3, 9. Selon A. Momigliano, 1991, p. 26, cette relation des *Fabii* avec la culture grecque et leurs relations précoces avec des Grecs leur valent d'ailleurs parfois le titre de philhellènes de la part des auteurs modernes.

pose peu à peu l'urbanisation de l'Italie, les Romains se tournent vers les solutions déjà utilisées par les Grecs. Cela explique pourquoi, aux yeux des archéologues modernes, Pompéi ressemble à s'y méprendre à un établissement grec³¹.

P. Veyne souligne que, à leurs propres yeux, les Romains n'adoptent pas la culture grecque, mais se mettent tout simplement au niveau de la seule civilisation internationale de l'époque, ainsi que le fait Carthage. D'ailleurs, même selon les critères des Grecs, Rome ne devient pas une véritable cité hellénisée. En effet, ses habitants n'adoptent ni les manières de vivre, ni les valeurs, ni la langue des Hellènes³².

Au III^e siècle avant Jésus-Christ, l'ambiguïté de Rome face à l'hellénisme et sa victoire inattendue sur les armées de Pyrrhos intriguent les Grecs qui, jusqu'alors, avaient porté peu d'attention à la ville italienne. L'aspect militaire de la société romaine et l'importance de la *fides*³³ sont étudiés et admirés par certains savants grecs. L'historien Timée, un Sicilien vivant à Athènes, semble être le premier à s'intéresser sérieusement à Rome et à réunir à son sujet une documentation importante³⁴. Toutefois, comme le fait remarquer A. Momigliano, l'intérêt des Grecs pour les Romains semble se tarir lorsque Rome entame, avec Carthage, un conflit qui paraît sans issue. Ce désintérêt paraît d'autant plus curieux que les Italiens, pour leur part, vont profiter des deux premières guerres puniques pour se mettre encore davantage à « l'école de la Grèce »³⁵.

³¹ P. Veyne, 1979, p. 9.

³² Les fondements de l'hellénisme rejetés par les Romains (gymnase, concours et langue grecque) ont été détaillés plus haut (*supra*, p. 12). Voir aussi P. Veyne, 1979, p. 8-10.

³³ La *fides*, d'après les explications données par M. Dubuisson, 1985, p. 92, regroupe des notions de devoir, de fidélité, de loyauté, d'honneur et de probité. C'est sur la *fides* qu'étaient fondés les relations de clientèle dans le monde romain, ainsi que tout le système des magistratures où chacun devait donner le meilleur de lui-même au nom du bien de la patrie toute entière.

³⁴ A. Momigliano, 1991, p. 27-29, spécifie que Théophraste, Callias de Syracuse et Hiéronimos de Cardia avaient également mentionné Rome dans leurs écrits, mais ils n'étaient pas allés en Italie étudier de près la ville et ses coutumes, ainsi que le fit Timée.

³⁵ A. Momigliano, 1991, p. 28-29, ainsi que D. et Y. Roman, 1994, p. 34-38, soulignent tous trois que c'est, étrangement, au moment où Rome est engagée dans ses guerres avec Carthage qu'elle met le plus d'énergie à acquérir la culture savante des Grecs.

Les guerres puniques et la crise de l'identité romaine

L'inquiétude provoquée à Rome par les guerres puniques amène en effet une accélération de l'hellénisation religieuse³⁶. C'est durant la première guerre contre Carthage que le *ritus graecus*, sur la foi d'un oracle, est adopté pour les sacrifices à Apollon, afin de se concilier les faveurs du dieu. Le rite étranger s'étendra bientôt à d'autres dieux, entre autres à Junon, que Rome prendra l'habitude de célébrer avec des théories chantantes et dansantes à la grecque³⁷.

À cette époque, l'hellénisme jouera également un rôle politique. Les Romains, ayant besoin de tous les appuis possibles pour faire face à Carthage, se proposent comme figure centrale de l'hellénisme pour attirer à eux les populations italiennes hellénisées³⁸. P. Veyne parle, à partir de ce point, d'une hellénisation « forcée » de Rome ou d'une « seconde hellénisation »³⁹. Auparavant, les Romains s'étaient contentés d'emprunter aux Grecs des

³⁶ Il est difficile de déterminer si les divinités romaines ont été empruntées aux Grecs ou si elles étaient communes au fonds culturel indo-européen. Toutefois, il apparaît évident que les rituels religieux et la mythologie ont, quant à eux, emprunté et adapté des éléments grecs (voir entre autres P. Veyne, 1979, p. 6). Ces emprunts se sont multipliés lors des crises entourant la première guerre punique.

³⁷ J'émettrais ici l'hypothèse que le faste et l'aspect public des rites hellènes devaient probablement contribuer à rassurer la population (qui pouvait y prendre part directement alors qu'elle ne participait que très peu aux rites romains). D. et Y. Roman, 1994, p. 34-37.

³⁸ Les Italiens ayant vécu sous l'influence des Étrusques ou dans le voisinage des colonies grecques de Grande Grèce ne sont effectivement pas prêts à rejeter l'hellénisme qui imprègne leurs arts et leur quotidien. D. et Y. Roman, 1994, p. 38.

³⁹ Les deux phases que P. Veyne distingue dans l'hellénisation de Rome ne sont pas cloisonnées, mais se chevauchent. Le trait distinctif de la première phase est qu'elle relève du domaine pratique. Elle ne s'accompagne pas de valeurs proprement grecques, mais seulement de l'adoption et de l'adaptation de techniques. La seconde phase appartient au domaine de la culture générale, elle est davantage accompagnée de modèles de pensée et de comportements grecs. L'architecture, la poterie, la rédaction de traités, le théâtre appartiennent à la première hellénisation, la philosophie, la rhétorique et les banquets, à la seconde. P. Veyne, 1979, p. 1-15.

techniques qui leur semblaient naturelles et que les Grecs avaient, selon les croyances de l'époque, simplement « découvertes » (et non pas « inventées ») avant eux. Cependant, à partir du moment où les Romains établissent des protectorats sur d'anciennes possessions grecques (comme en Sicile et en Grande-Grèce), ils entrent en contact avec une culture savante qu'ils doivent intégrer afin de se maintenir au niveau de la civilisation hellène⁴⁰.

Or, cette culture savante ne peut pas être simplement commandée à des artisans étrangers, comme l'étaient les vases et les bâtiments. Elle englobe la rhétorique, la littérature et la philosophie, des disciplines dont les valeurs doivent être mises en pratique par ceux qui veulent les comprendre et les apprécier⁴¹. Selon P. Veyne, c'est cette introduction forcée de valeurs hellènes dans la vie romaine qui créera un certain ressentiment envers l'hellénisme. Cette hypothèse apparaît pleine de bon sens, puisque c'est principalement après l'adoption de ces disciplines grecques que les premières protestations d'anti-hellénisme et de philhellénisme se font entendre à Rome.

P. Grimal, aborde sous un autre angle cette question. Selon lui, avant les guerres puniques, Rome baigne dans un hellénisme global, vivant et dynamique, fait d'adaptations et d'innovations. Durant les affrontements contre Carthage, la cité se replie sur elle-même et durcit ses traditions, prenant soudain conscience de la malveillance de certains Grecs à son endroit⁴². L'hellénisme qui survit à ce durcissement est intellectuel et savant, davantage tourné vers la Grèce Classique et la copie directe de modèles grecs. P. Grimal date également de cette époque l'antagonisme entre les philhellènes et les anti-hellènes, mais il le croit fondé sur une acceptation ou un rejet des enseignements (plutôt que des valeurs) des Grecs⁴³. Le modèle présenté par P. Grimal est cependant démenti par les travaux de M. Dubuisson sur

⁴⁰ Selon P. Veyne, 1979, p. 8-12, les Romains se feront les élèves des Grecs dans tous les domaines à l'exception notable du droit où ils avaient développé leur propre expertise.

⁴¹ P. Veyne, 1979, p. 14-15.

⁴² Ces Grecs « malveillants » du point de vue romain sont probablement ceux qui collaborent avec Carthage.

⁴³ P. Grimal, 1975, p. 98-99. Ce modèle n'est pas neuf, puisqu'il est déjà présent chez A. Besançon, 1910.

l'apprentissage du grec à Rome⁴⁴, ainsi que par des indices démontrant que même les anti-hellènes les plus acharnés avaient, nous le verrons, une certaine familiarité avec la culture grecque.

La polarisation de l'opinion publique romaine autour de la question de l'hellénisme devient particulièrement visible dans la mouvance de la seconde guerre punique. C'est alors qu'apparaissent, sous la plume des auteurs modernes, de nombreux Romains « philhellènes ». Les sections qui suivent présenteront, sans prétendre à l'exhaustivité, plusieurs de ces personnages ainsi que les impacts de leur philhellénisme sur le monde grec.

M. Marcellus et le pillage des œuvres d'art

M. Marcellus a longtemps été considéré non seulement comme un philhellène, mais également comme le plus ancien d'entre eux, car les jeux organisés en son honneur par la ville de Syracuse étaient les plus anciens honneurs connus accordés à un Romain. Ces jeux, les *Marcellia*, lui avaient été accordés, croyait-on, après qu'il eut libéré la ville des mains des Carthaginois en 212⁴⁵.

Cependant, la libération de cette ville ne fut pas nécessairement un exemple de philhellénisme. M. Marcellus, certes passionné par la culture grecque⁴⁶, mais visiblement peu soucieux du bien des Grecs eux-mêmes, pilla en effet les trésors artistiques de Syracuse et les fit transporter à Rome⁴⁷. Son triomphe, d'une richesse jamais vue à l'époque, fit sensation. Il

⁴⁴ M. Dubuisson démontre en effet que les Romains n'apprenaient pas un grec « classique », mais bien la *koiné* de leurs contemporains, ce qui devait leur rendre plutôt ardue la lecture de textes poétiques datant de la Grèce classique. M. Dubuisson, 1992, p. 191-193.

⁴⁵ Voir à ce sujet J.-L. Ferrary, 1997, p. 217, note 47, ainsi que l'ouvrage (non encore publié) de G. Thériault sur les bienfaiteurs et les honneurs culturels dans le monde grec, chapitre 2, no 49.

⁴⁶ M. Marcellus sera le premier Romain à se faire raser régulièrement la barbe et qui sera représenté glabre. J.-N. Robert, 2002, p. 57.

⁴⁷ D. et Y. Roman, 1994, p. 60, vont jusqu'à parler d'une « politique de pillage » qui surviendra à la suite de la découverte de l'art grec par les Romains.

contribua à introduire à Rome un luxe qui y était encore inconnu et un mode de vie « à la grecque »⁴⁸. Cela aurait d'ailleurs choqué le jeune tribun militaire de Marcellus, M. Porcius Cato, plus connu sous le nom de Caton le Censeur ou l'Ancien...

Le pillage de M. Marcellus et le faste de son triomphe feront des émules, qui ne se priveront pas de s'emparer par la force ou par la tromperie d'œuvres d'art appartenant à des villes libérées par leurs armées ou soumises à leur autorité. Nombre de ces pilleurs de villes prendront pour prétexte leur amour de l'art grec ou leur désir d'embellir Rome et seront parfois qualifiés (à tort, semble-t-il juste d'affirmer) de philhellènes. Verrès, illustre adversaire de Cicéron, sera du nombre de ces esthètes sans scrupules et pillera à son tour la Sicile pour enrichir ses villas⁴⁹.

Ce « philhellénisme » rapace ne sera certes pas à l'avantage des Grecs qui verront leurs objets de culte et autres trésors partir vers l'Italie. Heureusement, il existera aussi des formes plus positives de démonstrations d'affection envers la culture hellène.

D'ailleurs, des études modernes portent à croire que les *Marcellia* n'ont pas été créées pour commémorer les actes de M. Marcellus, mais plutôt l'administration exemplaire de l'un de ses descendants, C. Marcellus. Les jeux étaient célébrés à la date anniversaire de la prise de la ville par M. Marcellus, mais cela n'avait pour but que d'honorer davantage le gouverneur de 79 en le rattachant à son illustre ancêtre⁵⁰.

⁴⁸ J.N. Robert, 2002, p. 55-57 et 233-234.

⁴⁹ Du moins, s'il faut en croire son accusateur, Cicéron, *In Verr.*

⁵⁰ Syracuse célébrait des jeux appelés *Marcellia*, qui nous sont connus par les discours de Cicéron contre Verrès, où il lui reproche notamment de les avoir abolis pour les remplacer par des *Verria* (*In Verr.* 2, 51-52 et 4, 151). Il semble clair selon les deux premiers passages que les jeux ont été institués pour C. Marcellus, gouverneur de Sicile en 79, cependant le troisième passage précise qu'ils furent célébrés à la date anniversaire de la prise de la ville par M. Marcellus, d'où la confusion. Voir à ce sujet J.-L. Ferrary, 1997, p. 217, note 47 ; G. Thériault, 2001, p. 88.

Caton contre Scipion : conception de la politique extérieure de Rome

La seconde guerre punique marque l'apparition, sur la scène politique romaine, des personnages de Caton le Censeur et de Scipion l'Africain⁵¹. Les générations postérieures, de l'Antiquité jusqu'à nos jours, présenteront souvent Caton comme l'archétype de l'opposant à l'hellénisme, et Scipion comme le philhellène modèle⁵².

Pourtant, le vainqueur d'Hannibal ne semble pas avoir eu, en faveur des Grecs, une bienveillance particulière. Son hellénisme nous est surtout connu à travers les critiques qu'en fait Caton et qui nous sont parvenues de seconde main, à travers les œuvres de Polybe ou de Plutarque⁵³. Questeur sous son consulat, Caton dépeint l'Africain comme un amateur du luxe à la grecque, un général acceptant le relâchement de ses troupes et dépensant à l'excès⁵⁴.

Certes, Scipion a été éduqué à la grecque, par un précepteur, selon la nouvelle mode en vigueur à Rome à l'époque. Cela sous-entend une certaine sensibilité à l'hellénisme, sensibilité dont Caton, élevé en Sabine et éduqué uniquement par son père⁵⁵, est réputé être dépourvu. Cependant, aucune ville grecque ne semble avoir honoré régulièrement Scipion en échange de bienfaits particuliers⁵⁶, alors que son contemporain, Flaminius, verra son

⁵¹ P. Cornelius Scipio, selon son nom latin. Le surnom « Africanus » ne lui est donné qu'à la suite de sa victoire sur Hannibal.

⁵² J.-N. Robert, 2002, p. 11-25. Cependant A. Besançon, 1910, montrait déjà que Caton n'était pas l'anti-hellène qu'on présente traditionnellement.

⁵³ L'amitié de Polybe avec Scipion Émilien n'est sans doute pas étrangère au fait qu'il parle fréquemment de l'Africain dans son œuvre. Quant à Plutarque, il consacre une *Vie* à Caton l'Ancien, dans laquelle il aborde également le personnage de Scipion l'Africain.

⁵⁴ Plutarque, *Caton l'Ancien*, 3, 5-6. C'est sur cette image que s'appuie P. Grimal, 1975, p. 201-211. Chez H.H. Scullard, 1970, p. 112, on retrouve également les critiques de Fabius, qui n'aimait pas voir le général romain déambuler dans Syracuse en habits grecs, entouré de grammairiens et d'athlètes.

⁵⁵ Sur la question de l'éducation des deux hommes, voir J.-N. Robert, 2002, p. 43.

⁵⁶ Du moins les principaux travaux relevant les honneurs rendus par des Grecs à des Romains en échange de leurs bienfaits n'en font pas mention. J.-L. Ferrary, 1998; 1997; G. Thériault, 2001 et à paraître.

philhellénisme récompensé en outre par des jeux. Les témoignages épigraphiques grecs concernant Scipion évoquent seulement quelques honneurs épisodiques, obtenus en échange de dons à des sanctuaires célèbres⁵⁷. Bref, si Scipion peut être considéré comme un philhellène étant donné son goût pour la culture des Grecs, il ne faut pas exagérer son implication envers eux. De plus, au cours de la guerre contre Antiochos III, lorsque celui-ci tente de corrompre l'Africain avec de l'or et du pouvoir, manœuvre normale pour un général hellénisé, Scipion rejette ces propositions avec une probité toute romaine, malgré le luxe grec qu'elles lui faisaient miroiter⁵⁸.

De son côté, Caton n'est pas l'anti-hellène rétrograde et austère que l'on dépeint traditionnellement. Il a effectivement été un censeur sévère, prompt à approuver des lois somptuaires destinées à combattre le luxe amené à Rome par les butins saisis en Orient⁵⁹. Il a également mis un point d'honneur à s'adresser aux Grecs en latin, mais ce ne semble pas être, contrairement à ce qui a déjà été avancé, parce qu'il ne parlait pas leur langue ou l'avait apprise seulement dans sa vieillesse⁶⁰. Les conquêtes romaines ayant métamorphosé le modèle économique de la République et l'ayant mis en contact avec le vaste marché hellénisé, Caton s'est adapté à ce monde nouveau et est rapidement devenu un homme d'affaires avisé, multipliant les propriétés et jonglant avec l'usure, au mépris des traditions romaines

⁵⁷ Notamment à Délos et à Delphes. H.H. Scullard, 1970, p. 198-207, notes 163 et 170.

⁵⁸ P. Grimal, 1975, p. 189-196. D'après Plutarque, *Caton l'Ancien*, 15, 1-2 et Tite-Live, 38, 50-60, Scipion l'Africain sera quand même accusé en 185/184 par Caton d'avoir été corrompu par Antiochos en échange d'une paix plus douce. J.-N. Robert, 2002, p. 159.

⁵⁹ A. Besançon, p. 7-9. Le luxe développait la passion des Romains pour la beauté et l'art, ce qui faisait sentir l'importance d'une éducation soignée, à la grecque, et diminuait l'influence du *mos maiorum* (mœurs ancestrales à la base de l'éducation traditionnelle romaine). Cependant, P. Grimal, 1975, p. 236, relève que, au cours de cette même censure, Caton fit construire une basilique (édifice typiquement grec et oriental) sur le Forum.

⁶⁰ Selon Plutarque, Caton aurait utilisé des références grecques dans ses écrits, ce qui prouve qu'il avait une bonne connaissance de cette langue. De plus, il avait un esclave grammairien, Chilon, dont il louait les services. Plutarque, *Caton l'Ancien*, 2, 5-6 ; 8, 4-5 ; 20, 5. Pour P. Grimal, Caton évitait de parler grec non par ignorance, mais afin que Rome ne paraisse plus être l'élève des Grecs, mais bien leur supérieure. P. Grimal, 1975, p. 192.

privilégiant la culture de fermes modestes. De plus, le Sabin frugal appréciait énormément, semble-t-il, les plaisirs et les discussions des longs repas à la grecque⁶¹.

Il ne faut donc pas diviser trop hâtivement les Romains du II^e siècle avant J.-C. en deux camps opposés et irréductibles : les philhellènes et les anti-hellènes. Les uns comme les autres semblent avoir tout autant apprécié certains aspects de la culture grecque. D'ailleurs même Caton et Scipion l'Africain, éternels opposants politiques, ont partagé quelques amis communs, notamment le poète Ennius. Sans doute amené à Rome par Caton⁶², qui l'a protégé durant sa censure et a encouragé la diffusion de son œuvre, Ennius est à l'origine d'un courant poétique ambigu mêlant thèmes grecs et langue latine. Il composa un panégyrique en l'honneur de Scipion l'Africain et son buste fut placé dans la tombe des Scipions, en compagnie de ceux de Publius et Lucius Scipion, ce qui montre qu'il avait développé une certaine intimité avec cette famille, malgré la protection dont Caton le gratifiait⁶³.

Scipion et Caton n'étaient donc pas véritablement divisés par leur acceptation ou leur rejet de l'hellénisme, mais plutôt par leur conception de ce que Rome devait faire de cet hellénisme sur le plan politique. Caton défendait la République et la *fides* romaine, l'individualisme grec (symbolisé par la personnalisation du pouvoir dans les royaumes hellénistiques) lui semblant une menace constante pour la stabilité du régime oligarchique. Il croyait à la *pax deorum*, la paix et le succès accordés à Rome par les dieux en échange de sa haute moralité. Il était donc opposé aux guerres de conquête, qui lui paraissaient injustes, susceptibles d'affaiblir la supériorité morale de la République et de provoquer sa défaite. C'est en ce sens qu'il est possible de le percevoir comme un anti-hellène. Scipion, de son côté,

⁶¹ J.-N. Robert, 2002, p. 286-294. L'auteur ne cite malheureusement pas de passage précis.

⁶² L'arrivée d'Ennius à Rome coïncide avec un hypothétique passage de Caton par la Sardaigne. Cependant, ni le fait que Caton ait amené Ennius avec lui, ni même la présence de Caton en Sardaigne à cette époque ne semblent sûrs. La seule source à ce sujet est Cornelius Nepos, *Caton*, 1,4. Les autres auteurs ayant écrit au sujet de Caton (Plutarque et Cicéron) n'en font pas mention. La protection de Caton envers Ennius n'étant cependant pas remise en question et me semblant plus importante que les circonstances de l'arrivée à Rome, je préfère ne pas me prononcer sur ce point de détail. Pour la discussion détaillée à ce sujet, voir J.S. Ruebel, 1977, p. 155-157.

⁶³ Au sujet des relations entre Ennius et les deux hommes, voir P. Grimal, 1975, p. 236 et H.H. Scullard, 1970, p. 237.

croyait que la puissance de Rome devait servir la civilisation grecque dont elle était issue. Il prônait un impérialisme pacificateur inspiré sans doute d'Alexandre le Grand et, dans la foulée, un pouvoir romain concrétisé dans la personne de ses généraux⁶⁴. Il n'hésitait pas non plus à entourer sa personne d'une aura religieuse, à l'exemple de celle dont se paraient les monarques hellénistiques⁶⁵. Ses idées et manières le rapprochaient donc du monde grec et lui méritent donc, à tout le moins au sein de l'historiographie moderne, l'appellation de philhellène.

Les opinions de ces deux personnages, modelées par leur amour ou leur rejet de l'hellénisme sur le plan politique, sont représentatives des idées circulant à Rome au début du II^e siècle. Elles influencèrent la politique extérieure de la République, dont les Grecs subirent les contrecoups. Rome intervint d'abord timidement dans les querelles des Hellènes, sans conquérir les territoires qu'elle pacifiait, ce qui était à la fois en accord avec les idées de Caton et avec celles de certains philhellènes qui, contrairement à Scipion, croyaient que les Grecs ne devaient pas être soumis à Rome. Cependant, les anciens royaumes hellénistiques révélant peu à peu leur richesse et leur instabilité constante, philhellénisme « à la Scipion », appât du gain et espoir de tranquillité poussèrent les Romains à la conquête. Éventuellement, selon P. Grimal, la conjugaison délicate du philhellénisme et des traditions romaines donna la fameuse *pax romana*, qui apporta aux Grecs une tranquillité bienvenue⁶⁶. Mais ce processus fut long et parfois inégal, marqué entre autres par les récriminations de cités qui voulaient conserver la liberté que des philhellènes leur avait accordée⁶⁷.

⁶⁴ Les conceptions politiques divergentes de Caton et de Scipion ont été analysées à de nombreuses reprises et sont ici simplement résumées. Pour les détails, voir P. Grimal, 1975, p. 201-211 ; J.-L. Ferrary, 1988, p. 539 ; D. et Y. Roman, 1994, p. 68-72 ; J.-N. Robert, 2002, p. 255-256.

⁶⁵ Sur ce point particulier, voir l'article de R. Séguin, 1974. L'auteur y démontre comment l'attitude religieuse de Scipion se démarquait de celle de ses contemporains romains et de quelle façon son séjour en Sicile a pu l'inciter à poursuivre dans cette voie singulière, proche de celle d'Alexandre le Grand, qu'il admirait.

⁶⁶ P. Grimal, 1975, p. 201-211.

⁶⁷ Voir à ce sujet J.-L. Ferrary, 1999, *passim*.

T. Quinctius Flaminius et la liberté des cités

Contemporain de Caton et de Scipion l'Africain, T. Quinctius Flaminius est longtemps resté dans l'ombre de ces grands personnages. Durant tout le Moyen-Âge et même parfois jusqu'au XIX^e siècle, l'historiographie romaine l'a ignoré ou confondu avec un consul au *cognomen* semblable : Flaminius⁶⁸. Pourtant, Flaminius est une figure célèbre du monde grec antique et démontre un philhellénisme beaucoup plus marqué que son contemporain, Scipion l'Africain.

Nous ignorons pratiquement tout de l'enfance de Flaminius. Il est possible, étant donné sa naissance patricienne et l'implication de sa famille au sein de la religion romaine, de présumer qu'il a sans doute reçu la même éducation grecque que Scipion⁶⁹. Comme Caton, Flaminius a servi sous M. Marcellus comme tribun militaire. Il a ensuite été envoyé à Tarente, ville de Grande Grèce récemment reprise à l'ennemi, où une présence militaire était nécessaire. C'est dans cette cité, décrite par E. Badian comme la plus hellénisée d'Italie⁷⁰, que Flaminius acquiert (ou perfectionne) sa connaissance de la langue grecque et démontre pour la première fois sa capacité à concilier intérêts romains et mœurs hellènes. À la mort de son commandant, Flaminius n'est pas relevé de son poste à Tarente, mais on lui demande au contraire, malgré son jeune âge, de prendre en charge la garnison, à titre de propréteur. Il reviendra de cette mission avec une réputation de diplomate bien établie⁷¹.

⁶⁸ Et même lorsqu'il n'était pas confondu avec d'autres personnages, Flaminius semble avoir présenté peu d'intérêt, si on en juge par la brièveté des articles d'encyclopédie qui lui furent consacrés. E. Badian, 1970, p. 4-7.

⁶⁹ Ni Plutarque, *Flaminius*, ni E. Badian, 1970, ne donnent de détails sur l'éducation de Flaminius (Plutarque, *Flam.*, 1, 4, se borne à dire qu'il a appris l'art militaire par la pratique). Cependant, en rapprochant sa situation familiale de celle de Scipion, il est possible, semble-t-il, d'avancer cette hypothèse.

⁷⁰ « the most Hellenic city in Italy », E. Badian, 1970, p. 29.

⁷¹ Pour ce passage, voir E. Badian, 1970, p. 27-31. Le reste de la carrière de Flaminius est également bien détaillé dans ce court ouvrage, l'un des rares à prendre Flaminius pour objet.

À l'époque, Rome avait décidé de s'impliquer durablement auprès des Grecs, attaqués de nouveau par la Macédoine, afin de les utiliser pour contrebalancer les forces des royaumes orientaux potentiellement hostiles. Pour ce faire, la République devait apparaître non pas comme une puissance militaire rapace, mais bien comme une alliée extérieure, prête à intervenir en cas de besoin. Les pillages, de même que l'établissement de garnisons permanentes étaient donc à proscrire⁷². Cette orientation politique tenait le juste milieu entre le non interventionnisme de Caton et la volonté de conquête de Scipion. J.-L. Ferrary avance qu'elle aurait été inspirée de la politique hellénistique et que c'est pour cette raison qu'elle apparaît plutôt subitement et que les détails semblent en être laissés à l'appréciation de Flamininus, qui pourrait bien l'avoir proposée lui-même⁷³.

Une chose est sûre : Flamininus est pressenti comme l'homme capable de gagner cette seconde guerre de Macédoine et de mettre en pratique la nouvelle attitude de Rome. Il est donc envoyé en Grèce et c'est à ce moment qu'il acquiert définitivement sa réputation de philhellène. Les historiens modernes ont mis en doute ce qualificatif, sous prétexte que Flamininus servait ses propres intérêts plus que ceux des Grecs⁷⁴ ou parce qu'il n'était pas un grand hellénophone, ni un protecteur des arts et des artistes⁷⁵. Cependant, comme nous l'avons vu, la politique romaine reposait sur la somme des intérêts personnels de ses acteurs et le fait de faire coïncider son philhellénisme et ses intérêts ne devrait pas être considéré,

⁷² La part de Flamininus dans l'élaboration de cette orientation politique est, selon les auteurs, plus ou moins grande. Une chose est sûre : Flamininus n'agissait pas de son propre chef, mais bien avec l'approbation d'une partie du Sénat, ce qui s'explique si l'on considère qu'il appliquait une solution de compromis. P. Grimal avance que Rome serait entrée en guerre contre la Macédoine sous la pression de philhellènes qui voulaient donner une leçon à cette puissance, la première à avoir asservi les cités libres de Grèce. Cette explication tenant bien peu compte des intérêts de Rome elle-même, il semble qu'elle puisse faire partie des causes de l'entrée en guerre, mais non pas les résumer toutes entières. E. Badian, 1970, p. 36-37; J. Briscoe, 1972, p. 22-53 ; P. Grimal, 1975, p. 176-177 ; J.-L. Ferrary, 1988, p. 45-132.

⁷³ J.-L. Ferrary, 1988, p. 96.

⁷⁴ Voir J. Briscoe, 1972, p. 32-40.

⁷⁵ C'est la critique que fait E. Badian, 1970, p. 53-57. Cependant, l'historien répond par la suite à sa propre critique, en affirmant (p. 57-58) que le philhellénisme de Flamininus s'est exprimé sur le plan politique plutôt que culturel.

chez Flamininus, comme une preuve de duplicité, mais plutôt d'habileté. De plus, sa connaissance de la langue grecque semble être beaucoup plus grande que ce qui a longtemps été cru. La « lettre à Chyrétiae », le seul document grec connu portant la signature de Flamininus, démontre une très grande maîtrise de la langue et de la rhétorique grecque, mais il s'agit de grec hellénistique, dit *koiné*, alors qu'il a toujours été jugé à l'aune du grec classique⁷⁶. Il apparaît donc exagéré de mettre en doute le philhellénisme de Flamininus sur la base de ces critiques.

Pour ses contemporains grecs, à tout le moins, le doute n'est pas permis et Flamininus est bel et bien un philhellène. En 196, aux Jeux isthmiques de Corinthe, il proclame, en accord avec la nouvelle politique extérieure de Rome, la liberté des cités grecques récemment arrachées aux mains du roi de Macédoine⁷⁷. Il les exempte de tribut et de garnison tout en leur garantissant le droit de jouir de leurs lois ancestrales⁷⁸. À la suite de cette proclamation, Flamininus parcourt la Grèce et s'efforce de réorganiser les cités mises à sac au cours de la guerre, notamment dans la région de la Thessalie où il va jusqu'à créer des ligues et établir de nouvelles bases de gouvernance⁷⁹. Dans toutes ses actions, il fait preuve d'une grande compréhension des lois, des coutumes et de la langue des Hellènes. Contrairement à Caton ou à Paul-Émile, il ne semble pas juger que s'exprimer en grec amoindrit sa *dignitas* de Romain⁸⁰. C'est de cette « tournée » de la Grèce que date le

⁷⁶ *SIG*, 593. Le texte de cette lettre, sa traduction et son analyse détaillée se trouvent chez D. Armstrong et J.J. Walsh, 1986, p. 32-46.

⁷⁷ Plutarque, *Flamininus*, 10-11. L'épisode de la proclamation est également évoquée chez Polybe, 18, 46 et chez Tite-Live, 33, 32-33.

⁷⁸ Polybe, 18, 46. Voir J.-L. Ferrary, 1999, p. 69 pour l'explication de ces privilèges et leur évolution. Les premiers peuples dont les cités furent libérées étaient les Corinthiens, les Phocéens, les Locriens, les Eubéens, les Achéens de Phiotis, les Magnésiens, les Thessaliens et les Perrhaébiens.

⁷⁹ Ces nouveaux gouvernements, inspirés des traditions grecques quant à leurs mécanismes et titulatures, semblent avoir perduré sous l'Empire et influencé les ligues et les cités environnantes. D. Armstrong et J.J. Walsh, 1986, p. 40-42.

⁸⁰ E. Badian semble considérer que Flamininus, en s'exprimant en grec, est en avance sur le philhellénisme de ses contemporains, qui ne jugeaient pas cela digne d'un Romain... ou qui n'avaient pas les connaissances nécessaires pour s'exprimer correctement. J.-N. Robert présente plutôt les Romains s'exprimant en latin, comme Caton, en tant que pionnier d'une nouvelle image de Rome, qui ne se voulait plus l'élève et l'émule des Grecs, mais bien leur souveraine. Peu importe l'interprétation,

document dit « la lettre à Chyrétiae ». Elle témoigne de la volonté de Flaminius de régler les différends des Grecs tout en donnant de Rome une image positive⁸¹.

En reconnaissance de leur liberté retrouvée et de l'implication de Flaminius auprès d'eux, les Grecs lui dédièrent un culte⁸², faisant de lui le premier magistrat romain à recevoir semblables honneurs. Les villes d'Argos, de Gytheion et de Chalcis le glorifièrent et lui attribuèrent les épithètes de « libérateur » et de « sauveur ». Un concours, les *Titeia*, fut instauré en sa mémoire⁸³. De telles marques de reconnaissance ne peuvent avoir été méritées que par un philhellénisme marqué et avant-gardiste. D'ailleurs, les accusations de duplicité auxquelles Flaminius fut en butte, tant de la part de ses contemporains que des historiens modernes⁸⁴, peuvent porter à sourire, car ce sont les mêmes qui sont régulièrement adressées aux Grecs dans leur ensemble⁸⁵.

La liberté des cités grecques, proclamée en grande pompe par Flaminius, ne sera certes pas aussi complète que ce que les Grecs auraient pu espérer. Ni le choix de leur constitution, ni celui de leur ligue d'appartenance ne leur fut laissé. Alors que les cités libérées devenaient plus nombreuses, celles-ci se retrouvèrent bientôt avec un seul véritable privilège, celui de ne pas être directement soumises à la juridiction d'un gouverneur de province. Cependant, alors que les cités provinciales pouvaient aisément jouir des vestiges de leur autonomie, les cités libres devaient se battre constamment pour préserver leurs privilèges

un fait demeure : Flaminius, lui, n'avait que faire de ces considérations et parlait grec lorsque le besoin s'en faisait sentir. E. Badian, 1970, p. 56 ; J.-N. Robert, 2002, p.243 et 256-260.

⁸¹ D. Armstrong et J.J. Walsh, 1986, p. 31-36.

⁸² Plutarque, *Flaminius*, 16, explique la fondation du culte à Chalcis.

⁸³ G. Thériault, 2001, p. 87.

⁸⁴ Polybe, livres 19-23 ; E. Badian, 1970, p. 29 ; J. Briscoe, 1972, p. 22-23.

⁸⁵ Voir, entre autres, à ce sujet M. Dubuisson, 1985, p. 86. A. Besançon, 1910, p. 33-82 et M.A. Trouard, 1942, p. 60-71, font également une description exhaustive des défauts reprochés aux Grecs.

et leur liberté d'action⁸⁶. Il semble tout de même que la notion de liberté, même ambiguë et limitée, était chère au cœur des Grecs et fut perçue de façon extrêmement positive, en tant que preuve du philhellénisme des Romains.

Le mécénat des *Aemilii* et des *Scipiones*

Dans le sillage de la troisième guerre de Macédoine et la défaite de Persée à Pydna en 168, se profile un autre philhellène romain souvent négligé, L. Aemilius Paullus, dit Paul-Émile. Beau-père du fils de Caton et père du petit-fils adoptif de Scipion l'Africain (le futur Scipion Émilien), Paul-Émile semble avoir su dans toutes les situations allier les cultures grecques et romaines, ses inclinaisons personnelles et les nécessités politiques⁸⁷. Il s'acquit une réputation de droiture, voire de pingrerie, en ne conservant, de tout le magnifique trésor pris à la Macédoine, que la bibliothèque du roi Persée⁸⁸.

Selon J.-L. Ferrary, ce qui fait de Paul-Émile un philhellène, c'est son amour de la culture hellène et non pas tant ses actions politiques. En effet, le philhellénisme de Paul-Émile semble s'exprimer surtout en temps de paix, lorsque des mesures répressives, comme le pillage de l'Épire suite à la victoire de Pydna, ne sont pas de mise⁸⁹. Cela explique sans doute pourquoi la Grèce ne semble pas avoir réservé au vainqueur de Persée des honneurs à la hauteur de ceux accordés à Flaminius⁹⁰. Cependant, même si le philhellénisme de Paul-

⁸⁶ Tout ce passage est inspiré de l'article de J.-L. Ferrary, 1999, p. 69-84. Cet article met en lumière l'ouvrage en progression constante (*work in progress*) que constituaient la politique extérieure et l'impérialisme de Rome. Les Romains semblent avoir voulu accorder de véritables privilèges aux cités libérées, mais ceux-ci ont été grugés par le temps et la provincialisation.

⁸⁷ Ainsi que ses relations avec ces deux ennemis politiques. J.-N. Robert, 2002, p. 229-231.

⁸⁸ A. Henrichs, 1995, p. 253.

⁸⁹ J.-L. Ferrary, 1988, p. 533-553.

⁹⁰ En effet, il n'y a pas de trace d'un culte réservé à Paul-Émile... cela étant affirmé avec toutes les réserves que l'argument *a silentio* doit inspirer aux historiens.

Émile semble avoir eu peu d'écho en Grèce, il ne doit pas pour autant être négligé, car son impact sur les mentalités romaines paraît avoir été profond et durable.

Paul-Émile a donné à ses fils une éducation romaine doublée d'une éducation grecque⁹¹. Cette double éducation, nous le savons, deviendra au fil des ans la norme au sein de l'aristocratie romaine⁹². Il les amena également visiter les principaux sites grecs⁹³, ce qui peut le faire apparaître comme un précurseur de la pratique des séjours d'étude en Grèce qui sera courante dès la fin du II^e siècle pour la jeunesse dorée de l'Italie⁹⁴.

Placé devant la nécessité de faire surveiller près d'un millier d'anciens dirigeants achéens jugés peu sûrs, Paul-Émile les amène à Rome et s'assure de bien les traiter. L'un d'entre eux, Polybe, sera même hébergé par Paul-Émile lui-même et se liera d'amitié avec ses fils⁹⁵. Son « histoire de Rome » servira la propagande et l'impérialisme romains en présentant aux Grecs, dans leur propre langue, la haute moralité de Rome et ses buts pacifiques. Polybe encouragera également les Romains à ne pas abuser de leur pouvoir et à adopter des attitudes ne leur aliénant pas la majorité de leurs sujets grecs. En protégeant Polybe, Paul-Émile et, par la suite, Scipion Émilien, contribuèrent donc, par leur mécénat, à faciliter les relations entre les Romains et les Grecs⁹⁶.

⁹¹ J.-L. Ferrary, 1988, p. 536-538.

⁹² Au sujet de la double éducation des Romains bien nés à partir du II^e siècle, voir l'article de M. Dubuisson, 1992, p. 187-206, ainsi que D. et Y. Roman, 1994, p. 174 et suivante. En optant pour une éducation bilingue, les Romains préservaient leur propre culture, tout en permettant à leurs enfants d'acquérir le savoir des Hellènes. M. Dubuisson fait cependant remarquer que la langue grecque était souvent enseignée en premier aux enfants, par le biais des esclaves grecs chargés de leur éducation. Comme cette langue était tenue pour plus complexe et raffinée, son acquisition à un âge tendre était sans doute bien vue des parents.

⁹³ Dont, notamment, le sanctuaire de Delphes, J.-N. Robert, 2002, p. 230-231.

⁹⁴ La mode de ces séjours ne semble cependant pas avoir été lancée par la classe sénatoriale, mais plutôt par les riches familles de publicains. J.-L. Ferrary, 1988, p. 602-607.

⁹⁵ J.-N. Robert, 2002, p. 229-232. L'amitié de Polybe et des Scipions semble d'ailleurs avoir grandement contribué à la réputation de philhellènes de ceux-ci.

⁹⁶ Les motivations et les effets des écrits de Polybe ont été abondamment discutés. Voir, entre autres, J.-L. Ferrary, 1988, p. 333-350 et A. Momigliano, 1991, p. 43-52. Des polémiques semblent

Ces relations furent également aidées par les grandes fêtes, rappelant celles données par les Diadoques et les monarques hellénistiques pour célébrer leurs exploits, que Paul-Émile organisa à Amphipolis, après sa victoire sur Persée. Ces fêtes, dont la population profitait grandement, contribuèrent à la bonne réputation de Rome et à la popularité personnelle de Paul-Émile. Ces célébrations à la grecque seront reprises par la suite, quoique avec une moindre envergure, notamment par Scipion Émilien et Lucullus. Elles auront les mêmes effets positifs pour la réputation de Rome, le bonheur des populations et la popularité des généraux⁹⁷.

Pour toutes ces raisons, J.-L. Ferrary fait remarquer qu'un tournant du philhellénisme se produit autour de la personne de Paul-Émile, passant résolument de la scène politique (où il était représenté par la liberté des Grecs) à la scène culturelle et au mécénat⁹⁸. Ce tournant n'est guère surprenant puisqu'il coïncide avec un certain éveil culturel de Rome, éveil caractérisé par l'apparition de synthèses entre la culture grecque et les valeurs romaines. Le II^e siècle avant J.-C. voit en effet naître et prospérer une littérature latine qui s'éloigne des modèles grecs, tandis que l'architecture mêle désormais certains éléments romains aux canons grecs⁹⁹.

Le II^e siècle voit également apparaître, autour de Scipion l'Africain, de Paul-Émile et, plus tard, de Scipion Émilien, un regroupement d'individus connu sous le nom de « Cercle des Scipions ». Amalgame de Romains nantis et d'écrivains hellènes ou hellénisés, ce groupe était uni par des intérêts financiers, culturels et politiques, les riches jouant les mécènes en

être apparues autour de la question de l'honnêteté de l'auteur, mais les effets de ses écrits m'intéressent ici davantage que leur véracité.

⁹⁷ J.-L. Ferrary, 1988, p. 553-565.

⁹⁸ J.-L. Ferrary, 1988, p. 527.

⁹⁹ Plaute est la figure emblématique de cette littérature latine qui s'inspire des modèles grecs sans les copier totalement. Le temple de la Concorde de L. Opimius est, quant à lui, un exemple de la synthèse architecturale naissante. D. et Y. Roman, 1994, p. 159-187. Selon A. Momigliano, 1991, p. 28-29, c'est l'assimilation de la langue, des manières et des croyances grecques qui ont mené à la création d'une littérature nationale romaine.

protégeant les artistes et en contribuant à la diffusion de leurs œuvres, tout en travaillant à la constitution de leur propre réseau social¹⁰⁰.

Figure emblématique du Cercle des Scipions, Scipion Émilien¹⁰¹ semble représenter un nouveau type de philhellène, qui perdurera au cours des siècles. Alors que plusieurs de ses contemporains, tel Aulus Postumius Albinus¹⁰², embrassent trop largement l'hellénisme, au point de devenir des « grécomanes », et s'attirent les critiques de leurs aînés, Émilien évite ce type de piège. Il parvient à combiner les vertus romaines de loyauté, frugalité et gravité avec le raffinement et la culture des Grecs¹⁰³, le tout de façon à s'attirer les éloges de Caton l'Ancien lui-même¹⁰⁴. En effet, le philhellénisme du fils de Paul-Émile s'affirme surtout à travers ses relations sociales. Il aurait été, dès son jeune âge, un ami très proche de Polybe¹⁰⁵.

¹⁰⁰ D. et Y. Roman, 1994, p. 105-108 et 182. J.-L. Ferrary, 1988, p. 593-595, met cependant en garde : il ne faut pas exagérer l'homogénéité du cercle des Scipions, ni son philhellénisme. Centré autour de Scipion Africain et Scipion Émilien, ce réseau social a accueilli Polybe, Panétius, Térence et Lucilius, mais il oeuvrait tant pour la littérature latine en devenir que pour la diffusion des savoirs grecs.

¹⁰¹ Ou plutôt Publius Cornelius Scipio Aemilianus, dit aussi Africanus minor ou Second Africain.

¹⁰² Sur ce personnage, voir Aulu-Gelle, XI, 8, Polybe, XXXIX, 1, 4-9 ou Plutarque, *Caton l'Ancien*, 12. Aulus Postumius Albinus, consul en 151, est célèbre pour avoir écrit une histoire de Rome en grec en s'excusant, dans sa préface, des erreurs qu'il aurait pu, en tant que Romain, commettre dans cette langue. Caton l'Ancien lui dit, selon Polybe, qu'il était absurde ou irresponsable de demander pardon pour des erreurs commises lors d'une tâche qui n'aurait jamais dû être entreprise. Le fait est relevé par A. Henrichs, 1995, p. 244 et N.K. Petrochilos, 1974, p. 164.

¹⁰³ Par exemple, contrairement à Scipion l'Africain, il évite de s'exhiber en vêtements grecs et ménage ainsi sa *dignitas* de Romain. Il ne s'adonne pas non plus à la musique, contrairement à beaucoup de jeunes Romains de son âge. Cette façon de soigner son image sans pour autant rejeter l'hellénisme explique peut-être en partie sa popularité et son élection surprenante au poste de consul en 148. N.K. Petrochilos, 1974, p. 83 considère que c'est en rejetant les aspects les plus matériels de la culture grecque qu'Émilien apparaît comme « plus Romain ».

¹⁰⁴ N.K. Petrochilos, 1974, p. 200 ; R. Develin, 1978, p. 484-488 ; A. Henrichs, 1995, p. 249-250 ; J.-N. Robert, 2002, p. 260-266 et 278-290 soulignent tous ce fait, rapporté par Polybe, XXXVI, 8, 7 et Plutarque, *Caton l'Ancien*, 27, 6.

¹⁰⁵ A. Henrichs, 1995, p. 243-245.

Par la suite, il a entretenu d'excellentes relations avec le philosophe grec Panétius, qu'il emmena en ambassade avec lui en Asie¹⁰⁶.

La protection financière et politique que Paul-Émile et Scipion Émilien accordèrent à certains savants et artistes grecs contribua à ouvrir Rome à la philosophie et aux sciences, tout en assurant les Hellènes des bonnes intentions de Rome vis-à-vis la préservation et le développement de leur culture. Cependant, en conquérant la Macédoine, puis en détruisant Carthage, les *Aemilii* permirent également aux Romains d'étendre définitivement leur domination sur le monde grec¹⁰⁷.

Du II^e au I^{er} siècle : l'habitude du philhellénisme

Comme nous l'avons vu, au cours du II^e siècle avant J.-C., de nombreuses actions pouvant avoir été inspirées par le philhellénisme ont eu des impacts sur le monde grec. Cependant, le début de ce même siècle voit également Rome établir des limites à l'hellénisation et en éliminer les éléments qui lui semblaient les plus choquants, généralement des éléments populaires¹⁰⁸. L'affaire des Bacchanales survient en 186 et exile Dionysos du territoire romain pour un siècle¹⁰⁹. En 173, puis à nouveau en 161, mages et philosophes, pythagoriciens en tête, sont expulsés de Rome, par crainte de leur influence sur la jeunesse et le peuple¹¹⁰. Cependant, Dionysos s'adoucit peu à peu¹¹¹, les philosophes finissent toujours

¹⁰⁶ Il est possible de voir dans ce geste un honneur symbolique envers la culture grecque, où les philosophes tenaient une grande place. D. et Y. Roman, 1994, p. 602-608.

¹⁰⁷ A. Henrichs, 1995, p. 253.

¹⁰⁸ D. et Y. Roman, 1994, p. 314-315.

¹⁰⁹ D. et Y. Roman, 1994, p. 105-132.

¹¹⁰ D. et Y. Roman, 1994, p. 82-83.

¹¹¹ D. et Y. Roman, 1994, p. 256-279. Le culte de Dionysos réapparaît au I^{er} siècle avant J.-C., comme le prouvent les fresques de Pompéi. Au même moment, d'autres dieux étrangers se glissent en Italie (comme Isis et Sabazios), mais leurs cultes ont auparavant été débarrassés des éléments populaires ou secrets qui pouvaient paraître dangereux pour la stabilité de la République.

par revenir et, malgré les répressions, l'hellénisme littéraire survit au sein de certains cercles imprégnés de philhellénisme, tel celui des Scipions¹¹².

D'ailleurs, l'exemple de Scipion Émilien et d'autres jeunes hommes de son temps, en conjonction avec les ambassades de philosophes envoyées par certaines villes grecques¹¹³, rend les Romains friands de philosophie et les pousse à protéger les savants grecs qui la véhiculent. Ce faisant, les Romains découvrent également la géographie et l'ethnographie, deux sciences grecques auparavant abstraites que Rome met bientôt à son service dans un but pratique : mieux comprendre les peuples qu'elle combat et conquiert.

Car Rome ne tire pas seulement profit des sciences grecques sous leur forme déjà existante, mais en oriente leur développement et le stimule par le mécénat. Un exemple de ce soutien aux sciences est sans doute l'étude des Celtes faites par les Grecs à la demande des Romains. En effet, même s'ils avaient côtoyé les Celtes à Marseille depuis le VII^e siècle avant J.-C., les Grecs ne semblaient pas avoir vu l'intérêt d'étudier ce peuple en détail et de première main. Selon A. Momigliano, ce n'est qu'une fois poussés par les gouvernants Romains, qui désiraient arriver à comprendre les Celtes afin de pouvoir les gouverner plutôt que de devoir les massacrer, que les Grecs se sont mis à les observer d'un point de vue ethnographique¹¹⁴. Denys d'Halicarnasse, pour sa part, attribue à la domination romaine le déclin de la rhétorique de type asiatique et le retour de l'éloquence pure, attique. Les Romains n'ont probablement pas encouragé volontairement ce changement, mais la paix enfin établie, qui leur permettait de confronter leurs goûts à ceux des Grecs, aurait pu y mener¹¹⁵.

¹¹² Il faut dire que, selon J.-N. Robert, 2002, p. 260-266 et 278-290, même Caton l'Ancien, qui représente pourtant les anti-hellènes les plus acharnés, n'est pas totalement opposé à la philosophie, mais plutôt aux mœurs dissolues de certains philosophes et au mauvais exemple qu'ils constituent pour la jeunesse.

¹¹³ En particulier l'ambassade d'Athènes de 155, qui se composait de trois philosophes, dont Carnéade. Voir N.K. Petrochilos, 1974, p. 118-119, ainsi que C. Habicht, 1999, p. 293 et suivantes.

¹¹⁴ P. Grimal, 1975, p. 143-145 et A. Momigliano, 1991, p. 72-84.

¹¹⁵ A. Henrichs, 1995, p. 252 ; Denys d'Halicarnasse, *De orat. vetl.*, 3, 1.

Toutefois, l'hellénisme de l'après Guerres Puniques se coupe du peuple, qui ne peut se permettre le luxe qu'il véhicule et qui voit dans les Grecs des concurrents pour les faveurs des puissants¹¹⁶. Il faut spécifier que la majorité du peuple n'a que faire de l'enseignement des Grecs, alors qu'il est indispensable aux hommes qui veulent faire carrière en politique. En effet, alors que Rome connaît à nouveau des temps de paix, les procès deviennent la meilleure façon d'acquérir renommée et base politique. Or, ces procès se gagnent par l'éloquence et celle-ci ne s'acquiert qu'en adaptant au latin la rhétorique grecque. L'éducation bilingue demeure donc une nécessité¹¹⁷ et l'hellénisation forcée de Rome observée par P. Veyne se poursuit¹¹⁸.

L'historiographie ancienne et moderne du I^{er} siècle insiste moins sur les qualités de philhellène des différents personnages, indice que ces qualités frappent moins l'opinion publique. Les Grecs en tant qu'individus attirent beaucoup moins d'affection que leurs accomplissements culturels, mais leur présence au sein de la capitale n'est plus autant une source de rancœur¹¹⁹.

La création et l'administration des provinces grecques, ainsi que le développement du commerce ont tissé des liens entre les communautés hellènes et certains aristocrates

¹¹⁶ C. Damon, 1995, p. 181-195 attire l'attention sur la troisième *Satire* de Juvénal, qui présente un parasite romain se plaignant d'avoir été dépouillé de ses moyens de subsistance par des Grecs. M. Dubuisson, 1985, p. 90, explique la rancœur des Romains envers les Grecs par le fait que « les Grecs établis à Rome sont généralement plus aptes que les Romains de la même classe sociale à exercer des activités demandant une haute qualification intellectuelle ; ils tendent donc à supplanter dans la faveur des riches les « clients » romains traditionnels ». Voir aussi J.-N. Robert, 2002, p. 238 ; D. et Y. Roman, 1994, p. 182.

¹¹⁷ Voir à ce sujet D. et Y. Roman, 1994, p. 248-249.

¹¹⁸ Voir ci-haut, page 21, note 39.

¹¹⁹ Selon N.K. Petrochilos, 1974, p. 66-67, les Romains plaignent le déclin des Grecs et les ménagent pour rembourser leur dette culturelle. Par contre, l'opinion publique porte également au compte de l'influence des Grecs certains comportements considérés comme « extrémistes », par exemple les actions à saveur démocratique des Gracques. N.K. Petrochilos, 1974, p. 126.

romains¹²⁰, qui acceptent de leur servir de protecteur et de patron, ce qui peut être considéré comme une preuve de philhellénisme. L'évergétisme se met à compter au nombre des habitudes des riches Romains¹²¹. Cela mis à part, les différents effets du philhellénisme identifiés jusqu'ici se maintiennent. Le pillage est toujours une façon facile pour les Romains de se procurer richesses et œuvres d'art coûteuses¹²², mais une politique extérieure conciliante, le maintien ou le renouvellement de la liberté des cités, l'octroi de la citoyenneté romaine à certains individus, ainsi que la poursuite du mécénat contrebalancent ces exactions.

P. Veyne parle d'une avancée inconsciente de la tolérance à chaque génération¹²³. Cela explique sans doute pourquoi, au premier siècle, hellénisme et philhellénisme semblent à la fois plus présents et mieux dissimulés. L'attitude qui prévaut chez les aristocrates romains est d'acquérir une culture grecque, mais de la dissimuler aux yeux du public¹²⁴. Il faut ajouter qu'entre les guerres civiles, la menace extérieure de Mithridate et les ambitions dictatoriales de certains de ses dirigeants, Rome vit une époque suffisamment troublée pour s'accommoder d'un hellénisme qui, jusqu'ici, ne paraît pas lui avoir fait de tort.

¹²⁰ P. Grimal, 1975, p. 186-188.

¹²¹ Cette habitude nouvelle de l'évergétisme bénéficie tant aux villes grecques que romaines. Voir à ce sujet M. Cébeillac-Gervasoni, 1990, p. 699-722 et J.-L. Ferrary, 1997, p. 199-225.

¹²² Mais, on le sait, nombre des déprédations subies par les communautés grecques sont le fait non pas des magistrats romains, mais plutôt des sociétés de publicains qui se livrèrent aux confiscations de territoire et impositions démesurées, surtout durant les guerres civiles du I^{er} siècle. Voir aussi C. Delplace, 1977, p. 233-252. Il est à noter que j'utilise dans ce mémoire le terme générique de « publicain » ou de « percepteur », alors que l'excellent article de C. Delplace met en lumière les nuances existant entre différents types de négociants.

¹²³ Il explique que chaque génération place dans le passé un moment où la société était idéale et tenie d'empêcher que la société contemporaine ne s'éloigne de cet idéal. Cependant, comme cela échoue sans cesse et que le moment idéal se déplace, ce qui était inacceptable auparavant (par exemple avoir une villa avec une piscine) devient, au fil des générations, parfaitement normal. P. Veyne, 1979, p. 18-19.

¹²⁴ Cette double attitude est identifiée par tous les auteurs consultés, depuis A. Besançon, 1910, p. 179-182. Les motifs évoqués divergent légèrement, mais il semble évident qu'en dissimulant leur savoir de la culture hellène, les riches Romains évitaient de susciter la jalousie ou la méfiance de leurs contemporains. Ils évitaient également de se voir associer les défauts attribués aux Grecs, défauts qui entraient systématiquement en conflit avec les valeurs romaines. Sur ce sujet, voir en particulier N.K. Petrochilos, 1974, *passim* et M. Dubuisson, 1985, *passim*.

Pour illustrer les manifestations de philhellénisme qui se produisent au I^{er} siècle, examinons les actions de quatre contemporains de Cicéron, qui ont tous été honorés par les Grecs comme des protecteurs ou des libérateurs et semblent donc bien mériter le titre de philhellènes.

Scaevola, protecteur des cités d'Asie

Le nom de Q. Mucius Scaevola est célèbre à Rome au tournant du premier siècle, car il est à la fois celui d'un augure (consul en 117) reconnu pour son talent de juriste et celui d'un pontife maxime (consul en 95)¹²⁵. Cicéron, dans son *Brutus*, parle d'un Scaevola comme d'un proche des Scipions et des Panétius, faisant de lui l'un des rares hommes qui respectent encore les lois restreignant les dépenses reliées à la nourriture¹²⁶. Les deux Scaevola ayant manifesté un certain attachement au stoïcisme, prôné par Panétius, il est difficile de dire duquel des deux hommes il est fait mention par Cicéron. Cela n'est peut-être pas d'une très grande importance, puisqu'ils eurent visiblement une éducation et des goûts semblables, tournés vers l'hellénisme¹²⁷.

C'est le Pontife qui nous intéresse ici, car lors de son proconsulat en Asie (dont la date est sujette à discussion et varie entre 98/97 et 94/93¹²⁸), il émit un édit qui fut très apprécié des Grecs. Cet édit, composé alors que Scaevola était dans la province et pouvait en

¹²⁵ Pour ces détails, voir J.-L. Ferrary, 1988, p. 669.

¹²⁶ Cicéron, *Brutus*, 30, 113-131.

¹²⁷ Selon J.-L. Ferrary, 1988, p. 398, il est clair que l'augure fut un familier de Panétius et du Cercle des Scipions. Le pontife maxime étant, pour sa part, traditionnellement associé au stoïcisme (N.K. Petrochilos, 1974, p. 120, note 2), les deux homonymes semblent donc avoir partagé leur intérêt pour les Grecs et leur culture.

¹²⁸ Il semble qu'une partie de la confusion provient du fait que nous ne savons pas si Scaevola est allé en Asie en tant que propréteur ou proconsul. Pour la discussion présente, cela a peu d'importance, puisque dans les deux cas, Scaevola se retrouvait en charge de la province. Pour un bref survol du problème, voir T.C. Brennan, 2000, p. 449-552.

comprendre les besoins, assurait une certaine autonomie aux cités, ainsi qu'une place importante à la législation grecque. Le Sénat érigea le document en modèle, qui fut d'ailleurs repris par Cicéron lors de son proconsulat en Cilicie¹²⁹. Toujours durant son proconsulat en Asie, Scaevola, conseillé par un juriste et ami, P. Rutillius Rufus, tenta de lutter contre les abus perpétrés par les publicains à l'encontre des provinciaux. De plus, contrairement à beaucoup d'autres magistrats provinciaux, il paya lui-même ses dépenses et celles de son entourage, ce qui alléga d'autant les impôts de la province¹³⁰. Ces gestes contribuèrent à maintenir, pour les Grecs, une marge d'autonomie et de liberté, dans la lignée de celle offerte par Flaminius, et à renouveler la loyauté de l'Asie envers Rome.

Entre son intérêt pour le stoïcisme et sa bienveillance envers ses administrés grecs, il est possible de déduire que Q. Mucius Scaevola était probablement un philhellène. Les Grecs d'Asie l'honorèrent comme le sauveur de leur province en lui dédiant des honneurs exceptionnels¹³¹ et des jeux éponymes, les *Mucieia*, qui devinrent si populaires que même Mithridate n'osa pas les abolir lorsqu'il s'empara par la force de la province¹³². Cependant, le philhellénisme de Scaevola ne confinait pas à la grécomanie, puisqu'il se moqua ouvertement du préteur T. Albucius, qui, lui, singeait en tout les manières des Grecs¹³³. En ménageant à la fois les Grecs et son image de Romain, Scaevola s'inscrivait dans les manières de son temps. Les circonstances même de sa mort (son assassinat sur les lieux du Sénat par un partisan de

¹²⁹ Cicéron, *Att.*, 6, 1, 15. Voir également N.K. Petrochilos, 1974, p. 120, note 2. T.C. Brennan, 2000, p. 480, souligne que Cicéron n'est pas le seul à avoir repris l'édit de Scaevola. Un préteur gouvernant la Sicile, L. Sempronius Asellio, s'en inspira lui aussi.

¹³⁰ C. Delplace, 1977, p. 244-245 ; T. C. Brennan, 2000, p. 349 et 549-552. Rutillius Rufus agissait à ce moment à titre de légat et il administra temporairement la province suite au départ de Scaevola. Il est commun de voir, dans l'accusation d'extorsion qui l'attendait à son retour à Rome, une vengeance des publicains qui, à défaut du gouverneur, s'attaquaient à son légat.

¹³¹ Soit des *τιμαὶ ἰσόθεοι*, des honneurs semblables à ceux des dieux. Voir G. Thériault, à *paraître*, chapitre 2, no 45.

¹³² Cicéron, *In Verr.* II, 21: *Mithridates in Asia, quum eam provinciam totam occupasset, Mucia non sulit.*

¹³³ A. Henrichs, 1995, p. 246, note 11. L'anecdote serait tirée d'une satire de Lucilius.

Marius) le lie à l'hellénisme, même s'il est douteux que ses goûts culturels aient été le principal motif de son trépas¹³⁴.

Lucullus ou les déboires d'un philhellène

Le plébéien L. Lucinius Lucullus, incarne, selon J. Van Ooteghem, l'esprit romain de la fin de la République avec sa grandeur et ses tares¹³⁵. Pour A. Keaveney, un biographe plus récent, Lucullus était un défenseur de la République telle que vue par Sylla, bien intégré au système, prêt à faire son devoir pour le bien collectif sans tenter de s'accaparer plus qu'une juste part du pouvoir. Il présente lui aussi les défauts de Lucullus comme étant dans l'air et les mœurs du temps¹³⁶.

Lucullus se fit tout d'abord connaître grâce à son talent oratoire, alors que lui et son frère intentèrent un procès à Servilius l'augure, qui avait accusé leur père et l'avait réduit à l'exil¹³⁷. L'éloquence de Lucullus sous-entend qu'il avait dévolu beaucoup de son temps de jeune homme à l'étude de la rhétorique, du latin, du grec et des belles lettres. Cependant, il existe une certaine ambiguïté autour de la culture réellement acquise par Lucullus. Cicéron semblait dire que son contemporain n'était pas très instruit de la philosophie grecque¹³⁸,

¹³⁴ Sur l'assassinat de Scaevola : T.C. Brennan, 2000, p. 380 et 443-444. Sur la relation entre Marius et l'hellénisme : N.K. Petrochilos, 1974, p. 166. Selon ce dernier, C. Marius était peut-être le plus anti-hellène des modernes. *Homo novus*, il s'était entraîné principalement à la guerre et non à l'éloquence, mais il savait comment tourner cette lacune culturelle en avantage politique, insistant sur son expérience comme meneur d'hommes. La popularité de Marius prouve qu'il existait, même au premier siècle, un sentiment anti-grec pouvant avoir des implications politiques. Cela expliquerait l'attitude prudente des Romains philhellènes et leur habitude de la dissimulation.

¹³⁵ J. Van Ooteghem, 1959, p. 207.

¹³⁶ A. Keaveney, 1992, p. 181.

¹³⁷ Plutarque, *Lucullus*, I, 2-3, repris par J. Van Ooteghem, 1959, p. 16 et A. Keaveney, 1992, p. 6. Le procès en question fit beaucoup de bruit, non pas à cause du verdict final (Servilius fut acquitté), mais parce que les deux partis, échauffés par les plaidoyers, en sont venus aux mains, soldant le procès par un certain nombre de morts et de blessés.

¹³⁸ Cicéron, *Att.* XII, 12, 3 ; 16, 1 ; 19, 5.

accusation que J. Van Ooteghem explique par le manque de soins apportés à l'éducation de Lucullus en l'absence de son père¹³⁹. A. Keaveney, par contre, suivant Plutarque, défend la connaissance de Lucullus en matière de culture et de philosophie hellènes¹⁴⁰. M. H. Crawford taxait, quant à lui, Lucullus de philistinisme et le présentait comme un homme aimant à s'entourer du luxe et du raffinement grecs, sans pour autant en comprendre toutes les subtilités¹⁴¹. La lumière sera peut-être faite un jour sur cette question, mais un fait demeure : Lucullus, s'il n'était peut-être pas un grand philosophe, était un mécène et un homme profondément bienveillant envers les Grecs.

A. Keaveney associe d'emblée cette bienveillance avec les lectures et les relations personnelles de Lucullus, qui l'ont mis très tôt en relation avec le monde grec¹⁴². Lucullus, il est vrai, fut le premier patron du poète Archias, qui prit d'ailleurs le nom de « Lucinius » en obtenant la citoyenneté romaine. Il était également un bon ami de T. Pomponius Atticus, qui est reconnu pour son amitié avec Cicéron, mais qui avait aussi de bonnes relations avec Sylla. De plus, il aurait accueilli à Rome le philosophe académicien Antiochos d'Ascalon, dont il aurait fait son conseiller spirituel¹⁴³. Cependant, la sensibilité de Lucullus envers l'hellénisme,

¹³⁹ J. Van Ooteghem, 1959, p. 16-17.

¹⁴⁰ S'appuyant sur Plutarque, *Lucullus*, 1, A. Keaveney, 1992, p. 9-12, défend la culture de Lucullus avec une anecdote selon laquelle le jeune homme se serait vu demander d'écrire un poème historique en grec et y aurait volontairement introduit des erreurs afin que l'on sache que son œuvre était bien celle d'un Romain. Si cette anecdote plaide pour une éducation soignée sur le plan linguistique, elle n'aborde cependant pas la question de la philosophie, qui commençait à être, à l'époque de Lucullus, considérée comme le loisir obligé des gentilshommes. A. Keaveney avance également l'argument que Cicéron a souvent dédaigné Lucullus dans ses lettres (peut-être afin de rehausser sa propre image). De plus, il semble croire que le considérable savoir de Cicéron en philosophie ait pu lui faire sous-estimer les compétences de Lucullus. L'article de S.C.R. Swain, 1990, jette cependant le doute sur l'allusion même de Plutarque à la culture grecque de Lucullus. En effet, selon les études de Swain, Plutarque aurait parfois volontairement exagéré ou amoindri la culture grecque de ses héros afin d'expliquer leur caractère par des influences helléniques plus ou moins marquées.

¹⁴¹ M.H. Crawford, 1978, p. 204-205.

¹⁴² A. Keaveney, 1992, p. 13.

¹⁴³ A. Keaveney, 1992, p. 9-12. Le qualificatif de « conseiller spirituel » est sans doute un peu fort, mais il est vrai qu'Antiochos accompagna Lucullus dans presque tous ses déplacements et qu'il dut lui servir de conseiller à maintes reprises.

si c'est bien à elle que son comportement bienveillant doit être attribué, semble l'avoir parfois aiguillé sur des voies dangereuses.

Le protégé de Sylla a passé la majorité de sa carrière en Orient. Il a tout d'abord été questeur et proquesteur en Asie, avant d'y retourner comme proconsul, avec sous son commandement non seulement l'Asie, mais également la Cilicie et toutes les entreprises de la guerre contre Mithridate¹⁴⁴. Pour l'Asie, Lucullus semble avoir été une véritable bénédiction¹⁴⁵. En tant que proquesteur chargé de collecter une amende imposée par Sylla, il fit preuve de compréhension et de justice, imposant des freins aux percepteurs (notamment en limitant les intérêts). Une grande partie des inscriptions honorifiques le concernant daterait de cette époque¹⁴⁶. C'est également alors qu'il est proquesteur que Lucullus passe par la région de Cyrène. Celle-ci, donnée aux Romains par testament, mais laissée libre, a un urgent besoin d'une constitution. Le proquesteur, sans doute aidé d'Antiochos d'Ascalon, lui en prépare une¹⁴⁷.

De retour en Asie comme proconsul, Lucullus s'efforce à nouveau de modérer la rapacité des publicains, afin d'éviter les soulèvements populaires¹⁴⁸. Il interdit sévèrement le pillage dans la majorité des lieux, n'autorisant que rarement ses soldats à assiéger une ville pour y prendre du butin. Cependant, lui-même ne se conforme pas toujours à ses propres règles. Dans la ville de Sinope par exemple, il prend pour lui deux œuvres d'art, mais ne permet pas à ses soldats d'emporter quoi que ce soit. L'ancien partisan de Sylla s'érige en défenseur des Grecs d'Orient, n'autorisant pas les pillages et les massacres dont son protecteur était coutumier. Cette attitude exemplaire, preuve de philhellénisme s'il en est, le rend toutefois très impopulaire auprès de ses soldats, qui le croient exagérément sévère et

¹⁴⁴ J. Van Ooteghem, 1959, p. 18-55.

¹⁴⁵ J. Van Ooteghem, 1959, p. 204.

¹⁴⁶ J. Van Ooteghem, 1959, p. 34-35 et 107-108. Voir aussi Plutarque, *Lucullus*, 4, 1.

¹⁴⁷ J. Van Ooteghem, 1959, p. 25.

¹⁴⁸ J. Van Ooteghem, 1959, p. 64 ; C. Delplace, 1977, p. 248, suivant Plutarque, *Lucullus*, 7, 6-7. Entre autres actions, il fixe la dîme, interdit les prêts usuraires et diminue l'intérêt.

méprisant à leur endroit. J. Van Ooteghem attribue cette perception au fait que Lucullus cède souvent à son amour du beau sans permettre à ses soldats de faire de même¹⁴⁹, tandis que A. Keaveney l'explique plutôt par le manque de charisme de Lucullus et par le fait que l'armée en voie de professionnalisation désire plus que jamais des butins consistants¹⁵⁰.

C'est malheureusement à ses actions de philhellène que Lucullus doit apparemment attribuer ses déboires. Premièrement, en provoquant à la guerre le roi Tigrane, il donne un allié à Mithridate. Selon A. Keaveney, Lucullus fait cette erreur diplomatique parce qu'il a adopté le point de vue hellénique selon lequel Tigrane est un horrible tyran, ce qui l'empêche de traiter correctement avec lui¹⁵¹. L'argument peut sembler douteux, mais il est difficile de nier qu'en n'autorisant pas le pillage, Lucullus s'aliène ses troupes. Celles-ci se mutinent plusieurs fois. Cette perte de contrôle, couplée aux intrigues des publicains dont il s'est fait des ennemis irrémédiables, pousse Rome à retirer au proconsul ses différents commandements. Il perd d'abord l'Asie et la Cilicie, puis la conduite de la guerre, presque achevée, est donnée à Pompée. En récompense de sa bienveillance envers les Grecs, Lucullus est donc renvoyé à Rome, où il passe bien près de ne même pas obtenir de triomphe¹⁵².

Heureusement pour la mémoire de Lucullus, les Grecs furent moins ingrats que les Romains. La ville de Cyzique, sauvée par le proconsul alors qu'elle allait succomber au siège de Mithridate, instaura un concours en son honneur (les *Luculleia*). Plutarque prétend même que ce concours lui fut plutôt dédié par toutes les cités d'Asie en échange des réformes qu'il

¹⁴⁹ Pour ces détails, J. Van Ooteghem, 1959, p. 89-120 et 203. Il faut dire que J. Van Ooteghem, 1959, p. 17-23 et A. Keaveney, 1992, p. 2-4, s'accordent pour dire que ni le grand-père, ni le père de Lucullus n'étaient des modèles de probité. Il n'est donc pas très surprenant de voir Lucullus céder ainsi aux tentations. En certaines occasions, le protégé de Sylla utilisa d'ailleurs des moyens peu honorables pour remplir les coffres de son protecteur. Par exemple, il fit monnayer dans le Péloponnèse l'or et l'argent saisi par Sylla dans les temples de Delphes, d'Épidaure et d'Olympie. Ces pièces restèrent dans les mémoires sous le nom de « monnaies luculiennes » (Plutarque, *Lucullus*, 2, 2).

¹⁵⁰ A. Keaveney, 1992, p. 176-178. En effet, les soldats de Lucullus ne sont pas, pour la plupart, des miliciens qu'une terre et une famille attendent en Italie, mais des hommes qui ont effectué autour de sept ans de service militaire et qui comptent sur l'armée pour leur procurer terres et richesses.

¹⁵¹ A. Keaveney, 1992, p. 176.

¹⁵² J. Van Ooteghem, 1959, p. 139-162.

imposa aux publicains pour les modérer¹⁵³. La ville d'Éphèse se souvint longtemps, pour sa part, des sacrifices et des réjouissances que Lucullus y organisa, à l'image des fêtes d'Amphipolis de Paul-Émile, afin de célébrer sa victoire sur Mithridate¹⁵⁴.

À Rome, ses déboires poussent Lucullus à se retirer de la vie politique active, retraite dont il ne sortit que pour protéger certains de ses amis (notamment Murena et Archias, avec le concours de Cicéron) ou s'opposer à Pompée et César. Revenu immensément riche d'Orient, il vit en amant de l'art, du luxe et des choses de l'esprit. Sa bibliothèque est célèbre et facile d'accès. Ses villas magnifiques, ses jardins et ses banquets (où un fruit nouveau, la cerise, est introduit) établissent peu à peu un nouveau standard de faste et de richesse que certains trouvent choquant, mais que la génération suivante adoptera à son tour¹⁵⁵. À nouveau, la tolérance envers l'hellénisme et le luxe oriental progresse d'un cran.

Pompée et César, porteurs de paix

Il est impossible de parler des contemporains de Cicéron sans mentionner Pompée et César. Leur impact sur tout le monde romain fut considérable et les Grecs subirent les contrecoups de leurs alliances et de leurs luttes. Pourtant, ni Cn. Pompeius Magnus, ni C. Julius Caesar ne semblent avoir été des philhellènes remarquables. À première vue, ils étaient tous deux beaucoup trop préoccupés par l'achèvement de leurs buts personnels pour avoir

¹⁵³ Plutarque, *Lucullus*, 23, 1-2 : Λεύκολλος δὲ τὴν Ἀσίαν πολλῆς μὲν εὐνομίας, πολλῆς δ' εἰρήνης ἐμπεπληκῶς οὐδὲ τῶν πρὸς ἡδονὴν καὶ χάριν ἠμέλησεν, ἀλλὰ πομπαῖς καὶ πανηγύρεσιν ἐπινικίοις καὶ ἀγῶσιν ἀθλητῶν καὶ μονομάχων ἐν Ἐφέσῳ καθήμενος ἐδημαγῶγει τὰς πόλεις. Αἱ δ' ἀμειβόμεναι Λευκόλλεια τ' ἦγον ἐπὶ τιμῇ τοῦ ἀνδρὸς καὶ τῆς τιμῆς ἡδίονα τὴν ἀληθινὴν εὐνοίαν αὐτῷ παρεῖχον. Pour les précisions sur le culte accordé à Lucullus, voir G. Thériault, *à paraître*, chapitre 2, no 50.

¹⁵⁴ J.-L. Ferrary, 1988, p. 553-565; J. Van Ooteghem, 1959, p. 109.

¹⁵⁵ Pour tout ce passage, voir A. Keaveney, 143-165; J. Van Ooteghem, 1959, p. 169-194. La bibliothèque de Lucullus est mentionnée par Cicéron dans le *de Finibus*, 3, 2, 7. C'est peut-être l'aspect ostentatoire du luxe hellénique dont Lucullus s'est entouré à la fin de sa vie qui a fait douter les modernes de sa connaissance de la culture grecque. L'attitude « m'as-tu vu » est associée, de nos jours, à l'absence de culture, mais ce n'était pas nécessairement le cas à l'époque romaine.

accordé une quelconque attention au bien-être des Grecs. Cependant, en examinant certaines de leurs actions, nous y retrouvons les traces du philhellénisme qui baignait leur époque.

La naissance de César, au sein d'une famille de haut rang, sinon de grande fortune, lui a assuré une éducation hellénisante de qualité supérieure¹⁵⁶. Cicéron lui paie d'ailleurs tribut en lui demandant son avis sur l'un de ses poèmes, rédigé en grec¹⁵⁷. Pompée, pour sa part, est de moins haute naissance et cela semble transparaître dans son manque de maîtrise de la langue grecque. En effet, s'il est représenté citant des vers de Sophocle avant d'aller au devant de la mort en Égypte, il est également dit qu'il dut écrire le discours grec destiné à Ptolémée XIII afin de le préparer correctement¹⁵⁸.

S'il n'est peut-être pas un homme de culture, Pompée a tout de même des prétentions à l'hellénisme. Partisan de Sylla face à Marius l'anti-hellène, il se veut visiblement l'émule d'Alexandre, dont il reprend d'ailleurs le surnom¹⁵⁹. Tout comme Lucullus, il passe la majorité de sa carrière en Orient, sur les champs de bataille¹⁶⁰. Cependant, quoique Cicéron

¹⁵⁶ M. Dubuisson, 1992, p. 187-206, en fait d'ailleurs l'un de ces Romains qui ont appris le grec avant le latin et qui, en cas d'émotion intense, reviennent à ce qu'il faut considérer comme leur langue maternelle. Cela expliquerait que les derniers mots de César auraient été prononcés en grec. J.-L. Ferrary, 1988, p. 569, note 7, observe que c'est sous le règne de César que les plus grands écrivains grecs prennent l'habitude de venir passer une partie de leur vie à Rome, mouvement migratoire qui se poursuivra sous Auguste.

¹⁵⁷ Cicéron, *ad Quintus fratrem*, 2, 13-16.

¹⁵⁸ Plutarque, *Pompée*, 78, 7 ; 79, 1-2. M. H. Crawford, 1978, p. 203, attire notre attention sur ces faits étonnamment contradictoires.

¹⁵⁹ D. et Y. Roman, 1994, p. 304-305 ; l'idée est déjà présente chez A. Besançon, 1910, p. 194 et suivantes. Selon D. et Y. Roman, tous les *imperatores*, à la suite de Scipion l'Africain, organisent la glorification de leur personne en associant moins de gens à leurs triomphes et en multipliant les réjouissances en l'honneur de leurs victoires, cette façon de faire se basant sur les coutumes des rois hellénistiques. Pompée, en se donnant Alexandre pour modèle, ne fait donc pas preuve d'une grande originalité, mais plutôt d'une ambition quelque peu démesurée. D. Magie, 1950, p. 358, souligne que Pompée s'est aventuré plus loin de Rome qu'aucun autre général romain avant lui... tout comme Alexandre avait voyagé plus loin qu'aucun Grec.

¹⁶⁰ D. Magie, 1950, p. 368 et A. Keaveney, 1992, p. 168-169, soulignent que Pompée a peu d'alliés parmi les sénateurs. A. Keaveney explique la carrière exceptionnelle et les commandements d'une ampleur sans précédent de Pompée par le manque de généraux qualifiés dont Rome souffrait à l'époque. Selon lui, le vainqueur des pirates et de Mithridate n'était visiblement pas animé de grands

affirme que les cités grecques soulignent son détachement face à leurs œuvres d'art¹⁶¹, il ne semble pas pousser le philhellénisme jusqu'à s'aliéner ses troupes en leur interdisant complètement pillage et butin. Il fut d'ailleurs accusé de garder par devers lui des instruments de chasse et des livres après la prise d'Asculum¹⁶².

L'entourage de Pompée comptait plusieurs Grecs, dont Théophane de Mytilène, auquel il conféra la citoyenneté romaine avant de faire de Mytilène une cité libre¹⁶³. Il était également en bons termes avec le philosophe Posidonius¹⁶⁴. De plus, s'il ne s'est pas illustré comme un grand mécène de savants grecs, il a visiblement su utiliser leurs travaux à son profit. A. Momigliano explique en effet que Pompée, lors de sa lutte contre les Juifs, a su tirer profit de leurs coutumes, tabous et factions. Or, les Juifs avaient été récemment étudiés en détail par le milésien Alexandre Polyhistor, esclave affranchi par Sylla. Le général n'avait peut-être pas lu les ouvrages grecs de Polyhistor, mais il semble clair que les découvertes de l'ethnographe lui sont parvenues et qu'il en a tiré une aide précieuse¹⁶⁵.

Le philhellénisme de Pompée semble suivre le même esprit pratique que son usage des savants grecs. Après sa victoire sur Mithridate, Pompée se soucie d'organiser l'Orient dans le respect des coutumes hellènes et orientales, en y ajoutant les éléments romains

sentiments d'attachement envers la République, ce qui effrayait ses contemporains autant que sa volonté manifeste d'être le premier citoyen de Rome. Pour le détail des alliances politiques au moment du retour de Pompée à Rome, voir E. J. Parrish, 1973, p. 357-380.

¹⁶¹ Cicéron, *De imperio Cn. Pompei*, 40-41.

¹⁶² Plutarque, *Pompée*, 4, 2-3. Voir aussi, M. H. Crawford, p. 1978, p. 203.

¹⁶³ D. Magie, 1950, p. 365 ; M. H. Crawford, 1978, p. 206.

¹⁶⁴ J.-L. Ferrary, 1988, p. 612-613. Certains auteurs, D. et Y. Roman, 1994, p. 222-223, et P. M. Martin, 2000, p. 147-158, font naître dans l'entourage de Pompée et de Posidonius l'idée que le latin était en fait un dialecte grec et que les Romains étaient eux-mêmes des Hellènes. Cette tentative de rattacher les Romains à la gloire et à la culture des Grecs peut être vue comme un autre impact du philhellénisme des Romains.

¹⁶⁵ A. Momigliano, 1991, p. 136. Il faut ajouter que Polyhistor se serait livré à une étude des peuples du Proche-Orient sur la demande de ses protecteurs romains. L'encouragement à l'enrichissement culturel des Hellènes aurait donc servi l'impérialisme de Rome.

nécessaires pour assurer la stabilité de l'ancien royaume séleucide, maintenant totalement passé sous le contrôle de Rome ou de monarques favorables à la République. Ce faisant, Pompée agit comme un souverain plutôt que comme un magistrat romain et cela lui sera reproché, mais ses mesures sont justes et accueillies favorablement par les populations¹⁶⁶ qui lui décernèrent de nombreux honneurs et, des indices nous le laissent croire, lui organisèrent même plusieurs cultes¹⁶⁷. Sur le chemin du retour, Pompée s'arrête à Athènes et donne à la ville, qui a pourtant pris parti contre Rome, 50 talents pour sa reconstruction¹⁶⁸. En 55, il fait construire à Rome un théâtre permanent, en pierre. Il se dresse ainsi contre la suspicion manifestée par les Romains envers les assemblées (plus encore envers les assemblées assises, signe de luxe, de paresse et d'inefficacité) et contre un édit du Sénat qui, en 154, avait fait démolir un édifice de ce genre. Pour éviter un sort semblable à son théâtre, il le présente sous la forme d'un gigantesque escalier menant à un temple de Vénus¹⁶⁹.

Les relations de Pompée avec les Grecs et leurs travaux, son implication dans la réorganisation et la stabilisation de l'Orient, sa générosité envers Athènes et son investissement dans la construction d'un théâtre peuvent être perçus comme les actes d'un philhellène. Le vainqueur de Mithridate eut, il est impossible de le nier, un impact profond sur l'Orient, qu'il pacifia et soumit à la domination romaine.

¹⁶⁶ Pour les détails, voir T.C. Brennan, 2000, p. 402-412 ; ou encore D. Magie, 1950, p. 351-378 (l'ouvrage, quoiqu'ancien, est un monument d'érudition qui demeure d'actualité). Les impacts de la campagne de Pompée contre Mithridate se retrouvent également chez J.-L. Ferrary, « La création de la province d'Asie et la présence italienne en Asie Mineure », dans C. Müller, 2002, p. 133-146.

¹⁶⁷ Des inscriptions de Mytilène (*JG*, XII, 2, 59, 1.18 et *JG*, XII, 2, 140-149 ; 163 ; 202), Délos (*J. Délos*, 1641 ; 1797), Sidè (*J. Side*, 55), Chaleion (*JG*, XII, 1², 3, 719, 1.8), Milet (*Sylloge*³, 749B ; A. Rehm, *Milet*, 17, 253), Milétopolis (F.W. Hasluck, *JHS*, 27 (1907), p. 64 et suivantes, no 7) et Pompéiopolis (*JGRR*, III, 869) l'honorent comme sauveur, évergète et patron de leur cité, voire de l'Asie en entier. Voir G. Thériault, *à paraître*, chapitre 2, no 51.

¹⁶⁸ M. H. Crawford, 1978, p. 204 ; J.-L. Ferrary, 1997, p. 201. Les deux auteurs ne proposent pas de raison claire pour expliquer ce geste. M. H. Crawford laisse planer l'idée qu'il participait à une forme de propagande voulant faire paraître Pompée plus cultivé qu'il ne l'était, afin d'être bien vu des Grecs.

¹⁶⁹ N.K. Petrochilos, 1974, p. 126 ; D. et Y. Roman, 1994, p. 210-212.

César, son allié des premières heures puis principal rival, n'a pas eu, pour sa part, des relations aussi étroites avec le monde hellénique. Il y a certes passé une partie de sa jeunesse¹⁷⁰, mais la majorité de sa carrière politique s'est déroulée dans l'ouest de l'Europe. De plus, si César a établi sa réputation d'orateur en aidant des cités grecques à accuser Cn. Dolabella d'extorsion à son retour de Macédoine¹⁷¹, il a également acquis, en tant que conquérant des Gaules, l'image peu rassurante d'un homme qui ne dédaigne pas les effusions de sang, si elles peuvent le mener à la victoire¹⁷².

Avant sa victoire contre Pompée, César est donc pratiquement inconnu en Orient. Ses habiletés rhétoriques et politiques indiquent toutefois que le futur dictateur devrait être compté dans les rangs des philhellènes. Cette impression se voit confirmée par les relations que César nouera et entretiendra avec plusieurs individus d'origine grecque, entre autres la reine Cléopâtre et le Cnidiens Théopompos¹⁷³. Politicien habile, César se dote d'une généalogie de type royal, remontant à Vénus, et n'hésite pas à se donner une couleur démocratique hellénisante en présentant des projets de loi aux assemblées populaires lorsque le Sénat les refuse. Dans le même temps, usant cette fois de ficelles propres au système politique romain, il forme avec Pompée et Crassus le premier triumvirat. Comme le font remarquer D. et Y. Roman, César n'hésite pas à concentrer dans ses mains l'idéologie hellénistique de la royauté, où le monarque divinisé règne avec l'appui de son peuple, et les pouvoirs traditionnels romains¹⁷⁴.

¹⁷⁰ Ce qui a donné l'occasion à des pirates de le capturer et de le forcer à leur verser une rançon, comme le rapporte Plutarque, *César*, 1.7-2.7. Une fois libéré, César rassembla une flotte privée et se lança à la poursuite des pirates, en rattrapant la majorité et les faisant crucifier.

¹⁷¹ Plutarque, *César*, 4, 1 ; T.C. Brennan, 2000, p. 529-530. César perd le procès, mais son habileté oratoire, de même que l'aplomb dont il fit preuve en accusant un homme qui venait de recevoir un triomphe sont restés dans les mémoires.

¹⁷² D. Magie, 1950, p. 405.

¹⁷³ Le mythographe Cnidiens reçut de César la citoyenneté romaine, sous le nom de Caius Iulius Theopompos, et la liberté pour sa ville d'origine. D. Magie, 1950, p. 406. Les conséquences de ces bienfaits romains pour Cnide et Théopompos ont été étudiées par G. Thériault, 2003, p. 232-256.

¹⁷⁴ Pour tout ce passage, voir D. Magie, 1950, p. 368 et 380 ; D. et Y. Roman, 1994, 305-309.

Le philhellénisme de César ne devint toutefois manifeste pour les Grecs qu'une fois Pompée éliminé. En effet, durant le conflit opposant les deux hommes, l'Orient s'était rangé du côté de son héros, le vainqueur de Mithridate. Pompée défait, les cités grecques n'avaient pu que trembler en attendant la réaction du nouveau maître de Rome. Or, César ne fit preuve à leur égard d'aucun ressentiment et ne leur imposa pas d'amendes ruineuses. Au contraire, il s'attacha à réduire le tribut exigé des cités d'Asie et à éviter que la perception de la dîme ne soit soumise à l'arbitraire des sociétés de publicains¹⁷⁵. Comblées par ces actes de bonté, et sans doute extrêmement soulagées, les villes furent nombreuses à l'honorer et à lui dédier des cultes¹⁷⁶. Le général victorieux donna 50 talents à Athènes, en partie pour imiter le geste de Pompée, mais également en raison de sa réputation de centre du savoir et en souvenir de sa gloire ancienne¹⁷⁷. Finalement, il fonda à nouveau Corinthe, mise à sac par les Romains en 146, sous forme de colonie romaine, en lui conservant son nom d'origine¹⁷⁸. Ainsi, après avoir déchiré une partie du monde romain au cours de sa lutte contre Pompée, César apporta la paix et la prospérité aux Grecs.

Les démonstrations de philhellénisme de César, notamment sa façon de reprendre à son compte les idéologies monarchiques, si elles le firent bien voir en Orient, lui furent finalement fatales à Rome. La République n'était pas encore mûre pour qu'un homme pousse le philhellénisme jusqu'à se faire monarque. Ce n'est qu'avec Auguste que la synthèse entre

¹⁷⁵ D. Magie, 1950, p. 405-426.

¹⁷⁶ César semble avoir reçu les titres habituels de « sauveur », « évergète » et « patron », mais également celui de « bienfaiteur de tous les Hellènes » et, plus rare encore, celui de θεός, littéralement « dieu ». Éphèse (*Sylloge*³, 760), Cos (M. Segre, *Iscrizioni di Cos*, ED 269), Démétrias, Karthaia (*IG*, XII, 5, 556-557), Mytilène (*IG*, XII, 2, 24-25 ; 151 ; 164c ; 165b ; 166a). Athènes, Mégare et Thespies comptent aussi au nombre des villes l'ayant honoré. Pour les références détaillées, voir G. Thériault, *à paraître*, chapitre 2, no 54.

¹⁷⁷ M. H. Crawford, 1978, p. 206, penche pour la seconde raison, J.-L. Ferrary, 1997, p. 201, pour la première. Il semble logique de trancher ici la poire en deux et d'imaginer que plus d'un motif ait pu motiver cette évergésie.

¹⁷⁸ A. Henrichs, 1995, p. 259. Il aurait pu renommer la ville d'après son nom (comme Pompée l'a fait avec une communauté orientale qu'il avait réorganisée), mais il a évité cette démonstration d'orgueil, ce qui apparaît comme politiquement très sage.

l'hellénisme et les valeurs romaines trouva son aboutissement à Rome. Toutefois, pour les Grecs, les impacts du philhellénisme romain avaient déjà été ressentis et assimilés.

J.-L. Ferrary l'a souligné : « Le philhellénisme culturel de l'aristocratie romaine fut un facteur politique dont on tend peut-être actuellement à sous-estimer l'importance »¹⁷⁹. À tout le moins à l'époque de Cicéron et durant le siècle précédent, les manifestations de philhellénisme de certains Romains eurent des conséquences indéniables pour les Grecs vivant sous leur domination. Certaines villes conservèrent leur autonomie. D'autres virent la politique extérieure de Rome se faire conciliante à leur égard. Des magistrats mirent des limites à la rapacité des publicains. La culture hellène fut soutenue et encouragée malgré le déclin politique et militaire de la Grèce. Des Hellènes furent gratifiés de la citoyenneté romaine. La paix, denrée rare en Grèce depuis les premières heures de son histoire, fut établie. Tous ces bienfaits émanèrent d'individus auxquels le qualificatif de philhellène peut aisément être rattaché et des honneurs culturels témoignèrent de la reconnaissance des Grecs et de l'importance de leurs actions.

Cependant, le philhellénisme est un sentiment. Il est donc observable dans ses manifestations, mais non véritablement mesurable. Il est donc possible de se demander si les supposés philhellènes étaient vraiment les Romains les plus favorables aux Grecs ou seulement ceux qui étaient dans la meilleure position pour leur venir en aide et tirer ensuite un avantage de leur reconnaissance.

En ce qui concerne les personnages présentés dans ce chapitre, nous ne possédons pas suffisamment de documentation pour tenter de départager leurs actions de leurs sentiments personnels. En revanche, Cicéron nous a laissé un corpus de texte, sa *Correspondance*, qui nous permet de jeter un œil dans sa vie personnelle et d'essayer de dégager les motivations qui peuvent l'avoir poussé, ainsi que son frère, à agir, dans une certaine mesure, en philhellène. Cette enquête sera le sujet des chapitres suivants.

¹⁷⁹ J.-L. Ferrary, 1988, p. 494.

CHAPITRE II

LE PHILHELLÉNISME DE MARCUS CICÉRON

Après l'examen succinct, au chapitre précédent, d'une brochette d'illustres philhellènes, ce second chapitre se penchera en détail sur le cas particulier de Marcus Tullius Cicéron. La réalité même de son philhellénisme étant parfois mise en doute ou amoindrie, les origines et les limites de celui-ci seront d'abord établies, puis démontrées à travers l'exploration des liens noués par Cicéron avec le monde grec. Son attitude envers les Hellènes en général, ses amitiés avec certains d'entre eux, son amour de leur culture, ses séjours en Grèce et les faits saillants de son activité politique serviront à situer Cicéron par rapport aux tendances générales du philhellénisme et à cerner son impact sur l'univers hellénisé.

Philhellène autoproclamé

D'entrée de jeu, il semble important de noter que, de tous les prétendants au titre de philhellène présentés jusqu'ici, Cicéron est le seul auquel ce terme est appliqué dans une source ancienne. Le qualificatif apparaît sous sa propre plume, dans une lettre envoyée à son ami T. Pomponius Atticus, en 61, à la suite de la nomination de Quintus comme gouverneur de la province d'Asie :

Quintus, mon si délicieux frère, a obtenu du tirage au sort la province d'Asie : tu le sais, car je ne doute pas que la rumeur publique ne t'en ait informé plus vite que les lettres d'aucun de nous. Maintenant donc, puisque nous avons toujours passionnément aimé la gloire, *que nous sommes plus philhellènes que quiconque et qu'on nous tient pour tels*, qu'enfin notre dévouement à la république nous a valu la haine de bien des gens et mainte inimitié particulière, rappelle toute ta force, et applique-toi efficacement à nous obtenir l'estime et l'affection de tous.¹

¹ Att. I, 15, 1 : « Asiam Q. suavissimo fratri obtigisse audisti. Non enim dubito quin celerius tibi hoc rumor quam ullius nostrum litterae nuntiarint. Nunc quoniam et laudis audissimi semper fuimus et praeter ceteros φιλέλληνες et sumus et habemur et multorum odia atque inimicitias rei p. causa suscepimus, παντοίης ἀρετῆς μιννήσκεο curaque et effice ut ab omnibus et laudemur et

Ce passage est intéressant pour plusieurs raisons. D'abord, Cicéron y emploie le terme *philhellène*, en grec, sans l'expliquer, comme si les implications du mot étaient naturellement connues de son correspondant. De plus, il n'applique pas le qualificatif uniquement à sa propre personne, mais également à celle de son frère. Le verbe utilisé (*habeo*) n'étant porteur d'aucune notion de titulature officielle, cela nous renvoie à l'hypothèse avancée par J.-L. Ferrary concernant le caractère commun, mais souvent officieux et oral, du qualificatif *φιλέλλην*. Cependant, fusse-t-elle officieuse, Cicéron semble tenir à cette épithète, puisque, comme le souligne J.-L. Ferrary, il range la sauvegarde de celle-ci parmi les motifs, désir de gloire et crainte d'inimités, qui le poussent à demander pour son jeune frère le soutien et l'aide d'Atticus².

Il paraît difficile d'écarter d'un revers de la main la réalité du philhellénisme de Cicéron, puisqu'il s'attribue lui-même ce trait de caractère. Certes, l'orateur n'est pas connu pour sa modestie et il lui arrive d'exagérer ses mérites³, mais l'exagération même suppose un fond de vérité. De plus, Marcus, dans le passage cité, semble décidé à agir conséquemment avec le qualificatif de *philhellène*. Nous pouvons donc présumer que même s'il n'avait rien fait, jusque là, pour se mériter l'épithète, il avait l'intention d'y remédier dans le futur. Toutefois, ce terme de *φιλέλλην* n'étant utilisé qu'une seule fois et nullement défini, il est possible de l'interpréter plus ou moins largement.

amemur. » La traduction est celle de L.A. Constant, Paris, Les Belles Lettres, 1934 ; les italiques sont miens.

² J.-L. Ferrary, 1988, p. 503-504. Voir également, ci-dessus, p. 14, note 9, pour les exemples de mots rattachés à l'oralité et utilisés autour de *φιλέλλην* chez Plutarque. En extrapolant, il est même possible de comprendre que Cicéron désire l'appui d'Atticus pour ce gouvernement asiatique parce que son philhellénisme le pousse à bien paraître dans cette situation particulière.

³ Ce manque de modestie a valu à Cicéron nombre de détracteurs, tant dans l'historiographie ancienne que moderne. Par contre, comme le souligne J. Carcopino, 1947, p. 69-71, l'orateur soigne davantage son image dans ses discours et ses traités que dans ses lettres... au point où cette correspondance « dont l'ingénuité confine au cynisme » a inspiré à l'historien son ouvrage peu flatteur pour l'orateur, où il expose ses défauts sous une lumière impitoyable et quelque peu anachronique, car il ne se préoccupe pas de comparer la politique intéressée de Cicéron et ses alliances hésitantes avec celles de ses contemporains afin de la remettre dans son contexte.

Les ouvrages modernes qui ont étudié la question ont conclu en faveur d'une interprétation étroite, celle d'un philhellénisme relevant surtout de la sphère culturelle et découlant principalement de son éducation. C'est, par exemple, ce que fait H. Guite. Sans nier les tendances philhellènes de l'orateur, il insiste beaucoup sur son emploi des préjugés raciaux et il conclut son article en disant que Cicéron n'était pas un vrai philhellène, parce qu'il n'était pas suffisamment bien disposé à l'endroit des Grecs⁴. À l'opposé, M.A. Trouard conclut sans réserve en faveur d'un Cicéron philhellène, mais cette conclusion se base uniquement sur les relations étroites entretenues par Cicéron avec la culture grecque. Elle souligne à maintes reprises que, selon elle, Cicéron n'avait que du dédain pour ses contemporains Grecs⁵. Les pages suivantes questionneront la justesse de ces interprétations du terme φιλέλλην et de l'attitude de Marcus envers les Grecs.

Éducation et culture hellénisées

Il est vrai que, suivant en cela l'exemple de Paul-Émile, le père de Cicéron fit donner à ses fils une double éducation, tant grecque que latine, couronnée par un voyage en terre hellène⁶. Plutarque⁷ raconte en détail l'éducation de Cicéron par des maîtres grecs, d'abord à Rome, avec Philon l'académicien, puis à Athènes où il s'est réfugié dans l'étude pour fuir les troubles du régime de Sylla, avec Antiochos d'Ascalon, et finalement en Asie et à Rhodes, avec Apollonios, fils de Molon. Le biographe ajoute que Cicéron appréciait tellement les études philosophiques qu'il projetait, s'il se retrouvait mis à l'écart de la vie publique, de

⁴ H. Guite, 1962, *passim*, particulièrement p. 159.

⁵ M. A. Trouard, 1942, *passim*, particulièrement p. 101-104.

⁶ H. Guite, 1962, p. 140, écrit à ce sujet que « Marcus, the father of the orator, seems to have shared the prevailing view that one had either a Greek education or none at all. » Il ne cite malheureusement pas de sources anciennes pour étayer ce propos.

⁷ Dans son *Cicéron*, 3-5.

s'installer définitivement à Athènes pour s'y consacrer⁸. Fait peu souvent relevé, Plutarque mentionne également que l'orateur aurait pratiqué la gymnastique afin de fortifier son corps et d'améliorer sa santé⁹. Il n'aurait donc pas restreint ses contacts avec la culture grecque aux seules choses de l'esprit.

De ses années d'études, Cicéron a retiré une grande familiarité avec la culture et la langue grecques, familiarité qui suffit souvent aux auteurs modernes pour lui décerner le titre de philhellène. Cette culture transparaît dans ses discours et ses traités, où il utilise à bon escient toutes les ficelles de la rhétorique et des effets littéraires grecs¹⁰. Dans sa *Correspondance*, les références culturelles de l'orateur font appel à la mythologie et à l'histoire des Hellènes plus qu'à celle des Romains. Un mari trompé est un Ménélas, tandis que son frère est surnommé Agamemnon ; les Romains sont appelés « Troyens » en référence à la légende d'Énée, et César, dictateur, n'est pas comparé à Sylla, mais plutôt à Pisistrate ou à Phalaris¹¹.

⁸ Plutarque, *Cicéron*, 3, 3. Cette affirmation se retrouve parfois dans les textes écrits par Cicéron lui-même, mais elle est d'ordinaire précédée ou suivie par une série de questions ou d'observations concernant la politique, ce qui la rend peu crédible (voir par exemple *Att.* II, 5, 2). Quoique passionné par la philosophie, Cicéron restait avant tout un politicien.

⁹ Plutarque, *Cicéron*, 3, 4 : « καὶ τὸ σῶμα τοῖς γυμνασίοις ἀναρρωνύμενον εἰς ἔξις ἐβάδιζε νεανικήν... ».

¹⁰ Selon E. Rawson, 1978, p. 22, Cicéron aurait d'ailleurs contribué à introduire l'organisation logique des textes, issue de la philosophie grecque, au sein de la littérature latine.

¹¹ Dans l'ordre : *Att.* I, 18, 3 : « nam M. Luculli uxorem Memmius suis sacris initiauit ; Menelaus aegre id passus diuortium fecit. Quamquam ille pastor Idaeus Menelaum solum contempserat, his noster Paris tam Menelaum quam Agamemnonem liberum non putauit. » ; *Att.* VII, 1, 4 : « αἰδέομαι non Pompeium modo, sed Τρωῶας καὶ Τρωάδας. » ; *Att.* VII, 20, 2 : « turpido coniungendi cum tyrano ; qui quidem incertum est Phalarimne an Pisistratum sit imitaturus. ». Ce n'est toutefois que dans ses lettres que Cicéron se permet d'en référer à la légende d'Énée. Dans ses traités, notamment le *De republica*, Cicéron présente plutôt la légende de Romulus, afin de contribuer, selon M. A. Trouard, 1942, p. 35, à affranchir les Romains de leur dépendance envers les Hellènes, souvent considérés comme les seuls porteurs de civilisation. La légende de Romulus semble plus ancienne, découlant du *mos maiorum*, et ne sera abandonnée au profit de celle d'Énée qu'avec la venue de Virgile sur la scène littéraire.

Cicéron émaille également ses écrits privés d'expressions, de citations et même de jeux de mots grecs. Les circonstances dans lesquelles l'orateur privilégie la langue d'Homère à la sienne ont fait l'objet de nombreuses études¹². Le premier constat est que le grec apparaît dans les lettres les plus privées, celles destinées à des intimes. M. Dubuisson avance deux motifs à cet usage privé du grec¹³. D'abord, le désir de conserver, pour rester dans les bonnes grâces du public moins lettré, une image romaine conforme au *mos maiorum*¹⁴. Ensuite, l'implication émotionnelle du grec, langue de l'enfance¹⁵, qui l'aurait rendue plus propice aux échanges intimes et à l'expression des émotions fortes. Dans le même ordre d'idée, G.E. Dunkel remarque que Cicéron ne fait pas usage du grec lorsqu'il est déprimé (par exemple durant son exil ou juste après la mort de sa fille Tullia), comme si langue grecque et émotions mélancoliques étaient incompatibles¹⁶.

Au sujet des citations grecques, M. van Den Bruwaene avance l'hypothèse qu'elles soient liées aux lectures de loisir de Marcus, car elles apparaissent de manière cyclique, comme si elles coïncidaient avec la lecture ou la relecture de certains livres¹⁷. Il a également été relevé que le grec de la *Correspondance* servait parfois à pallier des insuffisances de la

¹² M. A. Trouard, 1942, p. 16, présente l'habitude qu'avait Cicéron d'éparpiller des phrases et mots grecs dans ses lettres comme une preuve de son « affection » (*fondness*) pour la langue grecque. Cependant, ce terme semble beaucoup trop fort... Qu'un mot vienne plus naturellement à l'esprit de Cicéron dans une langue plutôt que dans l'autre n'est pas nécessairement l'indication d'une préférence, mais simplement d'un bilinguisme parfaitement intégré. C'est d'ailleurs l'idée proposée par F. Dupont et E. Valette-Cagnac, 2005, au terme de plusieurs articles traitant de la question. Les auteurs avancent l'idée que le latin et le grec avaient fini par former, à Rome, un seul langage permettant d'exprimer d'innombrables nuances contextuelles et émotionnelles et que toute tentative de catégorisation considérant les deux langues comme des éléments distincts et opposés est donc vouée à l'échec.

¹³ M. Dubuisson, 1995, p. 47 et suivantes.

¹⁴ Voir la discussion sur l'usage du grec en public, ci-haut p. 31, particulièrement note 80.

¹⁵ M. Dubuisson, 1992, p. 192-199, explique que les enfants romains étaient confiés aux soins d'esclaves, en majorité grecs, et apprenaient à parler auprès d'eux. Le grec étant considéré plus difficile à apprendre que le latin, les parents romains, appuyés plus tard par Quintilien I, I, 12-13, semblent avoir considéré cette situation comme idéale.

¹⁶ G.E. Dunkel, 2000, p. 128.

¹⁷ Voir M. van Den Bruwaene, 1963, p. 67-71, pour la démonstration, principalement centrée sur Homère.

langue latine, insuffisances que Cicéron dénoncera dans ses traités avant de s'efforcer de les corriger¹⁸.

G. E. Dunkel prétend de plus que le grec était la langue de la conspiration, de la ruse et qu'il semblait naturel à Cicéron et à Atticus de s'exprimer en grec lorsqu'ils voulaient être prudents ou rusés¹⁹. Cet argument semble cependant faible²⁰, et davantage lié aux préjugés des Romains qu'à la lettre des textes, car le grec n'apparaît pas systématiquement dans les lettres lorsque des sujets politiquement délicats sont abordés²¹. Il est cependant vrai que dans les cas où Cicéron tient absolument à garder ses idées secrètes, comme par exemple lorsqu'il soupçonne l'affranchi de Térentia de le voler, il les couche sur papier à l'aide de mots grecs codés²². Il semble possible de croire que l'orateur espérait dérouter tout lecteur non averti grâce à ce double code des termes et du langage. Le grec n'interviendrait donc pas comme la langue naturelle de la conspiration, mais plutôt en tant que langue moins commune que le latin et donc mieux à même de dissimuler un message sensible.

L'aisance même démontrée par Cicéron dans le maniement des différents aspects de la culture hellène amène H. Guite à lui reprocher son éclectisme. Il semble croire que la volonté, manifestée par Cicéron dans ses traités, de retirer de la philosophie grecque tout ce

¹⁸ M. Dubuisson, 1995, p. 48. Cet article expose également le « complexe d'infériorité » que les Romains vivaient par rapport aux Grecs et à leur langue. Il présente les traités de Cicéron comme des ouvrages sciemment entrepris afin de mettre le latin sur un pied d'égalité avec le grec en tant que langue de culture et de philosophie (p. 47).

¹⁹ G.E. Dunkel, 2000, p. 128.

²⁰ Faible, sinon carrément fautif, car G.E. Dunkel donne comme référence M. Dubuisson, 1992, p. 193. Dans cet article, Dubuisson parle du grec comme d'une langue de connivence, utilisée pour établir ou marquer l'intimité. Dunkel, lui, semble faire du mot « connivence » l'équivalent de « conspiration ».

²¹ Dans *Att.* II, 19, 5, Cicéron propose à Atticus de lui envoyer ses missives ultérieures sous de faux noms, afin de pouvoir y discuter à cœur ouvert de problèmes touchant César, Pompée et Clodius. Ce subterfuge ne semble pas avoir été utilisé, sans doute parce que des messagers dignes de confiance ont été trouvés pour acheminer les lettres, mais il me semble important de souligner qu'il avait été suggéré, en latin.

²² Voir *Att.* VI, 4 et 5 pour l'affaire de Philotime, affranchi de Térentia.

qui pouvait être utile à un orateur romain l'a empêché de vraiment apprécier et comprendre la culture des Hellènes et leur mentalité, ce qui amoindrit son philhellénisme²³. Cette vision est difficile à défendre à la lumière des lettres où l'orateur, de son propre aveu, prend plaisir à la culture grecque pour elle-même et non seulement pour l'outil qu'elle représente²⁴. D'ailleurs, la thèse de H. Guite semble avoir eu peu d'échos. Les auteurs qui se sont penchés récemment sur la philosophie de Cicéron ont plutôt identifié son éclectisme comme la marque distinctive de l'Académie et de la Nouvelle Académie, auxquelles appartenaient plusieurs de ses maîtres²⁵.

Dans l'ensemble, les auteurs modernes s'entendent donc pour accorder à Cicéron le titre de philhellène. Son éducation hellénisée, ses références aux mythes grecs et sa maîtrise démontrée de la langue sont des preuves d'un philhellénisme culturel indéniable, parent de celui démontré par Scipion Émilien. Or, le philhellénisme des Scipion, nous l'avons vu, n'a pas été sans motif, ni sans impact sur le monde grec. Les intérêts culturels de Cicéron auraient-ils, eux aussi, eu des conséquences matérielles ?

²³ H. Guite, 1962, p. 159.

²⁴ Tantôt il dit se reposer de la politique par ses études (*Att.*, I, 20, 7 : « Ego autem cotidie magis quod mihi de forensi labore temporis datur in iis studiis conquiesco. ») Ailleurs, il prétend préférer s'asseoir sous un portrait d'Aristote plutôt que sur une chaise curule, puisque l'état de la République ne lui laisse plus que les joies de l'esprit (*Att.*, IV, 10, 1 : « Sed mehercule ut a celeris oblectationibus deseror uoluptatum propter rem p., sic letteris sustentor et recreor maloque in illa tua sedecula quam habes sub imagine Aristotelis sedere quam in istorum sella curuli... »).

²⁵ A. Michel, 2001, *passim*. Je n'entrerai pas ici dans le débat interminable entourant la question des influences philosophiques de Cicéron. Il semble simplement important de souligner que, comme l'expliquent P.L. Schmidt, 1978 et A. Michel, 2001, la thèse voulant que Cicéron ait mal compris les penseurs grecs date de la « chasse aux sources originales » des derniers siècles, lorsqu'il fut constaté qu'il n'avait pas seulement traduit en latin des modèles grecs. Depuis, les philosophes se sont aperçus que Cicéron n'avait pas trahi ses modèles par incompréhension, mais qu'il les avait plutôt adaptés à sa propre vision des choses, originale et romanisée.

Qui aime la culture la soutient

Le thème de la culture grecque de Cicéron a déjà été abordé, mais non les motifs ayant pu l'inciter à acquérir cette culture, ni les impacts de cette acquisition sur ses contemporains grecs. Évidemment, les raisons ayant poussé Cicéron à se familiariser avec l'hellénisme semblent simples au premier abord : à l'époque, il était naturel pour les parents aisés de doter leurs enfants de la culture la plus évoluée qui soit, c'est-à-dire celle des Grecs. Ils préparaient ainsi leurs enfants à une carrière politique, où leur connaissance de la rhétorique et du grec serait utile. Cependant, ce ne sont pas tous les jeunes Romains qui poursuivaient avec un même dévouement leurs études une fois leur carrière politique entreprise²⁶.

Marcus Cicéron, lui, a apprécié les exercices de l'esprit au point de mener, parallèlement à sa vie de politicien, une existence d'homme de lettres. Cela présuppose qu'il entretenait des esclaves érudits capables de conserver ses bibliothèques ordonnées et bien fournies et de lui servir de professeurs ou de compagnons d'études. La *Correspondance* mentionne souvent, et avec chaleur, des esclaves lettrés, n'épargnant pas les superlatifs pour qualifier l'étendue de leur culture. Tiron²⁷ et Denys²⁸, deux esclaves grecs, sont les plus

²⁶ Signe de ce dévouement inégal à l'acquisition de la culture, il arrive à Cicéron tantôt de se délecter de la compagnie d'un ami, tantôt de se plaindre de certains de ses invités, qui manquent de culture et de conversation. Un exemple de ces invités ennuyeux se retrouve dans *Att.* II, 14, 2, où Cicéron, qui reçoit C. Arrius et Sébostus (un ami de Catulus) dans sa villa de Formies, dit qu'il vendrait sa villa au rabais lorsqu'ils y sont. D'après *Fam.* XVI, 21, le propre fils de Cicéron ne semble pas prendre la voie menant à l'érudition démontrée par son père, car ses professeurs préférés sont ceux avec lesquels il plaisante le plus !

²⁷ Tiron apparaît très tôt dans les lettres, en tant que secrétaire de Cicéron. Ce n'est que lorsqu'il tombe malade, en 53, que nous découvrons à quel point le maître et l'esclave sont proches et liés par l'affection. Le livre XVI des *Lettres Familières* est en grande partie dédié à leur correspondance durant la maladie de Tiron. Dans *Fam.* XVI, 13, Cicéron s'inquiète de sa santé. *Fam.* XVI, 14, 2, parle de la haute culture de Tiron, qui le rend si cher à Cicéron : « Si me diligis, excita ex somno tuas letteras humanitatemque propter quam mihi es carissimus. » Dans *Fam.* XVI, 10, Cicéron va jusqu'à faire référence à ses écrits comme à « leurs » travaux et dit que la participation de Tiron est importante pour leur réalisation. Tiron est présumé Grec étant donné son érudition et la forte proportion d'esclaves grecs à Rome, mais sans certitude.

²⁸ Denys, ou Dionysos, est un esclave grec, peut-être formé par Atticus, puis acheté par Cicéron. Marcus a une très haute opinion de cet homme, qu'il associe à ses lectures (*Att.* IV, 11, 2 :

communément cités, mais Cicéron évoque également un esclave du nom, hellène, de Sosithée, qui était son lecteur et que sa mort attriste beaucoup²⁹. Il est visible que, pour l'orateur, la qualité et l'utilité d'un esclave se mesure avant tout à sa culture. En effet, alors que César prépare une campagne en Bretagne, Cicéron écrit à Atticus que cela lui semble de peu de profit, car le seul butin possible sera composé d'esclaves, ni musiciens, ni érudits³⁰. En contrepartie, les esclaves qui s'illustrèrent auprès de lui par leur esprit gagnent très vite ses faveurs. Tiron et Denys seront tous deux récompensés par l'affranchissement, assorti bien sûr de la précieuse citoyenneté romaine³¹.

Pour accroître constamment son savoir, Cicéron devait également fréquenter les maîtres grecs de passage à Rome, contribuant ainsi à leur réputation, de même qu'à leur bien-être matériel, puisqu'il a invité certains d'entre eux à demeurer sous son toit. L'exemple le plus frappant est celui du stoïcien Diodote, qui s'est éteint dans la demeure de Cicéron et lui a légué une partie de ses biens³². Le cas du rhéteur athénien Pamménès est plus nébuleux, mais il semble impliquer une relation d'échanges avec Cicéron et Atticus, puisque les deux hommes se soucient que la mort du rhéteur ne fasse perdre au fils ce qu'ils avaient donné au père³³. D'autres Grecs sont mentionnés au fil des écrits de Cicéron, comme L. Manlius Sosis,

« Nos hic uoramus letteras cum homine mirifico - ita me hercule sentio - Dionysio... ») et qu'il désire comme professeur pour son fils et lui-même (*Att.* IV, 15, 10 : « Dionysium uelim saluere iubeas et eum roges ut te hortetur quam primum uenias, ut possit Ciceronem meum atque etiam me ipsum erudire. »).

²⁹ *Att.* I, 12, 4.

³⁰ *Att.* IV, 16, 7. Atticus semble accorder la même valeur à la culture de ses esclaves. Dans *Att.* V, 20, 9, il est mentionné que Cicéron aimerait bien que le secrétaire d'Atticus, Alexis, lui écrive, puisque Tiron, lui, correspond avec Atticus. La culture et la conversation de Tiron étant prisées par Cicéron, il est possible de croire qu'Alexis devait être lui aussi un brillant esprit, dont les lettres apportaient plaisir et détente à l'orateur.

³¹ L'affranchissement de Tiron (M. Tullius Tiro) est confirmé par *Fam.* XVI, 16, où Quintus félicite Marcus d'avoir élevé ainsi le statut d'un homme qui semble être un ami cher aux deux frères. L'affranchissement de Denys (M. Pomponius Dionysius), par Cicéron, est évoqué dans *Att.* IV, 15, 1.

³² *Fam.* XIII, 16, 1; *Att.* II, 20, 6.

³³ *Att.* V, 20, 10 : « Tu uelim, quod antea ad te scripsi, de domo Pammeni des operam ut quod tuo meoque beneficio puer habet cures ne qua ratione conuellatur. Utrique nostrum honestum existimo ; tum mihi erit pergratum. »

Curtius Nicias, Patrôn, Siro l'épicurien et Posidonios d'Apamée, mais les circonstances de leur rencontre avec l'orateur sont souvent obscures, les textes se bornant à nous faire savoir qu'elles ont débouché sur une certaine familiarité de convenance³⁴.

Patrôn, chef des Épicuriens d'Athènes, donne toutefois un aperçu de ce que ces familiarités pouvaient avoir d'utile malgré leur peu d'implications personnelles. Cicéron semble l'avoir rencontré à Rome et fréquenté quelque peu (à une époque où il n'avait pas encore pleinement découvert l'Académie), mais il lui a surtout été recommandé par son prédécesseur, Phèdre³⁵. En 51, alors que Cicéron s'apprête à partir pour la Cilicie, Patrôn lui écrit à Rome pour lui demander d'intervenir auprès d'un Romain en exil, C. Memmius, qui a acquis les ruines de la maison d'Épicure. Tout d'abord, Cicéron s'y refuse, ne voulant pas contrarier d'éventuels plans de construction projetés par Memmius sur ce terrain. Ce n'est qu'en arrivant à Athènes que Marcus découvre que Memmius n'a nullement l'intention d'aménager le terrain, mais qu'il s'est senti froissé par Patrôn, ce qui l'a dissuadé de céder les ruines à l'épicurien. Cicéron s'entremet alors entre Patrôn et Memmius, ajoutant, dans sa lettre à l'exilé romain, la mention qu'Atticus appuie la demande du philosophe³⁶.

Nous ne connaissons pas le dénouement exact de l'affaire³⁷, mais l'intervention de Cicéron apparaît comme un geste de philhellène, un soutien apporté à la maison mère d'une école philosophique à laquelle il n'adhère pourtant pas. D'aucuns argumenteront que le geste n'a rien de philhellène, puisque la lettre n'a été écrite qu'une fois que Cicéron s'est assuré de ne pas être désagréable à Memmius. Cependant, aucune définition du philhellénisme, même

³⁴ R. J. Rowland, 1972, p. 455, énumère tous ces personnages et dresse la liste de leurs apparitions dans les écrits de Cicéron. La plupart d'entre eux n'ont toutefois droit qu'à une appellation de « *noster* » au détour d'une phrase, ce qui indique une familiarité « à la romaine », une relation d'intérêt très éloignée de la notion moderne d'amitié.

³⁵ Voir *Fam.* XIII, 1, 2.

³⁶ L'histoire est contée en détails dans trois lettres : *Fam.* XIII, 1, qui est la demande faite à Memmius ; *Att.* V, 11, où Cicéron conte l'affaire à Atticus ; *Att.* V, 19, finalement, donne écho de la satisfaction d'Atticus devant la démarche.

³⁷ Quoique que la mention de Patrôn délivrant une lettre à Cicéron en 50, à Brindes, laisse présager que leurs relations n'ont pas été détériorées par un refus.

pris dans son sens le plus large, n'exige qu'un individu renie ses propres intérêts pour venir en aide aux Grecs. S'attendre au contraire flirterait avec l'anachronisme. Cicéron était un Romain et un politicien. Les demandes qu'on lui adressait étaient traitées selon l'importance politique des individus et la valeur des faveurs qu'ils pouvaient à leur tour lui accorder. Les Romains passaient donc souvent devant les Grecs, puisque ceux-ci étaient plutôt dénués de pouvoir politique³⁸. Dans le présent exemple, Cicéron fait profiter Patrôn de son influence, alors que rien ne l'y oblige, dès qu'il se rend compte qu'il ne deviendra pas le débiteur de Memmius pour une faveur d'envergure.

Il a été reproché à Cicéron, et présenté en contre-preuve de son philhellénisme, de ne pas avoir entretenu de relations d'amitié étroite avec des Grecs, comme Scipion Émilien avec Polybe ou César avec Théopompos de Cnide³⁹. Certes nous n'avons aucun nom de Grec illustre qui se serait attaché durablement à Cicéron, mais de nombreux indices démontrent que l'orateur entretenait de bonnes relations avec des lettrés hellènes et leur apportait son soutien. D'ailleurs le protégé de César, Théopompos, apparaît de temps à autre au détour de la *Correspondance*⁴⁰, tout comme celui de Pompée, Théophane de Mytilène⁴¹.

³⁸ E. Deniaux, 1993, *passim*, analyse les degrés de familiarité et d'importance que Cicéron accordait à ses divers correspondants. L'article de N. K. Rauh, 1986, 3-30, aborde lui aussi les relations de clientèle et leurs implications à tous les niveaux, tant politiques qu'économiques. Du reste, dans sa *Correspondance*, l'orateur parle ouvertement à Atticus des situations délicates et des marchandages parfois suscités par les relations de clientélisme et l'échange de faveurs. Il y apparaît très clairement qu'il est politiquement imprudent de soutenir des individus sans pouvoir. Voir entre autres *Att.* I, 12, 1, où Cicéron dit ne pas pouvoir défendre Antoine, accusé de malversation en Macédoine, parce que Pompée appuie ses accusateurs... et qu'il n'en a pas envie (ce deuxième motif apparaissant clairement comme d'un moindre poids).

³⁹ H. Guite, 1962, p. 144.

⁴⁰ *Q. fr.* I, 2, 9 « ...illud tamen quod Theopompo mandavi cum essem ammonitus ab ipso... » et *Q. fr.* II, 10, 2-3 « ...Theopompo satisfaciemus... ». Théopompos et Cicéron se seraient échangé des lettres, des conseils, des faveurs et des visites (selon *Att.* XIII, 7, en 45, l'orateur reçoit le mythographe chez lui), indices de familiarité. Malheureusement, leur correspondance ne nous est pas parvenue.

⁴¹ *Att.* II, 5, 1 et *Att.* V, 11, 5-6. Théophane semble être en relation avec Atticus, Cicéron n'ayant de contact avec lui que par son intermédiaire.

L'un des érudits grecs que Cicéron a soutenu, bien qu'il ne soit ni son esclave, ni l'un de ses nombreux professeurs, est le poète antiochéen Archias. La légalité de sa citoyenneté romaine obtenue sous le nom de A. Licinius Archias, ayant été remise en cause⁴², Cicéron s'est porté à sa défense dans un discours où il mentionne la dette des Romains envers la poésie hellène⁴³. Il est communément admis que Cicéron a soutenu Archias dans l'espoir qu'il écrive un poème en grec sur son consulat. Cependant, malgré l'issue positive du procès, le poète semble avoir déçu les espoirs de l'orateur. Celui-ci ne semble pourtant pas trop fâché. S'il fait savoir à Atticus qu'Archias n'a rien écrit sur lui⁴⁴, il mentionnera tout de même le nom du poète dans un de ses traités, avec des termes ne dénotant aucun ressentiment⁴⁵.

Archias est l'indice le plus précoce du désir de Cicéron de laisser une trace de ses réalisations non seulement chez les Romains, mais bien dans tout le monde hellénisé. Il finira d'ailleurs par écrire lui-même un poème en grec sur son consulat et le fera circuler⁴⁶. Ce désir de laisser sa marque peut être vu comme une simple vanité et une soif immodérée de gloire, mais il peut également être analysé comme une façon de faire rayonner la culture grecque, en montrant par l'exemple quels fruits elle peut apporter. Cet angle d'approche ne cherche toutefois pas à nier l'ego immense sous-tendant une telle démarche.

De plus, ni l'orgueil, ni l'intérêt n'expliquent à eux seuls tous les gestes de Cicéron envers les Grecs. Lorsqu'il se propose de construire un *propylée* à Athènes, pour l'Académie, pilier de la philosophie hellène, seule l'affection, le *philhellénisme*, entre en ligne de compte⁴⁷. Malheureusement, dans ce projet, formulé alors qu'il est gouverneur de Cilicie, Marcus

⁴² M. C. Alexander, 1990, notice 235.

⁴³ Voir Cicéron, *Arch.* 23 et *passim*.

⁴⁴ *Att.* I, 16, 15 : « ... et Archias nihil de me scripserit. »

⁴⁵ *Div.* I, 79 : « ...noster Archias... »

⁴⁶ *Att.* I, 19, 10 et surtout *Att.* II, I, 1-2 : « Tu, si tibi placuerit liber, curabis ut et Athenis sit et in ceteris oppidis Graeciae ; uidetur enim posse aliquid nostris rebus lucis adferre. »

⁴⁷ *Att.* VI, I, 26 : Cicéron fait part à Atticus de son désir de laisser un souvenir à Athènes, mais sans falsifier une inscription, ce qui aurait été la voie de la facilité et du moindre coût.

rencontre en lui-même son principal opposant. Afin de rester constant avec ses propres principes de probité et de frugalité, il doit renoncer à cette dépense⁴⁸. Peut-être aurait-il donné suite à son projet plus tard dans sa vie, mais l'état de ses finances, ainsi que les événements politiques qui se bousculèrent à son retour de Cilicie, ne le lui permirent pas.

Malgré l'abandon du projet, le souhait de Cicéron de laisser un souvenir aux générations subséquentes semble s'être réalisé. En effet, la synthèse faite par l'orateur entre une rhétorique grecque nourrie de philosophie et les exigences de l'éloquence romaine pourrait avoir eu des échos dans le monde hellénisé et porté des fruits en Asie, à Sardes, au deuxième siècle de notre ère. À cette époque, un homme du nom de Polybios, qui pourrait avoir été lui aussi un orateur, a érigé un portrait ou un buste à la gloire de Cicéron, dont nous avons retrouvé la base inscrite⁴⁹. L'intérêt de Marcus pour la culture hellène aurait donc contribué durablement à son maintien et à son rayonnement.

Il n'est pas étonnant que Cicéron ait contribué à la diffusion de la culture hellène, puisque, pour lui, elle n'était pas qu'un délassement, mais également un refuge et un outil politique à part entière. Les écrits qui nous restent de l'orateur prouvent que, tout au long de sa vie, lorsqu'il voyait ses ambitions et ses projets politiques contrecarrés, il tournait ses énergies vers la culture et puisait chez les Grecs les exemples et les moyens lui permettant de continuer à faire entendre sa voix⁵⁰. Il n'y a que dans les moments de très grande incertitude,

⁴⁸ *Att.* VI, 6, 2. Il donne toutefois du blé au peuple d'Athènes, ce qui est un geste désintéressé, donc admis.

⁴⁹ W.H. Buckler et D.M. Robinson, 1932, vol. 7-1, no 49 : « σὴν ἱερὴν κεφαλὴν, Κικέρων, εὐρώων ἀνέθηκα Ἑλλην Πουλύβιος Ῥωμαϊκῶν προκρίτου ».

⁵⁰ C'est pourquoi la majorité de ses traités datent de son retour d'exil (*De oratore*, *De republica*), du règne de César (*Brutus*, *Acad.*, *Orator*) et des guerres civiles, moments où la politique, chamboulée, rend son influence directe moins importante. En 49, alors que César a franchi le Rubicon et s'installe en dictateur, Cicéron fait part à Atticus des thèmes, grecs, de ses réflexions, thèmes sur lesquels il dit débattre pour lui-même, en grec et en latin, afin de distraire son esprit et de préparer utilement ces problèmes, tous d'actualité (*Att.* IX, 4, 2-3). En 45, inspiré par le précédent d'Alexandre le Grand conseillé par des philosophes, il tente d'écrire une « Lettre à César », qui sera toutefois mal reçue des césariens auxquels il la présentera et le fera renoncer à sa tentative de reproduire ce modèle (*Att.* XII, 2, 1 ; 27, 1 ; 28, 2-3 ; 51, 2 ; 52, 2).

par exemple durant son exil où en 47, lorsqu'il attend la décision de César à son sujet, qu'il ne semble pas arriver à étudier ou à écrire sérieusement... mais cela n'est pas une règle sans exception, puisque la mort de sa fille Tullia, qui l'affectera grandement, lui inspirera tout de même la rédaction d'une *Consolatio*⁵¹. De plus, Athènes, berceau de l'hellénisme, était souvent la destination qui venait à l'esprit de l'orateur lorsqu'il cherchait un refuge. S'il n'y a pas passé son exil, c'est que cette ville était trop proche de Rome⁵², mais elle en sera suffisamment éloignée, quelques années plus tard, pour mettre son fils à l'abri des ennuis⁵³ et pour qu'il pense l'y rejoindre⁵⁴. Cette façon de se tourner vers Athènes et sa culture lorsque Rome déçoit appaît, semble-t-il, comme le réflexe d'un philhellène⁵⁵.

Le goût de Cicéron pour la culture hellène a donc bel et bien eu des impacts positifs pour certains Grecs. Des esclaves ont été affranchis, des lettrés ont vu leur bien-être matériel s'accroître et des faveurs leur ont été accordées. La culture, soutenue, diffusée, a accru son rayonnement. Par ces réalisations, l'orateur s'est inscrit comme l'héritier du philhellénisme du Cercle des Scipions.

Il faut ajouter que la culture n'a pas été le seul facteur rapprochant Cicéron du monde grec et le faisant bénéficier de son influence. Le jeu des intérêts politiques l'a amené à nouer

⁵¹ Les lettres *Att.* XIII, 13 ; 14 et 18 dépeignent comment Cicéron utilise l'étude et la philosophie comme exutoires à son chagrin. L'idée, exprimée par Cicéron dans *Att.* XII, 37a et suivantes, d'ériger un *fanum* à Tullia a également été vue comme une volonté d'héroïsation de la défunte, à rapprocher des cultes grecs voués aux héros et aux souverains. Cette idée ne sera cependant jamais mise à exécution.

⁵² Dans *Att.* III, 7, 1, Cicéron évoque l'idée d'aller à Athènes, mais la rejette aussitôt à cause de sa proximité (l'édit qui l'exile stipule qu'il doit rester à une certaine distance de Rome).

⁵³ *Att.* XII, 24, 1.

⁵⁴ *Att.* XIV, 16, 3 ; XVI, 3, 4 ; 6, 2.

⁵⁵ On pourrait opposer à cette affirmation le fait que Cicéron, d'abord en exil, puis gouverneur de Cilicie, semble peu se plaire en Grèce et se plaint fréquemment qu'il a hâte de revenir à Rome. Or, dans ces deux situations, Cicéron n'est pas en Grèce par choix et, il le dit lui-même, tout séjour est désagréable quand on aspire à celui de Rome : « Urbem, urbem, mi Rufe, cole et in ista luce uiue ; omnis peregrinatio, quo ego ab adlescentia iudicauim obscura et sordidam hanc quorum industria Romae potest inlustris esse. » *Fam.* II, 12, 2.

des relations avec plusieurs Hellènes, relations qui, nous le verrons, profitèrent aux deux parties.

Graeculus, Graecus et autres Hellènes

Beaucoup d'encre a coulé toutefois au sujet du préjugé manifesté par Cicéron envers les Grecs, préjugé qui l'aurait, suppose-t-on, empêché de nouer des liens sincères avec des individus de cette origine. La preuve la plus communément citée à l'appui de ce préjugé est l'emploi que l'orateur fait du mot *graeculus*, un diminutif, considéré péjoratif, de *graecus* (grec). Selon M.A. Trouard, il aurait non seulement utilisé ce terme infâmant dans ses discours, ses lettres et ses traités, mais il aurait même contribué à sa popularisation⁵⁶.

Des ouvrages postérieurs à celui de M. A. Trouard viennent nuancer cette position. N.K. Petrochilos avance plutôt l'idée que le terme *graeculus*, seul diminutif connu s'appliquant à un nom de peuple, démontrerait l'aspect privilégié des relations entre les Romains et les Hellènes. Le mot s'accompagnait fréquemment d'un champ lexical renvoyant aux défauts attribués aux Grecs (notamment *leuitas* et *ineptia*)⁵⁷, comme s'il participait à un ensemble d'idées reçues, de lieux communs. N.K. Petrochilos croit que *graeculus* aurait été forgé pour exprimer une certaine condescendance et un peu de mépris, certes, mais également pour donner l'idée de la familiarité qui existait entre les deux ethnies⁵⁸.

M. Dubuisson abonde plus ou moins dans le même sens. Selon lui, les relations étroites que les Romains entretenaient avec les Grecs ont donné naissance à une pléthore de

⁵⁶ M. A. Trouard, 1942, p. 62. À la page suivante, l'auteure note cependant que le terme, après l'époque d'Auguste, est parfois utilisé comme simple synonyme à *graecus*.

⁵⁷ N.K. Petrochilos, 1974, p. 49-52. Pour la liste de ces défauts, voir M.A. Trouard, 1942, p. 60-71 et N.K. Petrochilos p. 35-53. M. Dubuisson, 1985, p. 82-98, explique que tous ces reproches découlent des grandes valeurs romaines (*fides*, *grauitas*), dont l'absence chez « l'autre » est automatiquement perçue comme un défaut et devient un stéréotype négatif.

⁵⁸ N.K. Petrochilos, 1974, p. 53.

stéréotypes, si ancrés dans la mentalité latine que le simple nom de ce peuple suffisait à les évoquer. Tous ces lieux communs n'étaient cependant pas négatifs, même s'ils ont parfois été ressentis tels par des historiens modernes⁵⁹. *Graeculus* aurait souffert de cette même idée négative préconçue. Selon M. Dubuisson, le suffixe (-lo) qui différencie *graecus* de *graeculus* n'a pas systématiquement une valeur diminutive, mais il sert à créer une catégorie, que l'on oppose à une autre. Si l'opposition se fait au détriment des Grecs, ce n'est pas l'emploi de *graeculus* qui amène la notion négative, mais plutôt le sens général du texte⁶⁰.

M. Dubuisson appuie toutefois M.A. Trouard sur un point : il est vrai que Cicéron semble être l'auteur latin qui a contribué à la diffusion du mot *graeculus*. Il souligne en revanche que l'orateur n'a utilisé ce terme que dans ses discours et ses traités, jamais dans sa correspondance⁶¹. De plus, dans les passages où Cicéron couple *graeculus* avec des termes dépréciateurs, il désigne le plus souvent un Romain plutôt qu'un Hellène⁶². M. Dubuisson donne deux explications à ces usages. Premièrement, Cicéron parlait ainsi de Romains qui savaient trop bien le grec ou qui copiaient trop leurs usages, en comparaison à des *opici*, qui n'auraient pas suffisamment maîtrisé ni la langue, ni la culture. Deuxièmement, l'orateur, pour déprécier ses adversaires, aurait astucieusement joué sur la parenté phonétique que *graeculus* entretenait avec les diminutifs formés à partir du suffixe -ulus et qui étaient, eux, réellement réducteurs⁶³. Le mot *graeculus* n'aurait donc pas eu par lui-même de valeur

⁵⁹ M. Dubuisson, 1991, p. 317-319, donne comme exemple l'expression « boire *Graeco more* » qui a parfois été comprise comme une critique (les Grecs boivent trop), mais qui se référerait plutôt à leur façon, inconnue à Rome, de « porter un toast ». L'auteur spécifie également que cette façon de préciser un terme ou de définir un usage en lui accolant le nom d'un peuple n'était pas réservée aux Grecs, bien qu'elle soit plus fréquente à leur sujet qu'à celui d'autres ethnies.

⁶⁰ M. Dubuisson, 1991, p. 324-327.

⁶¹ À l'exception de *Fam.* VII, 18, 1, où le mot servirait soit à décrire un type de contrat, soit à parler d'un court texte écrit en grec, mais où il ne se rapporte nullement à un individu. Voir M. Dubuisson, 1991, p. 324 et l'édition de la *Correspondance* par les Belles Lettres, tome 3, p. 165 et notes associées.

⁶² C'est le cas dans *Verr.* II, 4, 127 et dans *Pis.* 70.

⁶³ M. Dubuisson, 1991, p. 328-329. Cette utilisation de *graeculus* relèverait donc de la stylistique et se présenterait comme une ficelle d'avocat. Cela est cohérent à la fois avec le fait que Cicéron traite souvent ses adversaires de *graeculi* (remarqué par M.A. Trouard, 1942, p. 62) et avec

péjorative, réductrice ou dépréciative, mais son usage oral aurait entretenu une certaine confusion.

M. Dubuisson avance l'hypothèse que l'interprétation fautive du mot *graeculus* par les modernes aurait pu être causée par un préjugé négatif réel ressenti par les Romains envers les Grecs, préjugé véhiculé non pas par le diminutif tant décrié, mais par le mot *graecus* lui-même⁶⁴. Il semble en effet que les Grecs, qui s'identifiaient par le mot "Ἑλλην (Hellène), auraient mal perçu l'usage de *graecus* par les Romains⁶⁵. Il faut dire que le suffixe latin *-cus* intervenait dans beaucoup de termes péjoratifs ou négatifs. On pourrait même penser que la forme *graecus* aurait été préférée, comme appellation courante, à un dérivé de "Ἑλλην, précisément parce qu'elle avait une consonance négative et qu'elle flattait l'ego des Romains, mis à mal par ces vaincus culturellement supérieurs⁶⁶.

Dans certains cas, souvent relevés, Cicéron a d'ailleurs employé *graecus* sur un même plan grammatical qu'un nom de défaut. Cela renvoie non seulement à la sonorité insultante du mot, mais également à toute la constellation d'idées reçues qui a été précédemment évoquée. Après tout, à l'époque de Cicéron, *graecus* est le mot le plus courant

l'idée que l'orateur attaque toujours la partie adverse en tentant de la faire paraître étrangère, déviante, peu romaine (théorie avancée par M.C. Alexander, 2000, 75-76, 85-86 et 117).

⁶⁴ M. Dubuisson, 1991, p. 329.

⁶⁵ M. Dubuisson, 1991, p. 330-332 relève que lorsque des écrivains grecs mettent le mot Γραικός dans la bouche des Romains, ils le font souvent dans des contextes négatifs, comme lorsque Plutarque (*Cicéron*, 5, 1 et 2) relève que Cicéron, de retour à Rome après son voyage en Grèce, se fait accoler cette épithète.

⁶⁶ M. Dubuisson, 1991, p. 330-335. Je me permettrais ici un parallèle avec l'emploi, au XIX^e siècle du mot *nègre*, qui n'était pas nécessairement ressenti comme une insulte par les Blancs qui l'utilisaient, mais qui a fini par prendre une coloration négative aux oreilles des Noirs.

pour désigner les Grecs⁶⁷. En le couplant avec un défaut communément imputé à ce peuple, la légèreté par exemple, on vient en renforcer l'idée⁶⁸.

Néanmoins, il ne semble pas possible de soutenir, comme le fait H. Guite⁶⁹, que le mot *graecus* avait, pour Cicéron, un sens péjoratif qui lui était propre. Si cela avait été le cas, l'orateur n'aurait certainement pas utilisé l'expression *uos Graeci* (« vous les Grecs ») pour désigner, en plaisantant, son meilleur ami, Atticus. De même, il n'aurait pas associé Atticus aux Grecs d'Athènes en les appelant ses concitoyens⁷⁰.

Être Grec c'est bien, être Romain c'est mieux

Si ni le mot *graeculus*, ni le terme *graecus* ne peuvent être pris comme des preuves indubitables d'un préjugé entretenu personnellement par Cicéron envers les Hellènes, que reste-t-il comme faits plaidant à l'encontre de son philhellénisme ? Peu de chose à vrai dire, mais qui toutes révèlent un certain état d'esprit, une certaine hiérarchisation du monde qui faisait que, pour Cicéron, être Grec valait mieux que rien, si on n'avait pas la chance d'être Romain⁷¹.

⁶⁷ J.-L. Ferrary, 2001, p. 31, présente d'ailleurs des cas où *graecus/graeci* servait à désigner les provinciaux en général (Grecs, asiatiques hellénisés et Juifs confondus).

⁶⁸ Cicéron utilise ce procédé contre T. Albucius, qu'il désigne comme « *Graecus homo ac leuis* » (*Prov. Cons.* 15). Voir aussi M. Dubuisson, 1991, p. 333.

⁶⁹ H. Guite, 1962, p. 144 : « What Cicero's Roman detractors called him, according to Plutarch was Γραικός καὶ σχολαστικός ; φιλέλλην must have been a sort of ameliorative version of *Graecus*, which Cicero himself never employed of Romans except in a pejorative sense. » Pour appuyer cette affirmation, H. Guite donne un seul exemple : *Fin.* I, 9.

⁷⁰ Voir respectivement les lettres *Att.* IV, 4a, 1 et *Att.* I, 16, 4.

⁷¹ B. Isaac, 2004, révèle que cette hiérarchisation du monde, où, bien sûr, le peuple de la personne établissant la hiérarchie occupait toujours une place enviable, est typique de l'esprit antique et des formes primitives de racisme qu'il connaissait. Le neuvième chapitre (p. 381-405) aborde justement la question des relations des Romains et des Grecs. S'il semble mettre en doute les théories de M. Dubuisson au sujet de l'emploi du mot *graeculus*, il en arrive tout de même à la conclusion que les relations des Romains et des Grecs, toutes marquées fussent-elles par les préjugés et la xénophobie,

La plupart des abus de langage qui, chez Cicéron, prennent les Grecs pour objet, ont pour cadre des batailles juridiques ou politiques. Un cas souvent donné en exemple est celui du discours prononcé au Sénat contre L. Calpurnius Piso, peu après le retour d'exil de Marcus. Dans ce discours, comme le fait remarquer M.A. Trouard et comme nous le verrons plus loin, Cicéron semble avoir épuisé son vocabulaire de mots insultants⁷². Cependant, contrairement à ce qu'affirme cet auteur, les insultes de Cicéron ne concernent pas tant les Grecs que Piso lui-même, qui est représenté comme un débauché vulgaire, qui se complait dans des banquets sans finesse où la quantité du vin et des convives prime sur leur qualité⁷³. Ce fiel déversé par Cicéron s'explique aisément lorsqu'on sait que Piso est l'un des deux consuls ayant approuvé la loi qui l'exila.

Dans un des passages de l'invective, souvent cité, des Grecs, dits puants et ivrognes, sont représentés comme les invités de choix de Piso⁷⁴. Les Grecs, surtout les épicuriens, ayant une réputation d'excessifs banqueteurs, Cicéron sous-entend peut-être qu'ils sont les seuls prêts à suivre Piso, par complaisance ou par flatterie, dans des débordements qui répugneraient à d'austères Romains. L'orateur ne semble pas stigmatiser la fréquentation des Grecs en général à travers son discours car, et cela est rarement relevé, il existe des passages où il reconnaît aux Grecs, même aux épicuriens, plus de discernements qu'à son ennemi⁷⁵.

étaient tout de même beaucoup moins négatives que celles entretenues avec d'autres peuples, par exemple avec les Égyptiens.

⁷² « Cicero seems to have exhausted his vocabulary of abusive words », M.A. Trouard, 1942, p. 19. L'auteur vise particulièrement les passages 22 et 67 du texte, prétendant que les injures qui y sont exprimées envers les Grecs montrent que Cicéron n'aimait pas la race dans son ensemble et considérait impossible pour un fier et digne Romain d'entretenir une quelconque intimité avec eux.

⁷³ *In Piso*. 67.

⁷⁴ *In Piso*. 22 : « ... hic autem non tam concinnus helluo nec tam musicus iacebat in suorum Graecorum foetore atque uino ; quod quidem istius in illis rei publicae luctibus quasi aliquod Lapitharum aut Centaurorum conuiuium ferebatur... ». Le passage se retrouve chez M.A. Trouard, 1942, p. 19 et chez H. Guite, 1962, p. 144-148.

⁷⁵ *In Piso*. 42. S'appuyant sur la doctrine d'Épicure, Cicéron prétend que les coups du sort ne doivent pas être considérés comme des châtements et que cela, « même les Grecs qui te (Piso) sont chers, ces amis du plaisir, le disent » (« Atque hoc quidem etiam isti tui dicunt uoluptarii Graeci »). Pour un épicurien, l'innocent ne peut jamais être tourmenté, car le vrai supplice est intérieur, c'est

Notamment, Philodème de Gadara, Hellène, philosophe et épicurien, est représenté comme un homme du monde, flatteur, certes, mais pourvu d'infiniment plus de qualités que son protecteur, Pison, qui a asservi, dit Cicéron, les doctrines d'Épicure pour excuser sa débauche⁷⁶. Durant tout le discours, les attaques envers les origines gauloises de la famille maternelle de Pison sont beaucoup plus nombreuses et désobligeantes que les allusions aux Grecs⁷⁷. Il faut dire que si les Grecs sont moins bien considérés que les Romains et sont victimes d'une certaine xénophobie, ils ont au moins le mérite, dans la pensée antique, de ne pas être des barbares.

La violence de l'attaque contre Pison montre que, tant au Sénat que devant les tribunaux, lorsqu'il faut rendre un discours percutant, tous les coups sont permis. D'ailleurs, devant les tribunaux, aucune constance n'était attendue de l'orateur d'une cause à l'autre... ni même au cours d'un même plaidoyer.⁷⁸ Il est donc arrivé à Cicéron de s'appuyer tantôt sur le témoignage de Grecs, pour les réfuter en bloc à un autre moment, les accusant de ne pas être dignes de confiance⁷⁹. Au hasard de ses alliances politiques, Cicéron se fait accusateur de

celui d'une conscience coupable. Cicéron ajoute cependant que Pison n'a jamais vraiment écouté les philosophes dont il s'entoure. Il ne fait que boire et manger en leur compagnie.

⁷⁶ *In Pisonem*, 68 et suivants, particulièrement 70 et 74. Cicéron dit que Philodème est d'excellente compagnie, mais que Pison n'apprécie que ses aspects les plus légers, comme sa poésie. Dans le *De fin.* II, 119, Cicéron fait à nouveau l'éloge du philosophe.

⁷⁷ Voir les passages 20, 34, 53 et 67 du *In Pisonem*.

⁷⁸ M.C. Alexander, 2002, p. 9, explique en effet que si, dans un procès, l'accusateur devait suivre une ligne d'argumentation claire afin de convaincre le jury, le défenseur, lui, pouvait se contenter de tirailler les arguments dans tous les sens jusqu'à ce qu'il sème la confusion et fasse s'écrouler les éléments de la poursuite. Cicéron était passé maître dans ce procédé, comme le démontre l'ouvrage de M.C. Alexander, où il étudie 11 cas de procès gagnés par Cicéron alors que l'accusation semblait pourtant bénéficier d'une preuve très solide.

⁷⁹ Cicéron utilise des témoins grecs dans le procès contre Verrès, mais il réfute ceux appelés contre Flaccus. M.C. Alexander, 2002, p. 75-76, fait cependant remarquer que Cicéron, dans l'action contre Verrès, avait pris la précaution de présenter les Siciliens comme des alliés, des hommes apparentés aux Romains. Il se prémunissait ainsi contre l'accusation de préférer des provinciaux, des étrangers, à un Romain. À l'opposé, comme J.-L. Ferrary, 2001, p. 30, le souligne, Marcus dénie aux témoins qui attaquent Flaccus leur statut de Grecs, présentant ces Asiatiques comme des peuples inférieurs à ceux de la « vieille Grèce ». Pour ce faire, Cicéron s'appuie ingénieusement sur la littérature grecque, où les Asiatiques, des provinciaux, occupent une place de repoussoir et de faire-

Verrès, puis défenseur de Fonteius et de Flaccus, sur lesquels pesaient pourtant le même type de charges⁸⁰. Difficile donc d'admettre en contre-preuve de son philhellénisme les mots durs issus des discours de l'orateur, discours qui visaient à la victoire plutôt qu'à la vérité⁸¹.

Par contre, il arrive quelques fois à Cicéron de s'exprimer un peu sévèrement envers des Grecs en dehors du cadre des batailles politiques et juridiques. L'examen de sa correspondance livre quatre cas de ce genre.

La première occurrence, plutôt sibylline, apparaît dans une lettre de 56 adressée à Atticus. Cicéron, choqué, y mentionne un Grec, Appollonios, qui a fait banqueroute et qui semble s'attendre à pouvoir agir comme le ferait un chevalier romain dans la même situation⁸². La désapprobation de l'orateur devant les agissements de cet Hellène s'explique facilement si on garde en tête que, tout comme Caton l'Ancien l'avait exprimé près d'un siècle plus tôt, les Romains occupaient pour lui une place privilégiée, acquise par leur haute valeur morale, qui leur avait valu la bienveillance des dieux et donc le succès dans les luttes armées⁸³. En voulant agir comme un chevalier romain, Appollonios montrait, pour Cicéron,

valoir, semblable à celle réservée aux Grecs dans la littérature des Romains. Voir *Pro Flacc.* 9, 15-17, 38, 41, 61-66.

⁸⁰ Tous trois étaient effectivement accusés de mauvaise conduite en tant que gouverneurs, l'un de la Sicile, l'autre de Gaule, le dernier d'Asie. Voir les discours correspondants : *In Verr.*, *Pro Font.* et *Pro Flacc.*

⁸¹ H. Guite, 1962, p. 144, reconnaît que les discours doivent être utilisés avec précaution et que Cicéron lui-même nous avertit qu'il y sacrifie la précision au profit de l'argument et des opinions de l'audience. Cependant, l'auteur affirme que le type même de mensonge prononcé peut être un reflet de la mentalité de celui qui les énonce... Mais est-ce vraiment la mentalité de l'orateur qui y est reflétée ou celle de l'audience toute entière ? De plus, B. Isaac, 2004, p. 390, se basant sur Plutarque, avance la séduisante hypothèse que Cicéron, après avoir souffert des sentiments anti-grecs à son retour d'Athènes, pourrait avoir ensuite joué volontairement avec ces préjugés dans ses discours, car il en connaissait intimement l'ampleur et l'amertume.

⁸² *Att.* IV, 7, 1 : « De Appollonio quod scribis, qui illi di irati ! homini Graeco qui conturbat atque idem putat sibi licere quod equibus Romanis. Nam Terentius suo iure. »

⁸³ B. Isaac, 2004, résume admirablement la vision du monde des Romains dans les deux passages suivants : « The essence of Roman identity and the source of its greatest strength was felt to be the moral distinction of the Romans in comparison with other people » (p. 305) et « The Romans naturally regarded themselves as superior to any people they succeeded in defeating. Some of those, however, they regarded as essentially inferior » (p. 255).

une odieuse insolence, une marque de cette *leuita* considérée typiquement hellène. Cependant, ce n'est pas sur la race toute entière que l'orateur appelle le courroux des dieux, mais seulement sur cet individu qui ne sait pas rester à sa place et voudrait usurper celle d'un Térentius.

Le second cas est celui de Lysôn, l'hôte grec qui héberge Tiron durant sa maladie en 50, au retour de Cilicie. Dans une lettre, Cicéron suggère à Tiron de se faire transporter chez un de leurs amis Romains, M'. Curius, car dit-il : « ce brave Lysôn, je le soupçonne d'être un peu négligent, comme tout Grec bien sûr, mais aussi parce que, ayant reçu une lettre de moi, il ne m'a pas répondu.⁸⁴ » Il est ici curieux que Marcus écrive à Tiron, qu'on croit être lui aussi de race hellène, une remarque désobligeante à propos de son peuple d'origine. Cela semble pouvoir refléter deux choses : soit une plaisanterie commune entre les deux hommes, soit une inquiétude telle chez Cicéron qu'il ne prend plus garde à ce qu'il écrit. Dans tous les cas, il semble que ce qui joue ici contre Lysôn, ce n'est pas tant son appartenance raciale que son défaut à répondre au courrier. En effet, si la négligence « naturelle » des Grecs avait dérangé Cicéron à ce point, il n'aurait pas confié à Lysôn la santé de son cher Tiron. Il est possible de croire que ce n'est pas tant Lysôn et les Grecs que Cicéron stigmatise ici, mais plutôt sa propre imprudence d'avoir confié son secrétaire et ami à un homme dont il lui semble soudain que la race seule laissait augurer de ses défauts.

La troisième occurrence, sans doute la plus connue et la plus sévère, est celle prenant Denys pour objet. Après avoir été affranchi par Cicéron, Denys, comme c'est la coutume, est resté attaché à son service. Il lui sert de professeur, ainsi qu'à son fils et à son neveu. Il lui est cher, mais il semble parfois un peu fantasque et il tend à ne pas manifester toutes les marques de gratitude requises, ce qui irrite Cicéron⁸⁵. Le point le plus bas de leurs relations est atteint en 49, lorsque Cicéron fuit Rome, où César a pris le pouvoir, et que Denys refuse de le suivre

⁸⁴ *Fam.* XVI, 4, 1 : « Lyso enim noster vereor ne neglegentior sit, primum quia omnes Graeci, deinde quod, cum a me letteras accepisset, mihi nulla remisit. » La traduction est celle des Belles Lettres.

⁸⁵ Voir *Att.* VII, 7, 1. À cette occasion, Denys, que Cicéron, à sa demande, a envoyé auprès d'Atticus, n'a pas fait parvenir à l'orateur les remerciements attendus.

comme il devrait pourtant le faire en tant qu'ami. À cette occasion, Cicéron, amer, dit que de toute façon il n'attendait pas autre chose d'un Grec⁸⁶. Dans les lettres suivantes, l'orateur se plaindra plusieurs fois, sur un ton allant jusqu'à la haine, de l'ingratitude et de l'insolence de Denys⁸⁷. Il souhaitera à Atticus de toujours conserver l'amitié de leur ancien esclave, ce qui équivaldra à être toujours prospère⁸⁸.

Si cet épisode à propos de Denys a été souvent relevé⁸⁹, les historiens semblent fréquemment oublier de mentionner que cette querelle n'a été que passagère. En effet, en 45, une lettre de Cicéron à Atticus nous informe que Denys se plaint d'être éloigné de ses élèves, sans doute les jeunes Cicéron⁹⁰. Cela signifie donc que l'orateur a fait la paix avec son affranchi et qu'il lui a pardonné son ingratitude, tout Grec soit-il. D'ailleurs, la race de Denys n'est mentionnée nulle part ailleurs que dans les lettres où Cicéron manifeste sa colère envers lui, comme si son origine n'était pas utilisée en tant qu'insulte, mais plutôt en tant qu'explication de sa trahison. De la même façon, la race avait expliqué les défauts de Lysôn. Ces deux cas rejoignent les observations de B. Isaac, qui remarque que Cicéron, comme tous les gens de son époque, croyait que les caractéristiques acquises, les défauts surtout, étaient tributaires de la patrie d'origine et transmis d'une génération à l'autre⁹¹. Donc, pour Cicéron, lorsqu'un Hellène présente un défaut communément associé à ses compatriotes, c'est regrettable, mais parfaitement normal.

⁸⁶ *Att.* VII, 18, 3 : « Omnino quid ille facere debuerit in nostra illa fuga, quid docto homine et amico dignum fuerit, cum praesertim rogatus esset, scio sed haec non nimis exquiro a Graecis. »

⁸⁷ *Att.* VIII, 4 ; *Att.* VIII, 10 ; *Att.* IX, 12, 2.

⁸⁸ *Att.* X, 16, 1.

⁸⁹ H. Guite, 1962, p. 149, le donne comme exemple des préjugés de Cicéron envers les Grecs.

⁹⁰ *Att.* XIII, 2b-3, 1 : « Dionysius noster grauitur queritur, et tamen iure, a discipulis abesse tam diu ; multis uerbis scripsit ad me, credo item ad te. Mihi quidem uidetur etiam diutius afuturus ; ac nollem ; ualde enim hominem desidero. »

⁹¹ B. Isaac, 2004, p. 317.

Le quatrième et dernier cas est celui d'un certain Gorgias, professeur de son fils, le jeune Marcus. On le retrace seulement dans une lettre adressée à Tiron par Marcus le jeune⁹², ainsi que chez Plutarque⁹³. Tout ce que nous savons des griefs de Cicéron envers Gorgias nous est donc présenté par personne interposée. Le jeune Marcus se contente de dire qu'il a obéi à l'ordre de son père l'enjoignant de congédier immédiatement ce professeur. Plutarque présente comme motif à ce congédiement le fait que Gorgias aurait distrait le fils de Cicéron de ses études et l'aurait incité à l'ivrognerie⁹⁴. Le biographe donne raison à l'orateur, sous réserve que la réputation du Grec ait été aussi mauvaise qu'on le prétend. Dans cette affaire, on ne peut présumer que Cicéron ait agi sur la base d'un préjugé racial. En effet, s'il demande à son fils de congédier Gorgias, il ne parle jamais en mal des autres professeurs, également grecs, qui l'entourent et l'éduquent. Au contraire, comme le fait remarquer M.A. Trouard, il semble plutôt satisfait du résultat⁹⁵.

L'examen de la *Correspondance* semble donc démontrer que Cicéron ne considérait effectivement pas les Romains et les Grecs comme des égaux. De plus, les cas présentés ci-haut laissent également sous-entendre que les attentes de l'orateur envers les Hellènes n'étaient pas aussi élevées que celles qu'il avait envers ses compatriotes⁹⁶. Toutefois,

⁹² *Fam.* XVI, 21, 6: « De Gorgia autem quod mihi scribes, erat quidem ille in cotidiana declamatione utilis, sed omnia postposui, dummodo praeceptis patris parerem; διαρρήδην enim scripserat ut eum dimitterem statim; tergiuersari nolui, me mea nimia σπουδὴ suspicionem ei aliquam importaret. Deinde illud etiam mihi succurrebat, graue esse me de iudicio patris iudicare. »

⁹³ Plutarque, *Cic.*, 24, 8-9: « Γοργίαν δὲ τὸν ῥητορικὸν αἰτιώμενος πρὸς ἡδονὰς προάγειν καὶ πότους τὸ μεράκιον, ἀπελεύθει τῆς συνουσίας αὐτοῦ. 9 [...] τὸν μὲν Γοργίαν αὐτοῦ προσηκόντως ἐπικόπτοντος, εἴπερ ἦν φαῦλος καὶ ἀκόλαστος ὥσπερ ἐδόκει... »

⁹⁴ M.A. Trouard, 1942, p. 82, va jusqu'à dire que Gorgias aurait flatté les vices du jeune Marcus au lieu de cultiver ses qualités. Cela apparaît comme une extrapolation basée sur le peu d'estime que Cicéron semble parfois avoir pour son fils (dans la lettre *Att.* XIII, 23, 3, Cicéron, dont le fils a pourtant atteint l'âge adulte, se plaint de n'avoir personne à qui transmettre ses biens).

⁹⁵ M.A. Trouard, 1942, p. 82. L'auteur s'appuie sans doute sur la lettre *Att.* XIV, 7, 2, où Cicéron, qui a reçu une lettre de son fils, exprime son contentement devant son style littéraire.

⁹⁶ Quintus semble même en venir à accuser son frère de n'avoir d'indulgence que pour les Grecs. (*Q. fr.* I, 2, 6). Cicéron s'en défend en expliquant qu'il doit s'allier certains Grecs, pour lesquels il aurait normalement peu de goût, car leur façon de déposer contre Quintus des plaintes mensongères est trop ingénieuse. (*Q. fr.* I, 2, 4).

quelques épîtres « rachètent » l'image de philhellène de Cicéron, puisqu'elles plaident en faveur du haut degré de civilisation des Grecs, critère qui les place à part des autres provinciaux, à égalité, ou presque, avec les Romains⁹⁷.

L'exemple type de ces plaidoyers favorables est la première lettre à Quintus⁹⁸, écrite par Cicéron à son frère alors que celui-ci vient de voir reconduire, pour une seconde fois, sa charge de propréteur d'Asie. La longueur de la lettre, son ton et certains de ses propos donnent l'impression que l'épître a été écrite un peu pour la galerie, tout comme l'avait été le *Commentariolum petitionis* de Quintus⁹⁹. Cela ne fait que renforcer l'importance des remarques positives que Cicéron y glisse au sujet des Grecs. Il dit en effet à son frère :

Si le tirage au sort t'avait désigné pour gouverner des Africains, des Espagnols ou des Gaulois, nations barbares et incultes, il n'en eût pas moins été de ton devoir d'homme civilisé de penser à leur bonheur, de te dévouer à leurs intérêts et à la protection de leurs existences. Mais quand les hommes placés sous nos ordres sont d'une race qui, non contente d'être civilisée, passe pour être le berceau de la civilisation, à coup sûr ils ont droit au premier chef à ce que nous leur rendions ce que nous avons reçu d'eux.¹⁰⁰

⁹⁷ La conclusion du chapitre 9 de B. Isaac, 2000, sur les relations entre les Grecs et les Romains, propose une explication à ces plaidoyers favorables. En effet, selon lui, si les rapports entre Hellènes et Italiens n'étaient pas exempts de xénophobie et de racisme, ces traits négatifs étaient beaucoup plus marqués lors des contacts avec d'autres peuples. J.-L. Ferrary, 2001, p. 29-32, évoque la possibilité que certains provinciaux aient essayé de profiter du statut avantageux des Grecs en mettant de l'avant leur hellénisme dans leurs appellations et dans leurs communications officielles. Cela aurait cependant dilué la signification du terme « Hellène », accentué la vision négative des Grecs (en démultipliant les risques que des différends culturels régionaux soient considérés généraux) et encouragé la création d'un clivage mental entre la « vraie Grèce » et les autres Hellènes.

⁹⁸ *Q. fr.* I, 1.

⁹⁹ E. Fallu, 1970, p. 180-182 et 203, expose les différentes théories au sujet du contexte de production de la lettre, dont l'authenticité a parfois été mise en doute. L'auteur rejette cette idée, mais accorde qu'il est possible que la lettre soit un peu plus tardive qu'elle ne le laisse entendre (elle pourrait être postérieure de quelques mois à la prorogation de Quintus). L'objet de la lettre semble être tout à la fois de conseiller Quintus et un commentaire sur la nouvelle loi *de repetundis* proposée par César.

¹⁰⁰ *Q. fr.* I, 1, 27 : « Quod si te sors Afris aut Hispanis aut Gallis praefecisset, immanibus ac barbaris nationibus, tamen esset humanitatis tuae consulere eorum commodis et utilitati salutique seruire ; cum uero ei generi hominum praesimus, non modo in quo ipsa sit sed etiam a quo ad alios peruenisse putetur humanitas, certe iis eam potissimum tribuere debemus a quibus accepimus. » Traduction de L.A. Constant, Paris, Les Belles Lettres, 1934.

Ailleurs, Cicéron compare la province d'Asie à un théâtre et ses habitants aux spectateurs les plus avvertis qui soient¹⁰¹. Il les appelle aussi les « alliés qui sont ce qu'il y a de plus civilisé parmi les hommes »¹⁰². Cependant, les louanges adressées aux Grecs ont souvent été rejetées dans l'ombre d'un autre passage de cette même lettre, où Cicéron prévient son frère de ne pas nouer d'amitiés particulières avec eux¹⁰³. Au sujet de cette mise en garde, deux faits ne semblent pas avoir été suffisamment soulignés.

Tout d'abord, dans le paragraphe précédent de sa lettre, Marcus met également Quintus en garde contre les amitiés qu'il pourrait nouer avec des Romains qui ne chercheraient qu'à profiter de sa situation de propréteur. Il décrit sans complaisance ces profiteurs de province comme des menteurs et dit qu'il « n'y a pas d'espèce d'hommes dont tu doives te méfier davantage dans tes relations, car ils connaissent toutes les voies de l'argent, ne font rien que pour l'argent, et ne se soucient guère de la réputation d'un homme avec qui ils ne sont pas destinés à vivre¹⁰⁴. » L'orateur admet toutefois qu'il est possible que Quintus découvre, s'il est prudent, quelques amis sincères parmi ces gens.

L'avertissement concernant les Grecs suit cette première mise en garde et il comprend la même « clause d'exception », la même possibilité de découvrir parmi eux des amis sincères à condition d'être prudent. En effet, alors même qu'il décrit la masse des Grecs comme trompeurs, légers et flatteurs¹⁰⁵, Cicéron mentionne qu'il existe une élite, « les

¹⁰¹ *Q. fr.* 1, 1, 42.

¹⁰² *Q. fr.* 1, 1, 6 : « Constat enim ea prouincia primum ex eo genere sociorum quod est ex hominum omni gere humanissimum... ». Traduction L.A. Constant, Paris, 1934, pour les Belles Lettres.

¹⁰³ *Q. fr.* 1, 1, 16. M. A. Trouard, 1942, p. 17-18, s'appuie sur ce passage pour présenter Cicéron comme un philhellène exclusivement culturel.

¹⁰⁴ *Q. fr.* 1, 1, 15 : « ... nullum genus erit in familiaritate cauendum magis, propterea quod et omnes uias pecuniae norunt et omnia pecuniae causa faciunt et quicum uicturi non sunt eius existimationi consulere non curant. »

¹⁰⁵ *Q. fr.* 1, 1, 16. Encore une fois, nous retrouvons les lieux et les termes habituels pour décrire les Grecs : *fallaces* et *leues*.

meilleurs d'entre eux », « dignes de la Grèce antique »¹⁰⁶, avec laquelle il est possible de former des liens d'amitié et d'hospitalité. Cette exception, pourtant révélatrice d'un esprit suffisamment lucide pour ne pas enfermer tous les individus dans les stéréotypes raciaux, est souvent passée sous silence.

De ces différents exemples, il semble possible de conclure que Cicéron accordait une certaine véracité aux préjugés touchant les Grecs, puisqu'il semble trouver naturel, quoique décevant, que ceux-ci agissent de temps à autres conformément à leur défauts présumés. Par contre, il ne paraît pas s'être, sur cette base, interdit toute interaction ou intimité avec des Hellènes. Selon ses propres aveux, il tenait ceux-ci en haute estime, les préférant aux autres provinciaux. En ce sens, il mérite bien son titre de philhellène.

Un politicien défendant les provinciaux...

Cicéron, philhellène sur le plan culturel, accorde donc aux Grecs, en paroles, un traitement plus positif que celui réservé aux autres provinciaux. Cependant, cela n'aurait probablement pas été suffisant pour laisser de lui le souvenir d'un bienfaiteur des Hellènes si ses actions politiques n'avaient pas été à la hauteur de son discours. Or, nous allons le voir, l'orateur a été fidèle à lui-même et a exprimé politiquement son philhellénisme en favorisant fréquemment les intérêts des Grecs.

Cette fidélité s'est exprimée dès la première action d'éclat de Cicéron, le procès contre Verrès, en 70. L'orateur, encore jeune et peu reconnu, avait été approché par la

¹⁰⁶ *Q. fr.* I, 1, 16 : « ... uetere Graecia digni... » et « opimum quemque hospitio amicitiae que consuetudine coniungi diso oportere... ». Traduction des Belles Lettres. Dans cette évocation de la Grèce antique, il est possible de voir l'idée pessimiste, largement partagée dans l'Antiquité, que tout va en se dégradant et que les hommes du passé étaient nécessairement meilleurs que ceux d'aujourd'hui, tant chez les Grecs que chez les Romains. Exposée par P. Veyne, 1979, p. 3-29, cette idée est présente également chez B. Isaac, 2000, *passim*.

*commune Siciliae*¹⁰⁷ afin d'agir comme accusateur contre le gouverneur rapace qui avait ravagé l'île durant trois années. Ancien questeur de Lilybée, Cicéron connaissait bien la Sicile¹⁰⁸. Il lui fut sans doute aisé de mener son enquête sur les agissements de Verrès, car celle-ci fut de courte durée. Cinquante jours après son départ de Rome, il était de retour, prêt à entamer les procédures judiciaires¹⁰⁹.

L'action contre Verrès fut décisive pour la carrière de Cicéron. Il devait s'y mesurer à Hortensius, orateur de premier plan, mais également à toute la faction aristocratique des sénateurs, qui hésiteraient à condamner l'un des leurs pour plaire à des provinciaux. Marcus contourna ces difficultés en présentant, plutôt que de longs discours, un défilé de témoins et de preuves accablantes, qui montraient que le gouverneur avait enfreint non seulement tous les principes de saine administration, mais qu'il avait fait preuve d'une avarice, d'une débauche et d'une cruauté indignes d'un Romain¹¹⁰. Selon Cicéron, Verrès avait pillé les trésors de l'île, comme l'avait fait M. Marcellus avant lui, mais sans bénéficier, comme ce général, du droit de pillage du vainqueur, et sans faire preuve de la même modération dans sa

¹⁰⁷ E. Deniaux, 1994, p. 249, présente cette assemblée, sur laquelle nous avons peu d'information, comme l'héritière du *koinon* hellénistique.

¹⁰⁸ Selon E. Deniaux, 1994, *passim*, il devait également y avoir de bonnes relations. En effet, en 75, comme questeur de Lilybée, Cicéron avait été chargé de procéder à un achat forcé de céréales (Cic., *Planc.*, XXVI, 64). Que les Siciliens fassent appel à lui pour les défendre montre qu'il avait dû s'acquitter de cette tâche délicate avec un doigté et une courtoisie hors pair, qui lui méritèrent quelques affections. E. Fallu, 1973a, p. 31-53, semble croire, au contraire, que Cicéron aurait appliqué à la lettre les instructions du Sénat et du magistrat qui gouvernait alors la Sicile, réalisant après-coup la rigueur de ces mesures et en concevant une culpabilité qui l'a amené à aider ensuite les Siciliens.

¹⁰⁹ Et ce, malgré les nombreuses difficultés que Verrès et ses amis dressèrent sur sa route, s'il faut en croire les allusions faites par Cicéron et synthétisées par un commentateur de ses actions contre Verrès, H. De la Ville de Mirmont (éditeur des *Verrines* pour les Belles Lettres, 1960, tome II des *Discours*, p. 79-84). Voir *Verr.* II, 11 et IV, 145-146 pour les rares détails que donne Cicéron à ce sujet.

¹¹⁰ L'ingéniosité de la défense de Cicéron est expliquée dans la notice du livre I de la seconde action contre Verrès, tome II des *Discours*, édité par H. De la Ville de Mirmont, Paris, 1960, pour les Belles Lettres, p. 115 et suivantes.

mise à sac¹¹¹. Verrès partit en exil de lui-même, sans attendre le verdict, favorable à Cicéron et aux Siciliens¹¹².

De ce procès, les Siciliens retirèrent des réparations monétaires¹¹³, ainsi que, peut-on supposer, une grande satisfaction morale¹¹⁴. Les Grecs qui apprirent cette condamnation durent s'en réjouir, car, à travers le succès de Cicéron, l'affaire envoyait aux gouverneurs de province un avertissement clair : il y avait des limites aux abus de la noblesse sénatoriale¹¹⁵. Les premières appellations de φιλέλληνη ayant été décernées sur la base de privilèges matériels accordés aux Grecs¹¹⁶, il semble possible de croire que les Siciliens, après la victoire contre Verrès, considérèrent leur protecteur, source de la réparation monétaire, comme un philhellène. Ils devinrent ses clients tous dévoués.

Le succès remporté par Cicéron dans son attaque contre l'influent Verrès nous fait parfois perdre de vue le fait qu'il aurait pu grandement souffrir de toute cette affaire. S'il avait perdu, le jeune orateur se serait non seulement fait nombre d'ennemis, mais en plus une

¹¹¹ Cicéron établit le parallèle entre les deux personnages dans *Verr.* IV, 121, après l'audition des témoignages. L'analogie devait sans doute empêcher les amis de Verrès de se servir du précédent de M. Marcellus comme d'une excuse.

¹¹² M. C. Alexander, 1990, notices 177-180, résume les détails techniques des actions contre Verrès. C'est suite à ce départ précipité de Verrès que le verdict fut prononcé. Cicéron n'ayant pas pu développer jusqu'au bout le détail de ses arguments et des méfaits du gouverneur, il les publia sous la forme de cinq discours fictifs, communément appelés « seconde action contre Verrès ».

¹¹³ Verrès avait été condamné à restituer les biens volés et à payer un important dédommagement. Étant donné son exil, on peut supposer que ces réparations furent prélevées directement sur ses biens (voir notice du livre I de la seconde action contre Verrès, tome II des *Discours*, édition des Belles Lettres, p. 115).

¹¹⁴ Il semble en effet, selon Cicéron, *Verr.* II, II, 2, repris par P. Boyancé, 1964, p. 345, qu'il s'agissait du premier appel à l'autorité de Rome fait par les Siciliens à l'encontre d'un de leurs magistrats. Le succès remporté dut leur donner une certaine confiance en l'Empire et à leur capacité d'y faire respecter leurs droits.

¹¹⁵ A. Michel, 1977, p. 90, insiste sur cette conséquence du procès contre Verrès et présente Cicéron comme un défenseur des libertés républicaines. P. Boyancé, 1964, p. 338, dit que Cicéron lui-même ne percevait pas autrement son action (il s'appuie sur *Verr.* 1, 2 et 4, 7, où l'orateur prétend offrir aux juges une occasion de satisfaire les attentes des « nations étrangères » envers l'Empire).

¹¹⁶ Voir ci-haut, page 13.

accusation de calomnie aurait pu lui valoir à son tour un procès¹¹⁷. Son habileté, son enquête minutieuse et l'appui des Siciliens lui permirent au contraire de transformer cette poursuite judiciaire en tremplin politique.

L'année suivant le procès, Cicéron accéda à l'édilité. La conjoncture était délicate, car les édiles étaient chargés, entre autres, de veiller à l'approvisionnement de Rome en blé. Or, depuis 79, des crises frumentaires sévissaient¹¹⁸. La Sicile, grenier à blé traditionnel, avait été mise à mal par Verrès. Cependant, les différentes villes devaient quand même posséder quelques surplus, puisqu'elles les rassemblèrent et les envoyèrent à Cicéron, à Rome, parmi d'autres présents. Plutarque rapporte que l'orateur refusa ces cadeaux, sauf le don de céréales, qui lui permit de faire baisser le prix du blé¹¹⁹. L'incident lui valut tout à la fois la faveur populaire, une réputation de probité et une influence politique accrue¹²⁰.

¹¹⁷ M. C. Alexander, 2002, p. 1-2, explique en effet que l'accusateur qui gagnait son procès voyait son prestige augmenter, alors que celui qui perdait voyait son éloquence remise en doute, en plus de courir le risque d'être accusé à son tour, sous la charge de calomnie. P. Boyancé, 1964, p. 334, souligne aussi que le rôle d'accusateur n'était pas des mieux considérés au sein de la classe politique romaine.

¹¹⁸ E. Deniaux, 1994, p. 244 et suivantes.

¹¹⁹ Plutarque, *Cic.* 8, 2 : « Οὐ μὴν ἀλλ' οἱ Σικελιῶται χάριν εἰδότες ἀγορανομοῦντος αὐτοῦ πολλὰ μὲν ἄγοντες ἀπὸ τῆς νήσου, πολλὰ δὲ φέροντες ἤκον, ὧν οὐδὲν ἐποιήσατο κέρδος, ἀλλ' ὅσον ἐπευωνίσει τὴν ἀγορὰν ἀπεχρήσατο τῇ φιλοτιμίᾳ τῶν ἀνθρώπων. » E. Deniaux, 1994, p. 243-246, souligne que ce cadeau des Siciliens représentait une aubaine pour Cicéron, dont la fortune personnelle ne lui aurait peut-être pas permis cette prodigalité, pourtant devenue commune chez les édiles.

¹²⁰ E. Deniaux, 1994, p. 247-250, attribue la générosité des Siciliens à leur reconnaissance envers l'avocat qui les a défendus. Ce cadeau aurait pu avoir l'aspect d'une rémunération illégale versée à un avocat, mais le patronage que Cicéron continua à exercer sur la Sicile, ainsi que le fait qu'il refusa les présents ne pouvant être redistribués aux Romains le mirent à l'abri de cette suspicion. L'auteur pense qu'il est possible de voir dans ce don de blé une survivance des coutumes hellénistiques qui permettaient aux cités d'exprimer leur amitié et leur dépendance envers leur souverain en lui faisant parvenir des présents. Elle souligne également le côté peu commun du cadeau fait spontanément à Cicéron, sans qu'il l'ait demandé et sans que les Siciliens soient ses clients de longue date.

... favorisant nombre d'Hellènes...

L'ascension sociale de Cicéron s'amorça donc avec l'aide des Grecs de Sicile et se poursuivit avec le concours de nombreux autres Hellènes, par le biais du jeu des recommandations. Cent onze lettres de recommandation rédigées par Cicéron sont parvenues jusqu'à nous. Elles permettent de constater que l'orateur comptait nombre de Grecs au sein de sa clientèle, puisque ceux-ci, affranchis, pérégrins, villes entières ou nouveaux citoyens romains, font l'objet d'une trentaine de lettres¹²¹.

E. Deniaux souligne maintes fois le rôle politique prépondérant, dans le monde romain, des réseaux de clientèle, entretenus par le patronage et les lettres de recommandation. Une clientèle riche et diversifiée permettait en effet d'obtenir divers services et faveurs, en plus de garantir une escorte constante de solliciteurs ou d'obligés, dont la présence sur le forum frappait favorablement l'imagination populaire. Or, Cicéron, en tant qu'*homo novus* ne bénéficiait pas d'une clientèle traditionnelle, héritée de ses parents. Il a donc dû se constituer lui-même un réseau d'obligés, aidé en cela par ses talents d'avocat¹²².

En recommandant ensuite ses obligés à différents personnages de sa connaissance, Cicéron continua d'étendre son influence. En effet, dans le contexte romain, la recommandation était considérée comme un témoignage d'amitié envers le destinataire de la lettre, auquel on faisait connaître un obligé potentiel, en mettant l'accent sur l'utilité de sa

¹²¹ E. Deniaux, 1993, p. 124-135 pour l'explication générale, ainsi que 439-570 pour les fiches détaillées concernant chacune des recommandations. L'auteur dément M.A. Trouard, 1942, p. 21, qui affirmait que Cicéron n'avait écrit que deux lettres de référence prenant des Grecs pour objet (l'une pour Patron et l'autre pour Démocritus Sycyonius). Cette sous-estimation du nombre de recommandation visant des Hellènes ne pouvant s'expliquer que partiellement par la confusion des *tria nomina* appliqués à des provinciaux devenus citoyens, cela jette un doute sur le soin apporté par M.A. Trouard dans l'examen de la correspondance. Trouard écrit également que Cicéron n'a rédigé aucune lettre de recommandation ayant un Grec pour destinataire, mais comme les lettres grecques écrites par Cicéron (et mentionnées par Plutarque, *Cic.* 24, 9) ont été perdues, cette affirmation semble quelque peu imprudente.

¹²² Pour tout ce passage, ainsi que pour le paragraphe suivant, voir E. Deniaux, 1993, *passim*, mais surtout p. 1-13. Je suis grandement redevable à cet auteur pour l'étude détaillée des réseaux de clientèle de l'époque républicaine et des lettres de recommandation de Cicéron.

reconnaissance future. « Entre celui qui intercède, celui qui est recommandé et le destinataire de la lettre, se nouent ou renforcent des liens qui engagent des échanges de services réciproques. »¹²³ Écrire une lettre de recommandation était donc considéré comme une faveur non seulement envers le *commendatus*¹²⁴, mais également envers le destinataire.

La présence d'une trentaine de Grecs au sein des *commendati* de Cicéron n'est donc pas sans conséquence. Cela montre que l'orateur leur accordait suffisamment d'utilité personnelle ou d'influence politique pour désirer leurs faveurs ou pour en faire profiter ses relations. En ce sens, l'absence de *commendati* Gaulois¹²⁵, alors que la présence de Quintus en Gaule aurait pu permettre aux deux Cicéron d'y acquérir des clients, est conséquente avec l'attitude philhellène de Marcus. Une grande partie des *commendati* grecs ont servi d'*hospites* à Cicéron au cours de ses voyages, c'est-à-dire qu'ils ont accueilli dans leur demeure le magistrat en déplacement, lui épargnant d'inconfortables séjours sous la tente en s'infligeant volontairement une surcharge financière¹²⁶. Les autres recommandations visent des cités entières¹²⁷ ou alors des hommes d'influence¹²⁸, capables d'entraîner leur ville ou leur royaume dans le clan soutenu par Cicéron. Finalement, des esclaves, des affranchis et un

¹²³ E. Deniaux, 1993, p. 2.

¹²⁴ Personne faisant l'objet de la recommandation (terme privilégié par E. Deniaux, 1993).

¹²⁵ Absence qui pourrait être considérée seulement « quasi-totale » si l'on prend en compte les intérêts que les villes recommandées d'Atella et d'Arpinum entretiennent en Gaule cisalpine, romanisée de longue date (*Fam.* XIII, 7 et 11).

¹²⁶ E. Fallu, 1973a, p. 49-50, explique comment la fonction d'*hospites* pouvait prendre l'aspect d'un impôt supplémentaire déguisé. Pour les lettres de recommandation concernant des *hospites* voir : *Fam.* XIII, 19 et 24 (Lyson de Patras), 25 (Hagesaretus / Hegeseratos de Larissa), 32 (M. Clodius Archagatus et C. Clodius Philo), 34 (Lyson de Lilybée), 35 (C. Avianius Philoxenus), 36 (P. Cornelius Demetrius Megas), 37 (Hippias fils de Philoxenus de Calè Actè), 52 (A. Licinius Atistoteles de Malte), 67 (Andron fils d'Artémon de Laodicée), 73 (Antipater de Derbé), 78 (Démocrite de Sicyone).

¹²⁷ Lettres de recommandation visant des villes grecques : *Att.* XV, 14 et XVI, 16A et 16F (Buthrote) ; *Fam.* XIII, 28A (Lacédémone), 48 (Chypre et sa capitale, Paphos), 64 (Nysa).

¹²⁸ *Commendati* d'influence conséquente : *Fam.* XIII, 1 (Patron, nouveau chef des épicuriens d'Athènes), 30 (L. Manlius Sosis, lettré sicilien devenu citoyen romain et membre du Sénat de Naples), 64 (Pausanias d'Alabanda, client de Ti. Claudius Nero).

médecin, qui se sont acquittés avec diligence des devoirs confiés par l'orateur, trouvent en lui un protecteur¹²⁹.

Au nombre des Hellènes et des hommes de culture hellénisée protégés par Cicéron, il faut également compter la ville de Dyrrachium, ainsi que les « princes-clients » Déjotarus de Galatie, Antiochus II de Commagène, ainsi que Ariobarzanes III de Cappadoce et son frère Ariarathes. Bien qu'aucune recommandation écrite ne nous soit parvenue, Cicéron évoque des démarches entreprises en leur faveur¹³⁰. De plus, à deux reprises, à travers le jeu politique romain, l'orateur apporte également son appui à la province d'Asie toute entière. La première fois, il le fait ouvertement, en appuyant des publicains qui, ayant fixé le fermage des impôts trop haut, demandent au Sénat d'annuler leur contrat. Ce faisant, Marcus s'attirait non seulement les faveurs des publicains, dont l'influence politique était importante, mais également celles des Asiatiques, puisqu'un fermage trop élevé aurait signifié pour eux une taxation à outrance¹³¹. La seconde fois, où l'enjeu réside dans des droits de douane, Cicéron s'apprête à prendre cause pour les publicains, au détriment des Grecs, mais il désire le faire discrètement, sans discourir, car, même s'il désire conserver leur appui, il admet que les chevaliers sont dans leur tort¹³². Il semble espérer qu'en ne mettant pas son éloquence et son influence personnelle au service des publicains, les Grecs obtiendront justice malgré son propre vote.

¹²⁹ Le médecin, Asclapon de Patras, est recommandé par *Fam.* XIII, 20. Les divers affranchis se retrouvent dans les lettres suivantes: *Fam.* XIII, 2 (C. Avianus Evander), 16 (P. Licinius Apollonius), 21 et 27 (C. Avianus Hammonius), 23 (L. Cossinius Anchialus), 45 (Anchialus), 46 (L. Nostius Zoilus), 60 (L. Livineius Trypho), 69 (C. Curtius Mithres), 70 (T. Ampius Menander),

¹³⁰ Cicéron parle de Dyrrachium comme d'une ville qui lui est dévouée parce qu'il l'a défendue (*Fam.* XIV, 1, 7 ; *Fam.* XIV, 3, 4 ; *Planc.* 41, 97). Déjotarus apparaît dans plusieurs textes, d'abord défendu par Cicéron devant César, puis comme gardien des jeunes Cicéron ou support militaire (*Deiot.* 39 ; *Att.* V, 17, 3 ; 18, 4 ; 20, 9 ; VI, 1, 4 ; *Fam.* XV, 4, 5 ; *Div.* 1, 26 ; 2, 20). Les autres princes sont mentionnés dans *Att.* V, 20, 6 ; XIII, 2a, 2 ; *Fam.* II, 17, 7 ; XV, 1, 2 ; 2, 4-8 ; 3, 2 ; 4, 6.

¹³¹ Voir *Att.* I, 17, 9.

¹³² *Att.* II, 16, 4.

Il est intéressant de constater que lorsque Marcus recommande un Grec, il applique les conseils qu'il a donnés à son frère à l'occasion de sa propreture asiatique. En effet, il prend soin de présenter ses *commendati* comme des êtres d'exception, membres d'une élite morale ou intellectuelle, ce qui les rend dignes de son amitié¹³³. Ainsi, au sujet de Démocrite de Sycione, Cicéron écrit qu'il « est mon hôte, mais aussi, ce qui n'arrive pas à beaucoup de gens, surtout s'ils sont grecs, un ami très proche ; c'est qu'il y a chez lui une extrême droiture, une extrême vigueur morale, une générosité et des égards sans pareils envers ses hôtes »¹³⁴. La prudence avec laquelle Marcus mentionne l'origine hellène de son *commendatus* pourrait avoir été conditionnée par l'époque de rédaction de la lettre (en 62, alors qu'il est consulaire de fraîche date) ou par les opinions de son destinataire, car dans d'autres recommandations, par exemple celle d'Antipater de Derbé, écrite en 46, il ne s'embarrassera pas de semblables formules¹³⁵.

Si l'influence politique de l'orateur a profité, à la longue, de l'accumulation de toutes ces recommandations, l'impact de sa protection sur les Grecs a sans doute été beaucoup plus rapidement appréciable, mais, malheureusement pour nous, bien moins documentée. En effet, si nous connaissons les *commendati* de Cicéron et les destinataires des recommandations, les faveurs demandées ne sont pas toujours claires et, même lorsqu'elles le sont, les sources permettant de savoir si elles ont été accordées sont fragmentaires ou simplement inexistantes. Nous pouvons nous douter que les individus patronnés par Cicéron devaient obtenir plus

¹³³ M.A. Trouard relevait à ce sujet que Cicéron ne suivait pas ses propres conseils (donnés dans *Q. fr.* 1, 1, 16) puisqu'il fréquentait des Grecs. L'auteur mettait cette attitude sur le compte de l'hypocrisie. Or, la formulation des lettres de recommandation donne plutôt l'impression que Cicéron suivait à la lettre ses propres conseils, faisant toujours passer ses *commendati* pour des modèles de douceur, de culture ou de dévouement.

¹³⁴ Le texte est une partie de la traduction proposée par les Belles Lettres pour *Fam.* XIII, 79, 1, passage indiqué ici en italique : « Democritus Sicyonius *non solum hospes meus est, sed etiam, quod non multis contigit, Graecis praesertim, ualde familiaris ; est enim in eo summa probitas, summa uirtus, summa in hospites liberalitas et obseruantia, meque praeter ceteros et colit et obseruat et diligit ; eum tu non modo suorum ciuium uerum paene Achaiae principem cognosces.* »

¹³⁵ D'Antipater, il écrit en effet « Cum Antipatro Derbete mihi non solum hospitium, uerum etiam summa familiaritas intercedit » (*Fam.* XIII, 73, 2).

facilement l'oreille du gouverneur de leur province et voir leurs affaires traitées avec justice et diligence, mais la mesure exacte des bienfaits accordés reste hors de notre portée.

Toutefois, dans un cas particulier, pour lequel nous n'avons cependant pas la lettre de recommandation de Cicéron, nous savons que le patronage de l'orateur dut sauver la vie à un Grec. En 59, alors que Quintus était propréteur en Asie, Cicéron lui recommanda Zeuxis, pourtant matricide, ce qui, comprend-t-on, est une manière d'interdire qu'il soit poursuivi en justice. À son frère qui s'indigne de cette protection accordée à un criminel, Marcus répond qu'il a dû prendre Zeuxis sous son aile pour l'empêcher de salir la réputation de propréteur en racontant comment Quintus avait essayé de l'attirer au tribunal par la tromperie¹³⁶. C'est un triste exemple à porter au compte de l'orateur, mais il illustre bien l'influence que les recommandations pouvaient exercer. Si une simple lettre, écrite à un gouverneur ami, pouvait empêcher le jugement d'un criminel, elle pouvait sans doute faire merveille pour un homme préoccupé par sa prospérité ou celle de sa cité.

D'ailleurs quelques cités ayant bénéficié de la protection de l'orateur ont laissé des traces de leur reconnaissance. Un de ces témoignages est « l'exèdre des Cicéron », retrouvé en Asie, à Samos. Il s'agit d'un ensemble d'inscriptions honorant chacun des *Tullii Cicerones*. Marcus et sa famille y figurent sans doute en remerciement de l'aide apportée à la ville dans le cadre du procès contre Verrès¹³⁷ et en tant qu'hôtes de marque. L'autre témoignage qui nous est parvenu provient de la région d'Appolonia-Épidamne-Dyrrachium, en Illyrie, où Cicéron a passé son exil. Ses lettres laissent entendre que des liens de patronage l'unissaient déjà à la ville de Dyrrachium et qu'il y a recueilli, durant son séjour, des plaintes contre l'administration du proconsul L. Calpurnius Pison¹³⁸. En remerciement de sa protection,

¹³⁶ Ces faits sont tirés de *Q. fr.* I, 2, 4-5.

¹³⁷ C'est l'interprétation de M. Schede, 1921, p. 33. Il montre qu'au fil de ces discours, l'orateur a mentionné que Verrès avait commencé ses actions de pillage alors qu'il était légat à Samos (*Verr.* I, 50, 52 et 71). L'inscription se retrouve également chez F.K. Dörner & G. Gruben, 1953, p. 63-76 ; P. Hermann, 1960, p. 128-130, no 29 et M. J. Payne, 1984, p. 295-297, nos I.153, I.161-166, toujours avec le même texte : 'Ο δῆμος Μάρκων Τύλλιον | [Μ]άρκου υἱὸν Κικέρωνα.

¹³⁸ C'est ce qui ressort de *Fam.* XIV, 1, 7 : « Dyrrachium ueni, quod et libera ciuitas est et in me officiosa et proxima Italiae ; ... » et, surtout, de *Fam.* XIV, 3, 4 : « Nam ego eo nomine sum

Appolonia a dédié une inscription funéraire à Cicéron¹³⁹. Malheureusement, pour ces deux villes, il est impossible de mettre en parallèle des lettres de recommandation avec les inscriptions retrouvées. De même, pour d'autres cités, par exemple Lacédémone ou Buthrote, menacées d'expropriation au profit de vétérans romains¹⁴⁰, les lettres nous sont parvenues, mais nul témoignage épigraphique n'indique qu'elles eurent des influences bénéfiques. Il est possible de croire que ce fut pourtant le cas, du moins en certaines occasions et que cela accrut la réputation de philhellène de Cicéron¹⁴¹.

... accordant la citoyenneté...

Un type de recommandation et de protection donna toutefois, pour les Grecs, des résultats plus observables. Il s'agit des cas où Cicéron, comme le firent également César et Pompée, s'est entremis auprès des dirigeants du moment afin d'obtenir pour un individu la citoyenneté romaine. Outre ses propres affranchis, Cicéron semble avoir exercé son influence dans plusieurs affaires de droit de cité, les plus connues étant bien sûr les procès d'Archias et de Balbus, où des citoyennetés accordées furent remises en question. Dans les deux cas, Cicéron fit en sorte que son protégé conserve ses privilèges¹⁴². Soulignons qu'en défendant

Dyrrachii hoc tempore, ut quam celerrime qui agatur audiam, et sum tuto ; *ciuitas enim haec semper a me defensa est.* » (les italiques sont miens).

¹³⁹ L'inscription, publiée par C. Praschniker & A. Schober, 1919, p. 68, no 84 et par P. Cabanes et N. Ceka, 1995, vol. 1.2, p. 59, no 222. Le texte, gravé sur un bouclier de calcaire blanc, est le suivant : Μᾶρκος | Τύλλιος | Μάρκου | υἱὸς | Ῥωμαῖ(ο)ς.

¹⁴⁰ Sur cette affaire, voir la lettre *Att.* XIV, 11, ainsi qu'une bonne partie des livres XIV, XV et XVI des lettres à Atticus. L'implication des deux hommes auprès de la ville d'Épire s'explique par la propriété qu'Atticus détenait à proximité et des rapports de clientèle qu'il avait donc tissés avec ses voisins.

¹⁴¹ Buthrote perdit sa cause malgré les efforts de Cicéron et d'Atticus. Il faut dire que la conjoncture politique n'était plus tellement favorable à l'orateur. Son influence avait permis de retarder la fondation de la colonie, mais elle ne l'empêcha pas. Voir à ce sujet E. Deniaux, 1988, p. 143-155.

¹⁴² Voir les discours correspondants : *Arch.* et *Balb.* M. C. Alexander, 1990, notices 235 et 276 détaillent ces procès.

Archias, l'orateur se taillait une place de choix dans les rangs de ses patrons, rangs qui comptaient déjà, nous l'avons vu, le philhellène Lucullus¹⁴³.

Nous savons avec certitude que trois autres Grecs reçurent le droit de cité romain grâce à Cicéron. Les deux premiers, Démétrius Mégas de Sicile et Philoxénos, ne prirent cependant pas les *nomina* de l'orateur, choisissant d'honorer plutôt un autre de leurs patrons¹⁴⁴. Par contre, il subsiste des traces d'un philosophe qui devint, lui, un M. Tullius. Cela s'explique aisément à la lumière des privilèges que Cicéron lui fit octroyer. De passage à Athènes en 51, l'orateur avait trouvé que la qualité de la philosophie enseignée y était en baisse. Inquiet de l'impact que cela pouvait avoir tant sur Athènes que sur les jeunes Romains qui venaient y étudier, Cicéron joua de son influence afin qu'un philosophe réputé, Cratippe de Pergame, soit invité par l'Aréopage à venir enseigner publiquement. Dans un même temps, il le fit doter par César du droit de cité romain, afin d'accroître son prestige et sa renommée. Sa prospérité assurée, Cratippe remercia son bienfaiteur en prenant son nom¹⁴⁵.

J.-L. Ferrary, dans un article récent, souligne toutefois que l'octroi de la citoyenneté romaine n'était peut-être pas, du vivant de Cicéron, le privilège le plus recherché par les Grecs. En effet, avant la bataille de Pharsale, les Grecs qui devenaient Romains quittaient leur communauté ou perdaient presque tout lien avec elle, car, dans les lois sinon dans les

¹⁴³ Voir la page 41. Ce n'est d'ailleurs pas le seul lien qui peut être établi entre les deux philhellènes, qui évoluaient dans des cercles sociaux voisins. En effet, Antiochos d'Ascalon, professeur de Cicéron, fut un proche de Lucullus, tandis qu'Atticus, proche de Cicéron, avait également des relations avec Lucullus.

¹⁴⁴ Démétrius Mégas (connu par *Fam.* XIII, 36) devint P. Cornélius en l'honneur de Dollabella (qui lui obtint la citoyenneté, auprès de César, sur demande de Cicéron), tandis que Philoxénos (*Fam.* XIII, 35) prit le nom de C. Avianius Flaccus, qui était son protecteur de longue date. Cn. Domitius Sincaius de Sardaigne pourrait également avoir bénéficié de l'aide des Cicéron afin d'obtenir sa citoyenneté des mains de Pompée (*Scaur.* 43).

¹⁴⁵ Cet incident se retrouve chez Cicéron, *Att.* V, 10, 5; *Tim.* 2; *Brut.*, 250; ainsi que chez Plutarque, *Cic.*, 14, 7. J.-L. Ferrary, 2005, p. 61, donne les références suivantes pour les deux inscriptions prouvant que Cratippe a adopté le nom de M. Tullius : *CIL*, III, 399 et A. O'Brien-Moore, *YCIS*, 8, 1942, p. 23-49; C. Habicht, *Die Inschriften des Asklepieions*, VIII, 3, Berlin, 1969, p. 164-165.

faits, le droit de cité romain n'était compatible avec aucune autre citoyenneté¹⁴⁶. Un nouveau Romain ne pouvait donc pas continuer à exercer des fonctions politiques dans sa cité d'origine, ce qui amoindrissait l'utilité de son nouveau statut d'intermédiaire direct avec le pouvoir de la République. La situation était en cours d'évolution, se dirigeant vers une hiérarchie des droits de cité, mais en l'absence de règles claires, plusieurs Grecs préféraient, à une citoyenneté qui les aurait privés de leurs racines, l'obtention du statut personnel d'« ami du peuple romain ». Cette qualité, accordée au cas par cas, ne les éloignait pas de leurs cités et s'accompagnait de privilèges divers qui suffisaient bien souvent à « consolider leur position au sein de cette cité et y obtenir des honneurs civiques qui restaient leur principale ambition. »¹⁴⁷

Les privilèges de la citoyenneté romaine, surtout les exemptions fiscales et les facilités juridiques, lui conféraient tout de même des attraits puissants. Cependant, ces mêmes privilèges exigeaient que le droit de cité demeure restreint, afin de ne mettre en péril ni l'équilibre financier des cités, ni celui de la République toute entière¹⁴⁸. Cela explique peut-être pourquoi, lorsqu'Antoine donna la citoyenneté à l'ensemble des habitants de la Sicile, Cicéron en fut choqué, alors même qu'il avait contribué à élever certains Siciliens à cette dignité. Non seulement cet octroi général amoindrissait l'influence de ses protégés, et donc la sienne propre, mais en plus cela mettait à mal la hiérarchie du monde, divisée entre Romains et provinciaux, sur laquelle reposait toute l'économie. Sa réaction serait donc à mettre au

¹⁴⁶ J.-L. Ferrary, 2005, p. 51-56 et 68. L'incompatibilité des citoyennetés est révélée par Cicéron dans *Caecin.* 100 et *Balb.* 28-30.

¹⁴⁷ J.-L. Ferrary, 2005, p. 63. L'existence de ce statut alternatif explique pourquoi certains Grecs ne manifestaient pas le désir de devenir citoyen et pourquoi l'octroi de citoyenneté aux alliés des hommes influents n'était pas automatique. Dans l'entourage de César, par exemple, si Théopompos de Cnide a obtenu le droit de cité, Mithridate de Pergame, lui, ne semble pas l'avoir reçu. L'auteur avance que ce n'est pas à cause d'une inconséquence de César, mais plutôt d'un désintérêt de la part de Mithridate.

¹⁴⁸ J.-L. Ferrary, 2005, p. 72. L'auteur remarque que ce n'est qu'une fois débarrassée de ses privilèges fiscaux et juridiques que la citoyenneté fut étendue à tout le monde romain.

compte tant de sa lucidité qu'à celui de sa timidité dans l'application de ses principes philhellènes¹⁴⁹... timidité dont ni Cratippe, Balbus ou Archias n'eurent pourtant à se plaindre.

... et agissant en gouverneur modèle...

En 51, sous la pression d'une loi édictée par Pompée, Cicéron est désigné pour aller diriger la province de Cilicie durant un an. D'abord fâché de devoir s'éloigner de Rome, car le gouvernement d'une province lui semble peu de chose à côté de la politique de la capitale¹⁵⁰, l'orateur se résigne à faire contre mauvaise fortune bon cœur. Appuyé en cela par Atticus, il prend donc la décision de faire de son proconsulat un exemple des principes de probité et de concorde qu'il a exposés dans son traité *De republica*¹⁵¹.

Pour se conformer à ces principes, Cicéron doit faire peser le moins possible le fardeau financier de sa présence sur les épaules de ses administrés. Avant son départ, il emprunte donc à Atticus une somme d'argent suffisante pour faire face à ses dépenses et à celles de sa suite, même si les lois en vigueur lui permettaient de demander plutôt du financement à ses *hospites*¹⁵². À son arrivée en Cilicie, l'orateur ne peut que se féliciter de sa précaution, car il se retrouve devant une province ruinée, où, écrit-il, les cités ne peuvent

¹⁴⁹ Cette timidité était l'explication proposée par P. Boyancé, 1964, p. 352-353. Sans nier qu'elle ait pu entrer en jeu, elle ne me semble pas expliquer totalement la réaction de Cicéron. Après tout, les habitants des anciennes cités grecques d'Italie étaient déjà considérés Romains. De plus, à la lecture de la lettre où il mentionne l'incident, *Att. XIV, 12*, Cicéron paraît surtout fâché par la duplicité d'Antoine, qui fait passer sa décision pour un acte de César.

¹⁵⁰ *Att. V, 15, 1*.

¹⁵¹ Il s'en ouvre pour la première fois à Atticus dans *Att. V, 9, 1* : « Ego, ut saepe tu me currentem hortatus es, cotidie meditor, praecipio meis, facio denique ut summa modestia et summa abstinentia munus hoc extraordinarium traducamus. » Il y reviendra souvent dans ses lettres suivantes.

¹⁵² Voir *Att. V, 10, 2* et *Att. V, 15, 2*. On doit la générosité d'Atticus tant à sa sympathie pour les Grecs que, selon N. K. Rauh, 1986, *passim*, à la prospérité que lui garantit l'appui politique de Cicéron lorsque ses intérêts et les lois entrent en conflit.

payer leurs impôts¹⁵³. De plus son prédécesseur, Appius Claudius Pulcher, a laissé un souvenir douloureux par son avidité et son goût du faste.

Sitôt entré en fonction, Cicéron s'attache donc à panser les plaies de sa province et à ne pas commettre les mêmes exactions que son prédécesseur, ce qui ne plaît pas à Appius. Celui-ci, de retour à Rome, doit en effet faire face à des accusations diverses et il compte sans doute sur des délégations de Cilicie et sur des honneurs décernés par la ville d'Appia afin de faire pencher la balance de la justice en sa faveur. Or, les mesures de réduction des dépenses mises en place par Cicéron semblent avoir empêché le départ des délégations et la construction des bâtiments honorifiques. L'orateur se défend bien d'avoir empêché les cités d'honorer Appius ou d'avoir interdit l'envoi de délégation. Il affirme avoir réduit les dépenses des cités, mais sans toucher aux honneurs déjà décernés. Si les villes tardent à les mettre en place, cela n'est donc pas de son ressort. De même, il n'a pas empêché le départ de délégations, mais il n'a pas laissé les fermiers de l'impôt récolter l'argent destiné à leur financement, donnant aux cités la liberté de s'en charger elles-mêmes¹⁵⁴.

Si Cicéron dit vrai (et nous n'avons pas vraiment de raison d'en douter, puisque des interdictions formelles auraient pu être prouvées et lui auraient fait grand tort auprès d'Appius, avec lequel il venait de se réconcilier), les cités ont abandonné de leur propre chef honneurs et délégations. Cela s'explique aisément si l'administration d'Appius a été aussi mauvaise que Marcus le laisse entendre. Cela explique également pourquoi il a été accusé à son retour en Italie, accusations qui le forcent à abandonner ses espoirs de triomphe. Appius est finalement acquitté... et demande à Cicéron de faire flétrir les Asiatiques qui ont témoigné contre lui, ce qui jette un doute sur la justice de ce jugement¹⁵⁵. L'orateur acquiesce à cette demande, ce qui ne lui coûte rien, mais il ne semble pas lui donner suite¹⁵⁶.

¹⁵³ Cicéron, *Att.* V, 16, 2-3. Plutarque mentionne pour sa part que les populations étaient agitées par les échecs subis par les Romains contre les Parthes voisins, *Cic.* 36, 2.

¹⁵⁴ Tout ce passage repose sur les lettres *Fam.* III, 8 et 9, écrites à Appius par Cicéron.

¹⁵⁵ L'issue du procès et la demande d'Appius figurent dans la lettre *Fam.* III, 11.

¹⁵⁶ Plutarque spécifiant que Cicéron ne fit fouetter personne durant son administration, il est difficile de croire que cette réputation de douceur aurait persisté si l'orateur avait fait flétrir les

Cet acquiescement de façade illustre bien la politique générale du proconsul. Durant son année d'administration, Cicéron cherchera à ménager tout le monde et à réconcilier les intérêts les plus divergents. L'essentiel des compromis qu'il met en place sont financiers et opposent des provinciaux et des publicains¹⁵⁷. Premièrement, Cicéron refuse les honneurs matériels offerts par les cités, soulageant d'autant leurs finances. Il repousse également les sommes normalement versées par les villes qui ne veulent pas accueillir les quartiers d'hiver de l'armée¹⁵⁸. Deuxièmement, il fixe, par son édit, un taux d'intérêt relativement bas, soit 12%¹⁵⁹. Troisièmement, Marcus ouvre des enquêtes au sujet de magistrats grecs soupçonnés de s'être servis à même les caisses de leur cité et, lorsqu'il les juge coupables, l'argent restitué est versé aux publicains afin de diminuer d'autant les dettes des villes¹⁶⁰. Ces mesures combinées créent une circulation d'argent qui permet aux Grecs de payer les publicains, à taux moindre, mais plus rapidement, ce qui satisfait les deux parties.

De manière générale, malgré les liens d'amitié et d'intérêt qui l'unissent aux publicains et l'influence qu'ils auraient pu avoir sur son gouvernement¹⁶¹, Cicéron prend soin de limiter les abus dont ils avaient rendu les provinces coutumières. Ainsi, même lorsque

accusateurs d'Appius. *Cic.* 36, 5 : « Λέγεται δὲ μήτε ῥάβδοις αἰκίσασθαι τινα μήτ' ἐσθῆτα περιοχίσαι ... ».

¹⁵⁷ L'enthousiasme tant des Grecs que des publicains qui accueillirent Cicéron à Éphèse lui laissait déjà présager cet état des choses, ainsi que les difficultés qu'il y aurait à satisfaire ces deux groupes. *Att.* V, 13, 1.

¹⁵⁸ *Att.* V, 21, 7 : « Illud autem tempus quotannis ante me fuerat in hoc quaestu : ciuitates locupletes, ne in hiberna milites reciperent, magnas pecunias dabant, Cyprii talenta Attica cc ; qua ex insula (non ὑπερβολικῶς, sed uerissime loquor) nummus nullus me obtinente erogabitur. Ob haec beneficia quibus illi obstupescunt nullos honores mihi nisi uerborum decerni sino, statuas, fana, τέθριππα prohibeo, nec sum in ulla re alia molestus ciuitatibus... »

¹⁵⁹ Voir *Att.* VI, 1, 16. C. Delplace, 1977, p. 251, rapproche cette mesure de celle, identique, prise par Lucullus en 71. Selon l'auteur, le taux d'intérêt fixé par édit semble avoir été la principale source de conflit entre les gouverneurs et les publicains.

¹⁶⁰ *Att.* VI, 2, 4.

¹⁶¹ Liens mis en lumière dans N. K. Rauh, 1986, *passim*.

l'orateur écrit à Q. Municius Thermus pour lui recommander de s'assurer du paiement de dettes faites à Pompée par des villes grecques, il prend soin de spécifier que les cités doivent envoyer des gens ayant pouvoir de négociation et que son correspondant doit vérifier que les créances n'ont pas déjà été encaissées¹⁶².

La seule fausse note de cette administration, par ailleurs irréprochable, est l'affaire de la dette de Salamine de Chypre. Les habitants de cette cité devaient une forte somme à l'homme d'affaire Scaptius, somme qu'ils ne pouvaient pas rembourser, et ce, malgré les violences exercées par leur créancier pour hâter le paiement, à cause du taux d'intérêt exorbitant (48%) qui leur était réclamé. Dans un premier temps, Cicéron jugea que les exigences de Scaptius étaient outrancières et il rendit un jugement favorable aux Salamiens, en leur permettant de payer à taux moindre. Malheureusement, l'orateur découvrit bien vite que Scaptius était en fait le prête-nom de Brutus. Devant les pressions exercées tant par ce grand personnage que par Atticus, qui avait peut-être des intérêts dans l'affaire, Cicéron renonça à faire exécuter son jugement et accepta que l'affaire soit renvoyée devant son successeur¹⁶³. Le dénouement final n'est pas clair, mais on peut se douter que les Grecs n'y eurent pas la meilleure part.

Cet incident est d'autant plus regrettable qu'en d'autres circonstances, Cicéron n'a pas hésité à mécontenter certaines de ses relations, moins influentes il est vrai, afin de demeurer fidèle à ses principes. À M. Célius Rufus, édile désigné, il refusa, par économie, de lui envoyer les panthères réclamées¹⁶⁴. Il refusa également de donner le titre de préfet à plusieurs hommes, dont C. Vennonius et M. Lenius, pourtant ses amis personnels, parce qu'ils étaient des hommes d'affaires et qu'il ne voulait pas ajouter à leurs intérêts financiers

¹⁶² *Fam.* XIII, 56.

¹⁶³ Sur cette affaire, voir les lettres *Att.* V, 21, 10-13 ; VI, 1, 5-7 et 2, 7-9.

¹⁶⁴ Il cache son refus sous une pirouette, en l'assurant qu'il a envoyé des chasseurs en chercher, mais que ces animaux ont tous quitté la province pacifiée, ennuyés d'y être les seuls êtres en danger. Voir *Fam.* VIII, 2, 2 ; 6, 5 ; et, pour la réponse de Cicéron, II, 11, 2.

une autorité officielle. D'ailleurs, malgré les pressions de Brutus en ce sens, il ne céda pas non plus ce titre à Scaptius¹⁶⁵.

De manière générale, les actions bénéfiques du proconsul ne se limitèrent pas au domaine financier. En plus de libérer les cités de taux d'intérêt exorbitants et de dettes fictives¹⁶⁶, Cicéron soulagea une famine qui sévissait dans sa province en demandant que ceux qui avaient des réserves de blé en fournissent à la population. Cependant, il ne fit pas cette demande uniquement aux Grecs, mais également aux citoyens romains¹⁶⁷. Par ailleurs, impressionné par la réputation de justice et de désintérêt de Scaevola, Marcus reprit, dans son édit d'entrée en fonction, une partie des dispositions établies par le Pontife lors de son proconsulat en Asie. Les passages dont l'orateur s'est inspiré stipulaient que les Grecs, lors de litiges les opposants entre eux, étaient libres de les régler selon leurs propres lois. Selon Cicéron, les Hellènes réagirent à cette affirmation comme s'il leur avait rendu leur liberté pleine et entière¹⁶⁸. Il était pourtant loin d'avoir renouvelé la proclamation de Flamininus.

Dans l'ensemble, le proconsulat de Cicéron fut donc ressenti, tant par les Romains que par les Grecs, comme une année favorable. Malgré la volonté de Marcus d'écourter ce « second exil », il mit à son administration tout le soin nécessaire, obtenant même de ses troupes le titre d'*Imperator* en récompense d'une campagne de pacification extrêmement courte, mais rassurante pour la province, exposée aux attaques des Parthes. Cette campagne lui valut des supplications, honneur voté par le Sénat, et laissa même planer l'espoir d'un

¹⁶⁵ Sur ce principe de Cicéron, voir *Att.* V, 21, 10 ; VI, 1, 6 ; *Fam.* XIII, 63, 1 et *Att.* VI, 3, 5. Selon M. Ruch, 1963, p. 116, M. Lenius fit tout de même partie de son entourage, mais de façon informelle.

¹⁶⁶ Comme il l'écrit à Caton, *Fam.* XV, 4.

¹⁶⁷ *Att.* V, 21, 8.

¹⁶⁸ *Att.* V 17, 5 et VI, 1, 14. J.-L. Ferrary, p. 138, dans C. Müller, 2002, explique cette réaction enthousiaste par le fait qu'aucune clause de ce genre ne devait figurer dans l'édit d'Appius Claudius. Cela ne signifiait pas que sous ce gouverneur les cités ne bénéficiaient d'aucune autonomie judiciaire, mais bien que ce dernier se réservait le droit d'intervenir selon son bon plaisir dans le déroulement de certaines affaires. Les dispositions de Scaevola, puis de Cicéron, mettaient fin à cet arbitraire.

triomphe¹⁶⁹. De plus, contrairement à Appius et à de nombreux autres gouverneurs fraîchement sortis de charge, nul ne semble avoir voulu tenter de procès à Cicéron, ni même l'en menacer. L'orateur avait procuré paix et prospérité aux Grecs de sa province, faisant ainsi œuvre de philhellène, mais il n'avait pas pour autant dépouillé Rome, puisque ses comptes accusaient un surplus d'un million de sesterces, sans compter le butin¹⁷⁰.

Jusqu'ici, la probité de Cicéron durant son gouvernement en Cilicie n'a pas été considérée par les historiens comme une preuve de philhellénisme, mais plutôt comme l'expression de sa nature droite et honnête. Il est vrai que Cicéron n'a fait qu'appliquer à la lettre les lois et les valeurs romaines, auxquelles ses traités avaient donné un second souffle et une assise philosophique. Cependant, à la lumière de la première lettre à Quintus, où Marcus écrit qu'il est nécessaire de faire un effort supplémentaire lorsqu'on gouverne des Grecs¹⁷¹, il est possible de croire que l'orateur, motivé par son affection pour les Grecs et son désir de s'acquitter de sa dette culturelle, ait pu apporter un soin tout particulier à ce proconsulat. En l'absence de magistrature exercée à l'extérieur du monde hellénisé, il est toutefois impossible de se prononcer.

... au point de se mériter des honneurs culturels ?

Une chose est sûre : quelles qu'aient été les intentions ou les motivations de Cicéron, son action sur le monde hellénisé fut perçue de façon extrêmement positive par les Grecs. À deux reprises, l'orateur dit avoir refusé des marques de reconnaissance exceptionnelles que des cités orientales voulaient lui décerner.

¹⁶⁹ *Fam.* VIII, 11 ; XV, 15. Malheureusement, l'arrivée de Cicéron en Italie coïncida avec la guerre civile et, celle-ci terminée, il ne put accepter de triompher sous l'égide de César, dans le camp duquel il s'était rallié tardivement, car il aurait eu l'air d'avoir été acheté.

¹⁷⁰ Ce sont les chiffres que donne E. Fallu, 1973, p. 238.

¹⁷¹ Voir *Q. fr.* I, 1, 27, déjà cité plus haut.

La première fois, les cités d'Asie, probablement reconnaissantes de l'administration de Quintus et de l'appui politique apporté par Marcus aux décisions de son frère, votèrent un montant d'argent destiné à instituer en leur nom des honneurs cultuels¹⁷². On ne sait trop si ces honneurs consistaient en un temple érigé en Asie ou en l'ornement d'un temple situé à Rome, ni si Marcus était le seul frère visé par le culte¹⁷³. Il serait toutefois étonnant que l'orateur seul ait été l'objet de ces marques de reconnaissance, puisqu'il n'avait pas, à cette époque, mis les pieds en Asie et, donc, ne pouvait pas y avoir exercé une grande influence¹⁷⁴. Cicéron affirme avoir refusé la contribution des cités asiatiques afin d'encourager la résignation de ceux qui n'avaient pas droit à de semblables manifestations

Le second refus est plus vague encore, mais il est directement relié à l'action de Cicéron comme proconsul. En effet, durant son administration en Cilicie, Cicéron écrit à Atticus qu'il refuse que les villes lui décernent des sanctuaires¹⁷⁵. Il repousse également les offres de statues et de quadriges, mais le mot *fanum* retient ici l'attention, étant donné son implication votive et cultuelle. Bien qu'il ne le dise pas clairement, il est possible de croire que Cicéron aurait à nouveau refusé qu'un culte lui soit dédié.

¹⁷² *Q. fr.* 1, 1, 26 : « ... quod, cum ad templum monumentumque nostrum ciuitates pecunias decreuissent, cumque id et pro meis magnis meritis et pro tuis maximis beneficiis summa sua uoluntate fecissent, nominatimque lex exciperet ut ad templum et monumentum capere liceret, cumque id quod dabatur non esset interiturum sed in ornamentis templi futurum, ut non mihi potius quam populo Romano ac dis immortalibus datum uideretur, tamen id, in quo erat dignitas, erat lex, erat eorum qui faciebant uoluntas, accipiendum non putauit cum alijs de causis tum etiam ut animo aequiore ferrent ii quibus nec deberetur nec liceret. »

¹⁷³ J.-L. Ferrary, 1997, p. 216, note 43, penche pour l'hypothèse de l'ornement d'un temple érigé à Rome qui aurait perpétué la mémoire du consulat de 43. G. Thériault, à *paraître*, no. 52, semble plutôt pencher pour l'hypothèse du temple asiatique, puisque Cicéron fait allusion à un culte dédié à Quintus (*Q. fr.* 1, 1, 31). Or, culte et temple vont souvent de pair.

¹⁷⁴ Ces remarques s'appuient sur les travaux de G. Thériault, 2001 et à *paraître*, qui rejettent l'interprétation des honneurs cultuels en tant que simple *adulatio graeca*. Les cultes connus peuvent tous être rattachés à des bienfaits exceptionnels, qui méritaient une reconnaissance proportionnelle. Il serait sans précédent que Marcus Cicéron ait pu être considéré digne d'un culte sans même être allé en Asie et sans avoir pu agir directement sur les populations.

¹⁷⁵ *All.* V, 21, 7 : « Ob haec beneficia quibus illi obstupescunt nullos honores mihi nisi uerborum decerni sino, statuas, fana, τέθριππα prohibeo, nec sum in ulla re alia molestus ciuitatibus... »

À travers ces deux passages, la volonté des cités de récompenser l'orateur de ses bienfaits apparaît clairement et semble constituer la meilleure preuve de sa qualité de philhellène, de bienfaiteur des Grecs.

Marcus Tullius Cicéron, philhellène autoproclamé, semble donc avoir eu maints impacts positifs sur le monde hellénisé. Il conjugua les aspects culturels et politiques du philhellénisme, pour le plus grand bien des Grecs, quoique jamais aux détriments des intérêts romains.

Son éducation hellénisée pourrait être vue comme la source de l'affection de Cicéron envers les Grecs. Toutefois, comme nous le verrons, son frère Quintus, pourtant élevé dans la même tradition bilingue, ne fit pas preuve d'un philhellénisme aussi abouti que celui de son aîné.

CHAPITRE III

LE PHILHELLÉNISME DE QUINTUS CICÉRON

Quintus Tullius Cicéron, en comparaison avec son frère aîné, fait parfois figure d'illustre inconnu. Très peu d'études modernes se sont intéressées à lui. De sa main, nous ne possédons que quatre lettres, ainsi qu'un court traité concernant l'art de mener une campagne électorale¹. Toutefois, à travers les écrits de César, de Plutarque et, bien sûr, de Marcus, il est possible de dresser un portrait assez net de l'éducation, des fréquentations et de la ligne politique du plus jeune des Cicéron. Si ce portrait présente des traits qui le rattachent au philhellénisme, il ne semble toutefois pas mériter la place d'honneur dans la galerie des bienfaiteurs des Hellènes.

Philhellène d'éducation sinon de goût

Comme on l'a déjà vu, lorsque Marcus déclare à Atticus qu'il se considère philhellène, il ne se réserve pas l'épithète, mais l'attribue également à son jeune frère². Cette association lui semble sans doute des plus naturelles, puisque Quintus a été son compagnon d'études, tant à Rome qu'à Athènes³. Il présume donc que son frère a développé, comme lui, une affection particulière envers les Grecs, ou à tout le moins envers leurs achèvements intellectuels, et qu'il désirera rembourser symboliquement sa dette culturelle. Marcus Cicéron

¹ Il s'agit de *Fam.* XVI, 8, 16, 26, 27 et du *Commentariolum petitionis*. L'authenticité de ce second document a été mise en doute à travers les siècles, mais les experts semblent à présent s'entendre et l'accepter comme vrai. Voir A.H. Mamoojee, 1994, p. 26, note 11 pour les références concernant ce débat.

² *Att.* I, 15, 1. Voir le chapitre précédent (p. 54, note 1) pour la discussion au sujet de ce passage. Notons simplement que Cicéron écrit : « Nunc quoniam et laudis audissimi semper fuimus et praeter ceteros φιλέλληνες et sumus et habemur... ». Les verbes et le mot « philhellène » sont au pluriel, englobant ainsi tant Marcus que son frère.

³ Voir *De or.* 1, 6, 23 ; 2, 1, 1 ; 2, 3 10.

présume-t-il à tort ? Quintus mérite-t-il le titre de philhellène ? En l'absence d'explication sur cette question, nous en sommes réduits à croire Cicéron sur parole. Selon ses propres critères et ceux de son époque, Quintus était philhellène.

D'ailleurs, sur le plan culturel, les liens du cadet avec l'hellénisme sont évidents. Cependant, alors que son aîné étudie l'art oratoire et la philosophie, Quintus préfère s'occuper de poésie et de théâtre⁴. Selon Marcus, les sites grecs qui marquèrent le plus son frère furent ceux qui avaient accueilli et inspiré Sophocle⁵.

En 54, alors que Quintus est en Gaule avec César, les lettres que Marcus lui envoie nous permettent d'en apprendre d'avantage sur les loisirs intellectuels du cadet. Dans ses moments de loisir, Quintus lit des ouvrages grecs et des poètes romains⁶, en plus d'écrire des tragédies. D'après leurs titres, *Électre* et *Érigone*, mentionnés uniquement en latin, les pièces semblent être en langue latine, mais de sujet grec⁷. A. Besançon a avancé l'idée qu'il s'agissait sans doute de simples traductions, puisque Quintus dit avoir complété ces tragédies et deux autres en 16 jours, ce qui est extrêmement court⁸. L'hypothèse est intéressante, mais comme les quatre pièces sont perdues, il est impossible de la vérifier.

⁴ Et Marcus semble tenir son talent en haute estime. Alors que Quintus lui demande d'écrire quelques vers, Marcus lui répond que non seulement l'inspiration lui fait défaut, mais que de plus Quintus est bien meilleur que lui dans ce genre d'exercice. *Q. fr.* III, 4, 4.

⁵ Cicéron rapporte l'émotion de Quintus à la vue du bourg de Colone dans *Fin.* 5, 1, 3.

⁶ Voir *Q. fr.* II, 9, 3 ; II, 4. Lucrèce, Salluste, Callisthène et Philistos sont les auteurs évoqués.

⁷ *Q. fr.* III, 5, 7 : « Quattuor tragoedias sedecim diebus absoluisse cum scribas, tu quicquam ab alio mutuaris ? et πάθος quaeris, cum Electram et crudam scipseris ? [...] sed et istam et Erigonam mihi uelim mittas. »

⁸ A. Besançon, 1910, p. 278-279. L'auteur semble croire que le titre de l'une des deux autres tragédies aurait été *Les Troyennes*, mais il ne cite pas la source sur laquelle il s'appuie et la *Correspondance* ne semble pas en faire mention.

Toujours durant l'année 54, Marcus semble s'occuper de compléter la bibliothèque de Quintus, avec des ouvrages tant latins que grecs⁹. Ces indices font donc apparaître le cadet des Cicéron comme un homme aux loisirs savants, instruit selon la tradition bilingue qui remonte à Paul-Émile¹⁰.

Par contre, Quintus ne semble pas avoir donné à son fils une éducation aussi hellénisée que celle dont il a lui-même bénéficié. Bien qu'il l'ait entouré de nombreux professeurs, au nombre desquels figurait son frère, il ne semble pas l'avoir envoyé faire un séjour d'études à Athènes¹¹. Plusieurs raisons, outre un manque de moyens financiers qui semble peu crédible pour le neveu du banquier philhellène Atticus, peuvent expliquer l'omission de ce studieux, et coûteux, voyage. Premièrement, le fils de Quintus avait déjà passé beaucoup de temps dans le monde grec, puisqu'il avait accompagné son père et son oncle en Cilicie et y avait été confié à la garde du prince Déjotarus, avant de faire une courte visite à Athènes sur le chemin du retour¹². Quintus jugea peut-être qu'un séjour de longue durée en Grèce n'était donc pas nécessaire. Deuxièmement, le jeune Quintus s'est retrouvé rapidement mêlé aux affaires politiques, reléguant ainsi ses études au bas de sa liste de priorités. En effet, en 46, au moment où son cousin Marcus se prépare à partir pour Athènes,

⁹ *Q. fr.* III, 4, 5. Marcus spécifie qu'il a hâte que le travail d'acquisition et d'échange soit terminé, car il entend utiliser lui aussi les ouvrages de Quintus. On peut supposer qu'il ne s'agira donc pas uniquement d'œuvres de poètes.

¹⁰ Un passage de *De bello gallico* prouve que Quintus lisait sans problème le grec. César lui aurait en effet écrit une lettre dans cette langue alors que le cadet des Cicéron était assiégé et que l'épître devait rester incomprise en cas d'interception. César, *De bello gallico*, V, 48, 4 : « Hanc graecis conscriptam litteris mittit, ne intercepta epistola nostra ab hostibus consilia cognoscantur. »

¹¹ L'éducation du jeune Quintus est évoquée par Cicéron dans *Q. fr.* III, 3, 4. Nulle lettre ne mentionne un long séjour du fils de Quintus à Athènes, même s'il semble que Cicéron ait songé à l'y envoyer en compagnie de son propre fils (*Att.* VII, 13a, 3). M.H. Crawford (1978, p. 199) affirme que le fils et le neveu de Cicéron ont reçu la même éducation que leur oncle, mais il semble avoir conclu un peu vite en ce qui a trait au jeune Quintus, ou alors il ne considérerait pas que le séjour en Grèce était nécessaire, étant donné la profusion de professeurs grecs qu'on rencontrait à Rome.

¹² Pour le séjour en Cilicie et auprès du roi, voir *Att.* V, 17, 3 : « Cicerones nostros Deiotarus filius, qui rex a senatu appellatus est, secum in regnum. Dum in aestiuis nos essemus, illum pueris locum esse bellissimum duximus. » Le séjour à Athènes, au retour, est mentionné dans *Att.* VI, 9.

Quintus le jeune, de quelques années plus âgé, est déjà en Espagne auprès de César¹³. Finalement, peut-être que Quintus, à la lumière de sa propre expérience et des déboires de son frère, jugeait qu'une éducation trop poussée n'était pas utile pour un homme d'action.

D'ailleurs, alors que l'orateur entretient une véritable cours de lettrés, son frère cadet ne semble pas l'imiter¹⁴. Un seul affranchi de Quintus occupe une place conséquente dans la *Correspondance* de l'orateur : Staius, qu'on présume d'origine grecque¹⁵. Cicéron lui porte peu d'affection, car il semble croire qu'il exerce une trop grande influence sur son frère cadet¹⁶. Quintus, pour sa part, semble se délecter de la fidélité de Staius, même si, de son propre aveu, il ne possède pas « le charme d'un lettré, d'un causeur, d'un esprit cultivé », qualités que Cicéron retrouve chez Tiron¹⁷.

Il apparaît donc que Quintus, quoiqu'il ait reçu la même éducation hellénisée que son frère aîné, ne l'a peut-être pas appréciée à l'identique. Une fois politiquement établi, il n'a pas envoyé son fils séjourner à Athènes et n'a pas formé autour de lui une cour de savants

¹³ D'ailleurs, dans *Att.* XII, 7, Cicéron confie à Atticus que Marcus le jeune lui a demandé la permission de rejoindre César en Espagne, mais qu'il la lui a refusée. Cela aurait été un engagement politique trop visible pour Cicéron, en plus de constituer un risque d'humiliation pour son fils, car, dit-il, le jeune Quintus est mieux en cour que son cousin. Cela nous indique que le fils du cadet est déjà actif politiquement malgré son jeune âge.

¹⁴ A. H. Mamoojee, 1994, p. 24, note 5, dresse la liste des esclaves et affranchis connus de Quintus. Aucun d'entre eux ne semble renommé en tant qu'homme de culture ou, à tout le moins, Cicéron n'en fait pas mention, alors que c'est le type de qualité qu'il souligne d'ordinaire (par exemple, dans *Fam.* III, 1 et 2, Cicéron loue à Ap. Claudius l'esprit de deux de ses affranchis, Phanius et Cilix).

¹⁵ A.H. Mamoojee, 1994, p. 25, semble prendre ce fait pour acquis, sans indiquer de source donnant une preuve formelle. La supposition est cependant peu risquée étant donnée la prédominance des Grecs et de leur langue dans la population servile de Rome (prédominance soulignée à maintes reprises par M. Dubuisson dans ses divers ouvrages).

¹⁶ Dans *Att.* II, 18, 4, Cicéron, qui vient d'apprendre que Quintus a affranchi Staius, dit que cet événement l'inquiète fort. Nous comprenons pour quelles raisons à la lumière de *Q. fr.* I, 2, 1-3, où Cicéron évoque les bruits qui ont circulé à Rome au sujet de l'influence de Staius et rapporte les propos un peu trop assurés de l'affranchi.

¹⁷ Quintus tient ces propos à l'occasion de l'affranchissement de Tiron, dont il félicite son frère. Le passage cité est un extrait de la traduction du passage suivant, édition des Belles Lettres : *Fam.* XVI, 16, 2 : « Si enim mihi Staii fidelitas est tantae uoluptati, quanti esse in isto haec eadem bona debent additis litteris et sermonibus et humanitate, quae sunt his ipsis commodis potiora! »

grecs. Contrairement à son aîné, malgré une éducation le rattachant au volet culturel du philhellénisme, il ne semble pas avoir joué le rôle d'un mécène philhellène et soutenu la diffusion des réalisations intellectuelles des Grecs.

L'homme d'action des *Tullii Cicerones*

Il faut dire, à la défense du philhellénisme de Quintus, que celui-ci était probablement davantage un homme d'action que de lettres. Alors que son aîné était parfois réfléchi jusqu'à l'indécision, conciliant jusqu'à l'extrême, Quintus était plutôt de nature emportée, parfois même colérique. Cela transparaît dans les propos, même prudents, de Cicéron. D'ailleurs, son ménage en souffre, car lui et sa femme, Pomponia, sœur d'Atticus, ne semblent guère réussir à s'entendre¹⁸.

Le caractère volontaire de Quintus se devine dans le récit que Plutarque fait de la conjuration de Catilina. En effet, alors que Cicéron hésitait, malgré leurs méfaits, à exécuter les conjurés, Quintus, déjà résolu, était parmi ceux qui le pressaient d'agir¹⁹. César n'arrive pas non plus à dissimuler le caractère parfois excessif de son subordonné, malgré les éloges qu'il fait de sa ténacité. Lorsqu'il décrit Quintus, en 54, assiégé par des Gaulois révoltés alors qu'il hiverne avec une légion, César spécifie que le cadet des Cicéron, malgré une santé fragile, avait tant payé de sa personne durant les travaux de fortifications exécutés en urgence que ses propres soldats durent le forcer à se ménager²⁰.

¹⁸ Les mentions de leurs querelles sont fréquentes dans la correspondance qu'échangent Cicéron et Atticus. Il semble que ce soit le caractère aigre de Quintus qui ait été à la source des conflits, qui se sont aggravés avec le temps (*Att.* I, 5, 2 et V, 1, 3-4).

¹⁹ Plutarque, *Cic.* 20, 3 : « ... ταῦτά τε πρὸς αὐτὸν ἔφρασε καὶ παρῶξυνεν ἐπὶ τοῦς ἀνδρας ὁμοίως δὲ καὶ Κόιντος ὁ ἀδελφὸς... »

²⁰ César, *De bello gallico*, V, 40, 7 : « Ipse Cicero, cum tenuissima ualitudine esset, ne nocturnum quidem sibi tempus ad quietem relinquebat, ut ultro militum concursu ac uocibus sibi parcere cogeretur. »

Cette nature plus prompt fait que Quintus, d'une manière générale, semble préférer l'action directe aux études ou aux tractations politiques. Alors que l'orateur, au moment de partir pour la Cilicie, rechigne à s'éloigner et exprime à de nombreuses reprises le souhait que les Parthes le laissent tranquille et lui permettent d'écourter sa présence à l'armée²¹, son cadet, lui, n'en est déjà plus à sa première campagne militaire et il semble naturel à Cicéron de lui remettre les troupes afin de leur faire prendre leurs quartiers d'hiver dans une région mal pacifiée²².

W.C. McDermott avance l'hypothèse que Quintus, en réaction à la ligne plus politique suivie par son frère ou simplement parce que c'était la seule voie qui s'ouvrait à un cadet, pourrait avoir acquis son rang sénatorial et ses premières magistratures par le biais d'un service militaire de longue durée²³. Cela expliquerait pourquoi, en 62, Quintus, alors préteur, fut envoyé par les consuls pour éliminer les derniers tenants de la conjuration de Catilina²⁴. Quant aux succès militaires de Marcus comme proconsul de Cilicie, ils pourraient ainsi être attribués à ses choix de légats d'expérience plutôt qu'à un talent tactique né de la cuisse de Jupiter²⁵. La formation davantage militaire que civile de Quintus permettrait également de comprendre sa dépendance envers son esclave Statius, lors de son administration de l'Asie pacifiée²⁶.

²¹ Son dégoût de sa mission est exprimé en toutes lettres dans *Att.* V, 15, 1. Ses souhaits concernant les Parthes se lisent dans *Att.* V, 9, 1 et 14, 2. La situation réelle et l'inquiétude qu'elle provoque chez Cicéron, sont exposées dans *Att.* V, 18.

²² *Att.* V, 20, 5 : « Hinc exercitum in hiberna agri male pacati deducendum Q. fratri dabam ; ipse me Laodiceam recipiebam. »

²³ L'exemple ne serait pas sans précédent. C. Pomptinus, avant de devenir l'un des légats de Cicéron en Cilicie, avait servi dans de nombreuses campagnes militaires et été le premier de sa famille à atteindre un rang sénatorial. Voir W.C. McDermott, 1971, p. 710-714 pour les détails et références au sujet des deux hommes.

²⁴ Détail mentionné par Orose, 6.6.7 (*in Bruttium*) et relevé par W.C. McDermott, 1971, p. 703. Aucune autre source ne donne les noms des préteurs.

²⁵ W.C. McDermott, 1971, p. 711-712. L'expérience militaire attestée de Cicéron semble se résumer à un bref passage dans les rangs de l'armée de Cn. Pompeius Strabo en 89 (selon *Phil.* 12, 27).

²⁶ Cette piste d'interprétation est proposée par W.C. McDermott, 1971, p. 714. Elle semble cependant entrer en conflit avec l'autre occupation que l'auteur prête à Quintus durant ses jeunes

Les camps militaires étant rarement les endroits où le philhellénisme brillait de son plus bel éclat, les activités de Quintus, durant la majorité de sa vie d'adulte, pourraient expliquer que son renom d'ami des Grecs soit moindre que celui de son aîné.

Propréteur de la province d'Asie...

En revanche, une charge de gouverneur dans une province hellénisée est un moment privilégié pour exprimer de l'affection ou, au contraire, du mépris envers les Grecs. Quintus a bénéficié d'une telle charge. Il fut en effet propréteur²⁷ de la province d'Asie pendant trois années, de 61 à 58, ce qui est exceptionnellement long²⁸.

Il est difficile, au premier abord, de se faire une idée claire des qualités de Quintus en tant que gouverneur. Fut-il un pion à la solde des publicains qui exploitaient l'Asie ou alors un évergète dévoué à ses administrés²⁹? Deux lettres de Cicéron³⁰ évoquent les résultats de la

années, soit celle d'assistant personnel de son frère et directeur de campagne électorale. Il est difficile de croire que de telles activités auraient laissé Quintus démuné au moment de prendre en charge une province.

²⁷ Il semble avoir porté officiellement le titre de proconsul. En effet, tous les gouverneurs qui ont exercé leurs fonctions entre 81 et 52, sous la *lex Cornelia*, auraient porté ce titre, peu importe leur charge précédente, probablement parce qu'ils exerçaient des fonctions identiques et balisées par une seule et unique loi. Voir A.H. Mamoojee, 1994, p. 23 et note 2 pour les détails.

²⁸ Selon la lettre que Cicéron envoie à son frère au moment de sa seconde prorogation, elle n'avait été désirée par aucun des deux frères. E.J. Parrish, 1973, p. 372 et suivantes, avance l'hypothèse que Crassus pourrait être derrière ce renouvellement hors norme, car il avait des intérêts économiques en suspens en Asie et espérait que Quintus l'aiderait à les régler au mieux.

²⁹ E.J. Parrish, 1973, p. 372-374, propose la première explication. Selon elle, l'attitude sévère de Quintus envers les fermiers de l'impôt servait les gens comme Crassus, qui avaient des intérêts dans les sociétés de publicains. En effet, à cette époque, l'affermage des impôts d'Asie avait été négocié à perte par l'une des sociétés. Les mesures sévères de Quintus auraient accru cette perte et empêché cette société, dont le capital était en péril, de faire compétition aux amis de Crassus pour d'autres contrats d'affermage, plus lucratifs. Les plaintes des publicains d'Asie auraient aussi pu être utilisées afin de détourner l'attention du Sénat de questions politiquement plus importantes. L'auteur ne peut cependant pas prouver la participation volontaire de Quintus à tout ce jeu politique. A.H. Mamoojee, 1994, p. 29-44, la remet en doute.

charge proconsulaire de son cadet, mais elles se contredisent. L'orateur semble avoir voulu faire de la première lettre, qui fut peut-être lue publiquement, un traité sur l'art de bien gouverner une province³¹. Il y présente donc son frère, malgré ses quelques défauts évoqués en sous-entendus, comme un proconsul vertueux, un exemple à suivre³².

La seconde lettre, écrite quelques mois plus tard, est beaucoup plus intime et sévère. Cicéron y fait de nombreux reproches à son frère, mais, comme l'a relevé A.H. Mamoojee, davantage au sujet de son caractère que de ses actions³³. Il faut dire que le climat politique de Rome était en pleine transformation et que l'aîné voyait les ennemis des *Cicerones* gagner en influence. Il voulait, par ses critiques et ses conseils, épargner à Quintus les désagréments et les risques d'un procès *de repetundis* à sa sortie de charge³⁴.

Le style plus franc et direct, moins littéraire, de cette seconde lettre lui a conféré, auprès des historiens, beaucoup plus de poids et a jeté un doute sur la véracité des éléments

³⁰ Il s'agit de *Q. fr.* I, 1 et 2.

³¹ E. Fallu, 1970, p. 180-204, présente cette interprétation traditionnelle de la première lettre de Cicéron à Quintus et y ajoute des nuances. L'orateur aurait aussi profité de cette lettre pour s'exprimer sur les conséquences du programme législatif de César, fraîchement arrivé au pouvoir. Il aurait pu, également, s'inspirer de la nouvelle *lex Julia de repetundis* pour analyser le gouvernement de son frère et le mettre en garde car, la loi ayant changé alors qu'il était au loin, il eût pu se retrouver accusé selon ses termes à son retour.

³² Comme le fait remarquer E. Fallu, 1970, p. 182, Cicéron donne à Quintus les vertus d'*integritas* et de *continentia* (*Q. fr.* I, 1, 8 ; 12 ; 18) qu'il attribue toujours aux administrateurs qu'il considère favorablement et donne en exemple (ainsi Pompée dans le *De leg. agr.* II, 23). A.H. Mamoojee, 1994, p. 34, relève également ces faits. Il ajoute que ces qualités attribuées à Quintus sont celles que Cicéron réclamera également pour lui-même lors de son proconsulat en Cilicie et qu'il dénierait à ses adversaires (par exemple à Verrès).

³³ A.H. Mamoojee, 1994, p. 47 : « Les critiques de Cicéron portent sur deux aspects du style, plutôt que sur la substance, du gouvernement de son frère, et il importe de noter qu'elles apparaissent également, quoique sous une forme plus subtile, dans la lettre élogieuse. »

³⁴ A.H. Mamoojee, 1994, p. 49, en se basant sur T.N. Mitchell, 1991, *passim* explique le ton plus critique de la seconde lettre de Cicéron par le fait que celui-ci voit se profiler la menace d'exil et souhaite empêcher ses ennemis, notamment les *Claudii*, de s'en prendre à son frère une fois qu'il aura quitté la scène politique.

mentionnés dans la première épître³⁵. La deuxième lettre serait donc à l'origine d'une vision plutôt défavorable du proconsulat de Quintus³⁶. Cette vision est appuyée par la crainte qui semble saisir les Cicéron vers la fin de l'administration du cadet, et le pousse à revenir en hâte vers Rome³⁷, ainsi que par la menace de poursuites judiciaires qui pèse sur eux durant les premiers mois du retour de Quintus à Rome³⁸. Les historiens du début du XX^e siècle ont, sur ces bases, soupçonné Quintus d'avoir abusé de son pouvoir ou alors d'avoir été un gouverneur, au mieux, maladroit et, au pire, incompetent³⁹. Or, un mauvais proconsul d'Asie, dont les administrés auraient souffert, ferait un piètre philhellène.

Cependant, E. Fallu le souligne judicieusement, craindre un procès, surtout dans le contexte judiciaire romain, n'est pas un aveu de culpabilité⁴⁰. Non seulement il aurait été difficile pour un magistrat, après trois années dans la même province, de ne pas s'être fait quelques ennemis, mais, de plus, la situation politique, défavorable aux Cicéron, rendaient les réalisations de Quintus considérablement moins importantes que les quelques erreurs qu'il pourrait avoir commises et sur lesquelles ses adversaires se précipiteront⁴¹. Heureusement

³⁵ A.H. Mamoojee, 1994, p. 27-28.

³⁶ Tradition que l'on peut faire remonter à Suétone (*Aug.* 3, 2) qui utilise l'expression « *parum secunda fama* » pour parler du proconsulat du cadet des Cicéron.

³⁷ Alors que Cicéron, à sa sortie de charge, mettra plusieurs mois à faire le trajet entre la Cilicie et Rome, il en fallut un seul à Quintus pour revenir d'Asie. Cicéron, déjà en exil, l'explique par la volonté de son frère de n'être pas frappé de quelques disgrâces alors qu'il n'est pas à Rome pour se défendre (*Att.* III, 9, 1). E. Fallu, 1970, p. 187, semble trouver que cette hâte est suspecte.

³⁸ L'aîné, exilé, suggère d'abord au cadet des noms d'avocat (*Q. fr.* I, 3, 7), avant de proposer de lui écrire un plaidoyer (*Q. fr.* I, 4, 5).

³⁹ A.H. Mamoojee, 1994, p. 27-28, particulièrement à la note 12, donne un bon échantillonnage de ces opinions défavorables à Quintus, ainsi que les références pertinentes.

⁴⁰ E. Fallu, 1970, p. 187-188. Entre les preuves que nous avons de la brigue des magistratures, de la corruption des jurys ou des juges et des manipulations des procédures, le système judiciaire romain n'apparaît pas des plus rassurants. Surtout lorsqu'on se nomme *Cicero* et qu'on sort de charge l'année où Appius Claudius Pulcher est préteur, président de la cour de concussion (voir *Att.* III, 17, 1).

⁴¹ A.H. Mamoojee, 1994, p. 49. Peu important à ce moment les bienfaits de Quintus, ils ne peuvent plus contribuer à la gloire des Cicéron, bien diminuée, alors que ses moindres écarts, eux, seront scrutés à la loupe et utilisés contre lui.

pour Quintus, ses ennemis, s'ils répandirent des bruits malveillants, tardèrent à entreprendre les démarches officielles⁴². Contrairement à son aîné, il demeure à Rome malgré les menaces⁴³. Quelques mois plus tard, la conjoncture politique changea drastiquement. Le retour de Marcus fut demandé. Les rumeurs d'accusations se turent. Le procès n'eut pas lieu.

... des défauts de style...

Toutefois, tous ces faits relèvent plutôt de la politique romaine que des actions réelles du promagistrat. De notre point de vue, à savoir l'impact de Quintus sur les Grecs, la question demeure : un procès *de repetundis* aurait-il été mérité ? Le cadet des Cicéron a-t-il été un bon gouverneur, pouvant être associé au philhellénisme, ou alors un administrateur ne recherchant que son profit personnel immédiat ?

Les éléments avérés qui sont défavorables à l'administration de Quintus n'abondent pas. Beaucoup relèvent en fait de la conjoncture et de soupçons nés du ton trop élogieux de la première lettre de Cicéron⁴⁴. E. Badian remarque à ce sujet qu'il est devenu habituel de douter de la parole de Cicéron, même lorsqu'on n'a aucune raison de le faire⁴⁵. E. Fallu, qui écrivait quelques années avant Badian, présente certaines de ces hypothèses questionnables. L'historien semble croire que Marcus aurait fait renouveler le mandat de Quintus une première fois, malgré son opposition, parce qu'une seconde année d'administration était

⁴² E. Fallu, 1970, p. 186-188. Aucune ambassade d'Asie n'est reçue par le Sénat et l'acte d'accusation n'est jamais déposé. Pourtant, le récent procès de Flaccus, prédécesseur de Quintus, avait attiré à Rome nombre de gens qui auraient pu profiter de leur présence pour porter également plainte contre leur nouveau gouverneur.

⁴³ A.H. Mamoojee, 1994, p. 50.

⁴⁴ E. Fallu, 1970, p. 191, trouve d'ailleurs à cette lettre des airs de plaidoyer, comme si elle s'était adressée non pas à Quintus, mais à des accusateurs éventuels ou à des gens d'influence qu'il aurait mécontentés par mégarde.

⁴⁵ E. Badian, 1983, p. 155. L'orateur avait certes une propension à exagérer ses mérites et ceux de ses amis, mais il était trop prudent pour inventer des faits de toutes pièces.

nécessaire pour faire oublier les erreurs de la première⁴⁶. Cicéron évoque pourtant des motifs autres (intérêts des alliés, volonté de s'opposer aux gens d'affaires, désir d'accroître la gloire de la famille par les accomplissements de Quintus) qui paraissent conséquents avec la suite des événements⁴⁷.

E. Fallu avance également l'idée que Cicéron aurait refusé qu'un temple soit érigé en son honneur afin d'apaiser, par cette humilité, les Romains mécontents des errements de son frère⁴⁸. Or, nous l'avons vu, la politique de l'orateur, bien visible durant son proconsulat en Cilicie, sera de toujours refuser les marques ostensibles de reconnaissance. Ce refus, premier d'une longue série, est donc difficilement attribuable à une faute de son jeune frère.

D'ailleurs, même dans sa seconde lettre, pourtant très directe, Cicéron ne fait aucune allusion pouvant confirmer ces deux conjectures. En fait, et A.H. Mamoojee semble l'avoir bien cerné, les reproches que Cicéron adresse à Quintus dans ses deux épîtres s'articulent autour de deux thèmes : sa trop grande émotivité et son contrôle insuffisant sur son entourage⁴⁹.

L'orateur reproche en effet à Quintus d'être trop passionné dans sa façon de rendre la justice, ce qui, même s'il ne se mérite pas des accusations de cruauté inutile ou de partialité, l'amène à l'impatience, à des propos âpres et donne à ses jugements une allure incompatible avec l'autorité et la dignité d'un magistrat⁵⁰. Cicéron attribue cet aspect du caractère de

⁴⁶ E. Fallu, 1970, p. 183. À l'opposé, W.C. McDermott, 1971, p. 703, note 6, propose plutôt l'idée que Marcus aurait pu prolonger Quintus en Asie afin de lui éviter l'embarras de se présenter au consulat et d'être défait (car il aurait eu les très populaires César et Bibulus comme adversaires).

⁴⁷ *Q. fr.* I, 1, 2 : « Factum est enim mea culpa contra quam tu mecum et proficiscens et per litteras egeras ut priore anno non succedetur ; quod ego, dum sociorum saluti consulo, dum impudentiae non nullorum negotiatorum resisto, dum nostram gloriam tua uirtute augeri expeto, feci non sapienter, praesertim cum id commiserim ut ille alter annus etiam tertium posset adducere. »

⁴⁸ E. Fallu, 1970, p. 185. Le temple est mentionné par Cicéron dans *Q. fr.* I, 1, 26.

⁴⁹ A.H. Mamoojee, 1994, p. 45-48, en s'appuyant sur Cicéron, *Q. fr.* I, 2, 7 : « Ac si omnium mearum litterarum praecepta repetes, intelleges esse nihil a me nisi orationis acerbitatem et iracundiam et, si forte, rare litterarum missarum indiligentiam reprehensam. »

⁵⁰ Si quelqu'un échauffe Quintus en montrant une âme vile, il s'emporte : *Q. fr.* I, 1, 38, « ... sed, cum te alicuius improbitas peruersitasque commouerit, sic te animo incitari ut ab omnibus tua

Quintus à ses principes élevés et son intolérance pour les injustices. Il reconnaît d'ailleurs que son jeune frère s'est adouci avec les années⁵¹.

Les deux lettres de l'orateur contiennent des conseils quant à la surveillance des subordonnés du proconsul, du questeur jusqu'aux esclaves. E. Fallu suggère que Cicéron doutait peut-être de l'honnêteté de certaines de ces personnes⁵². Toutefois, Marcus insiste surtout sur le fait que Quintus devait soigneusement contrôler sa correspondance⁵³. Il semblait en effet l'avoir laissée, jusque-là, en grande partie aux mains d'autres individus, avec Staius comme seul surveillant⁵⁴. L'influence de celui-ci ayant, semble-t-il, choqué certains Romains, dont Cicéron⁵⁵, Quintus finira par l'envoyer à Rome, pour qu'il puisse, dit-il, se justifier... mais peut-être était-ce pour prouver qu'il pouvait se passer de sa présence ?⁵⁶

Dans sa seconde lettre, Marcus suggère à son frère de détruire sa correspondance afin de faire disparaître toutes les lettres dont le ton ou le propos pourrait lui être reproché. À en

desideretur humanitas. » Cela n'est pas digne d'un magistrat : *Q. fr.* 1, 1, 39, « ... tum uero contraria sunt imperio ac dignitati... ». Il n'est pas non plus correct que, impatient de mettre un matricide en jugement, Quintus ait tenté de l'attirer au tribunal par ruse (*Q. fr.*, 1, 2, 5).

⁵¹ *Q. fr.* 1, 1, 40 : « Sed quoniam primus annus habuit de hac reprehensione plurimum sermonis, credo, propterea quod tibi hominum iniuriae, quo auaritiae, quod insolentia praeter opinionem accidebat et intolerabilis uidebatur, secundus autem multo lenior, quod et consuetudo et ratio et, ut ego arbitror, meae quoque litterae te patientiorem lenioremque fecerunt, tertius annus ita debet esse emendatus ut ne minimam quidem rem quisquam possit ullam reprehendere. »

⁵² E. Fallu, 1970, p. 184, notamment de celle du questeur et de l'esclave Staius.

⁵³ Doutes exprimés sur l'identité du rédacteur d'une lettre écrite en termes violents, mais attribuée à Quintus : *Q. fr.* 1, 2, 6. Mention de l'anneau sigillaire, qui doit être un représentant de sa personne plutôt qu'un outil (ce qui n'était peut-être pas toujours le cas), *Q. fr.* 1, 1, 13.

⁵⁴ *Q. fr.* 1, 2, 8 : « In litteris mittendis, saepe ad te scripsi, nimium te exorabilem praebuisti. Tolle omnes, si potes, iniquas, tolle inusitatas, tolle contrarias. Staius mihi narravit scriptas ad te solere afferrī, a se legi, et si iniquae sint fieri te certiores ; ante quam uero ipse ad te uenisset, nullum delectum litterarum fuisse ; ex eo esse uolumina selectarum epistolarum quae reprehendi solerent. »

⁵⁵ Dans sa première lettre, Cicéron avait rappelé la nécessité, pour éviter le blâme de l'opinion publique, de ne pas employer des esclaves, même de confiance, pour des affaires touchant une charge : *Q. fr.* 1, 1, 17.

⁵⁶ *Q. fr.* 1, 2, 1-3.

juger selon nos sources, la destruction a manifestement eu lieu, apportant ainsi de l'eau au moulin des détracteurs de Quintus, qui soupçonnent ces lettres de n'avoir pas renfermé que des insultes, mais également des preuves d'abus de pouvoir ou de détournement de fonds⁵⁷. Vers la même époque, la publication d'*Annales* écrites par Quintus pourrait également avoir servi à circonvenir les mécontents⁵⁸.

... mais des réalisations appréciables

Qui sont donc ces mécontents que les deux frères Cicéron semblent craindre ? Selon ce que les sources révèlent, la plupart sont des Romains, sénateurs et publicains en tête. Quelques particuliers grecs, suffisamment riches pour faire le déplacement jusqu'en Italie, sont également mentionnés, ainsi que les habitants d'une ville de Mésie⁵⁹.

La grogne chez les sénateurs et les publicains s'explique aisément à la lumière des politiques fiscales appliquées par Quintus et fièrement décrites par Cicéron dans sa première lettre. Son cadet aurait en effet éliminé l'impôt des édiles, une contribution supposément volontaire que les cités d'Asie versaient depuis longtemps afin de contribuer à l'organisation de jeux à Rome. Plusieurs sénateurs se plaignent de cette mesure, qui leur fait perdre des sommes conséquentes et les force à contribuer plus largement de leur propre bourse afin

⁵⁷ Sur la destruction suggérée, voir ci-haut le passage de *Q. fr.* 1, 2, 8. E. Fallu, 1970, p. 186, sans aller jusqu'aux accusations formelles, rattache cette élimination de la correspondance à un désir de sauver l'image des derniers mois du proconsulat. De plus, si nous ne possédons que deux lettres écrites par Marcus à son frère durant ses trois années d'administration, cela pourrait signifier que l'aîné a suivi ses propres conseils et détruit les doubles des lettres qu'il avait envoyées (la correspondance entre les deux hommes est d'ordinaire plutôt suivie lorsqu'il sont séparés).

⁵⁸ C'est ce que suggère E. Fallu, 1970, p. 186, en se basant sur *Att.* II, 16, 4. *Q. fr.* I, 1, 44 pourrait faire référence au même élément, mais le passage est peu clair. Il se pourrait que les *Annales* de Quintus ne soient mentionnées qu'une seule fois et que le passage de la première épître fasse référence à des monuments élevés pour leur promagistrat par des provinciaux.

⁵⁹ Les plaignants sont identifiés dans *Q. fr.* 1, 2.

d'organiser des jeux ou d'aider leurs protégés à faire de même⁶⁰. Une taxe destinée à l'entretien de la flotte protégeant la mer Égée aurait également été abolie sous la magistrature de Quintus⁶¹.

Plus encore que les sénateurs, les grands perdants de ces deux décisions sont les publicains, qui voient diminuer les occasions de faire du profit en récoltant plus que les sommes déjà promises, par contrat, au Sénat⁶². Leur grogne est amplifiée par le fait que l'affermage des impôts d'Asie a été souscrit à perte⁶³. Cicéron affirme pourtant qu'il reçoit chaque jour des remerciements de sociétés financières, satisfaites des efforts de Quintus pour concilier leurs intérêts et ceux des Grecs⁶⁴. Cela pourrait s'expliquer par l'intégrité personnelle qu'on reconnaît au proconsul, ainsi que par la circonspection dont il fait preuve, en renvoyant certains litiges devant le Sénat plutôt que de les trancher arbitrairement⁶⁵.

⁶⁰ *Q. fr.* 1, 1, 26 : « Quantum uero illud est beneficium tuum quod iniquo et graui uectigali aedilicio cum magnis nostris simultatibus Asiam liberasti ! Etenim si unus homo nobilis queritur palam te, quod edixeris ne ad ludos pecuniae decernerentur, HS cc sibi eripuisse, quanta tandem pecunia penderetur, si omnium nomine quicumque Romae ludos facerent, quod erat iam institutum, erogaretur ? »

⁶¹ *Pro Flacc.* 33.

⁶² E.J. Parrish, p. 372-378. Cet article explique très bien la situation financière de l'Asie, ravagée par les guerres contre Mithridate, ainsi que le fonctionnement des sociétés financières romaines.

⁶³ Comme nous l'apprend *Q. fr.* 1, 1, 33.

⁶⁴ *Q. fr.* 1, 1, 36 : « Non enim desistunt nobis agere cotidie gratias honestissimae et maximae societates... ».

⁶⁵ A.H. Mamoojee, 1994, p. 28, remarque que malgré une tradition historiographique plutôt hostile à Quintus, on lui prête souvent une grande intégrité personnelle. Il attire également l'attention sur son attitude touchant une affaire de droits de douane qui opposait Grecs et publicains. À cette occasion le cadet des Cicéron a pris conseil de son frère, puis d'Atticus, avant de renvoyer tout simplement la cause devant le Sénat. Cela lui évitait de se compromettre auprès des deux parties (voir *Att.* 11, 16, 4).

Les gagnants de ces allègements fiscaux sont bien sûr les Grecs⁶⁶. Sous l'administration de Quintus, des villes voient leur endettement se stabiliser ou disparaître. Samos et Halicarnasse, pratiquement détruites au cours de guerres, paraissent bénéficier grandement de la remise sur pied économique de la province⁶⁷. Tralles⁶⁸ et Colophon⁶⁹ pourraient également en avoir tiré profit. Comme dans le cas de Cicéron, il est difficile de savoir si c'est le philhellénisme ou la simple probité qui a motivé les décisions financières de Quintus. Il semble toutefois qu'elles furent favorables aux Hellènes.

Dans ce contexte, il est difficile de comprendre ce que les plaignants grecs venus à Rome reprochent à leur gouverneur. Deux cas seulement sont détaillés, ceux du matricide Zeuxis et du mauvais payeur Héraclide de Temnos. Ils relèvent tous deux de la sphère judiciaire et ne donnent pas l'impression que le cadet des Cicéron ait agi à l'encontre de sa vision du bon droit. Le premier homme ne clame pas son innocence, mais se plaint que Quintus ait tenté de l'attirer par ruse au tribunal pour le juger⁷⁰. Le second aurait voulu que le gouverneur d'Asie infirme un jugement prononcé par son prédécesseur en sa défaveur. Quintus l'ayant maintenu, Héraclide prend un sénateur romain pour arbitre de sa cause et perd à nouveau⁷¹. Les autres plaignants, Cicéron les évoque sans expliciter leurs demandes. L'orateur semble cependant les avoir apaisés à peu de frais, en les admettant parmi ses familiers⁷². Cela laisse l'impression que leurs griefs pourraient avoir eu pour base des intérêts

⁶⁶ Quoiqu'elle reconnaisse que les Grecs sortent gagnants de l'administration de Quintus, E.J. Parrish, 1973, p.372, affirme que Quintus ne s'est pas fait leur champion pour autant. L'auteur ne développe cependant pas son argumentation sur ce point.

⁶⁷ *Q. fr.* 1, 1, 25 : « ... nullum aes alienum nouum contrahi ciuitatibus, uetere autem magno et graui multas abs te esse liberatas, urbes compluris dirutas ac paene desertas, in quibus unam Ioniae nobilissimam, alteram Cariae, Samum et Halicarnassum, per te esse recreatas... »

⁶⁸ Mentionnée dans *Pro Flacc.* 52 comme particulièrement honorée et chérie par Quintus Cicéron.

⁶⁹ Qui a fait de Quintus son patron. Voir J.-L. Ferrary, 1997, p. 219 pour les références.

⁷⁰ *Q. fr.* 1, 2, 5.

⁷¹ *Pro Flacc.* 42-50.

⁷² *Q. fr.* 1, 2, 4 : « Ego cum Graecorum querelas nimium ualere sentirem propter hominum ingenia ad fallendum parata, quoscumque de te queri audiui quacumque potui ratione placui. Primum

individuels bafoués par un gouverneur de tempérament emporté plutôt que des réclamations collectives⁷³.

Cette impression est appuyée par la haute réputation acquise en Orient par le nom des Cicéron et dont nous sont parvenus quelques échos. Comme le fait remarquer A.H. Mamoojee, l'orateur ne se serait pas dirigé vers l'Asie durant son exil si son jeune frère y avait laissé un souvenir amer. De plus, l'accueil que le proconsul de Cilicie se verra plus tard réservé à Samos et à Éphèse parle également en faveur de l'administration antérieure de Quintus dans la région⁷⁴.

Même si Marcus reproche parfois à son jeune frère de ne pas avoir le don de se faire aimer autant que certains autres gouverneurs provinciaux⁷⁵, Quintus a tout de même reçu, des Hellènes, plusieurs honneurs et distinctions, qui viennent encore soutenir l'hypothèse d'un gouvernement somme toute bien perçu par ses administrés. Le plus considérable de ces honneurs est le culte dont le cadet des Cicéron aurait fait l'objet en Asie, mais dont, malheureusement, nulle trace archéologique n'a été retrouvée⁷⁶. Par contre, des inscriptions

Dionysopolitas qui erant inimicissimi [mei] leniui ; quorum principem Hermippum non solum sermone meo sed etiam familiaritate deuinxit. Ego Apamemsem Hephæstium, ego leuissimum hominem, Magaristum Antandrium, ego Niciam Smyrnaeum, ego nugas maximas omni mea comitate sum complexus, Nymphonem etiam Colophonium. Quae feci omnia, non quo me aut hi homines aut tota natio delectaret ; pertaesum est leuitatis, adsentationis, animorum non officiis sed temporibus seruientium. »

⁷³ A.H. Mamoojee, 1994, p. 33, arrive à la même conclusion. Le mécontentement entourant le gouvernement de Quintus aurait pu être limité à certains particuliers. L'auteur ne semble pas avoir relevé qu'une ville (Dionysopolis) est au nombre des plaignants. Cela est cependant excusable puisqu'il nous est possible de citer plusieurs villes du côté des administrés satisfaits.

⁷⁴ A.H. Mamoojee, 1994, p. 32-33. À ces deux remarques, l'auteur ajoute également que l'accusateur de Flaccus, D. Laelius, tenta de faire mal paraître ce dernier en le comparant à son successeur, Quintus. Laelius pourrait avoir été poussé à cette manœuvre par la popularité de Quintus, qui aurait rejailli sur Marcus, défenseur de Flaccus.

⁷⁵ *Q. fr.* 1, 2, 7.

⁷⁶ Le culte est mentionné par Cicéron, *Q. fr.* 1, 1, 31 : « Quare quoniam in istis urbibus cum summo imperio et potestate uersaris in quibus tuas uirtutes consecratas et in deorum numero collocatas uides... »

découvertes à Claros et à Samos viennent témoigner de la reconnaissance des Grecs envers leur gouverneur.

L'inscription de Claros, sanctuaire rattaché à la ville de Colophon, est la plus ancienne et la plus détaillée⁷⁷. Probablement contemporaine de son proconsulat, elle donne à Quintus les titres de « bienfaiteur des Hellènes » et de « patron » de la cité⁷⁸. Selon J.-L. Ferrary, ces titres ne sont pas de simples hommages au philhellénisme de Quintus, mais plutôt une allusion à des services tangibles rendus à l'ensemble de la province⁷⁹. Cependant, nous l'avons vu, le philhellénisme n'est pas l'adversaire des avantages matériels procurés aux Grecs. Que le cadet des Cicéron ait gouverné sa province de façon bienveillante par simple bon sens ou parce qu'il était φιλέλλην, le résultat en est tout de même l'acquisition d'une réputation de bonté particulière envers les Hellènes.

Cette réputation ne lui fut d'ailleurs pas réservée, mais étendue à tous les membres de sa famille, comme le prouvent les inscriptions découvertes à Samos⁸⁰. Durant le proconsulat de Quintus, la ville semble en effet avoir élevé une statue à Pomponia, en remerciement des bienfaits de son époux⁸¹. Plus tard, lors du passage de Marcus et Quintus, en chemin vers la Cilicie, Samos érigea en leur honneur le monument connu comme « l'exèdre des Cicéron »,

⁷⁷ Elle apparaît sur une base de statue et a été publiée par S. Şahin, éd., 1987, p. 61-71, no 49 et J.-L. Ferrary, 2000, p. 351-353, no 6.

⁷⁸ Ὁ δῆμος | Κόιντον Τύλλιον | Μάρκου υἱὸν Κικέ | ρωνα ἀνθύπατον | εὐεργέτην ὄντα | τῶν Ἑλλήνων καὶ | πάτρωνα τοῦ δή | μου.

⁷⁹ J.-L. Ferrary, 2000, p. 352.

⁸⁰ Publiées par M. Schede, éd., 1921, p. 34, no 19 ; F.K. Dörner & G. Gruben, 1953, p. 63-76 ; P. Hermann, 1960, p. 128-130, no 29 et M. J. Payne, 1984, p. 295-297, nos I.153, I.161-166.

⁸¹ M. J. Payne, 1984, p. 295-297. Il est possible qu'une statue de Quintus ait également été érigée à la même époque. P. Hermann, 1960, p. 128, donne le texte entier de l'inscription : [Ὁ δῆμ]ος ὁ Σ[αμίων] | [Πομπ]ονίαν Τίτου θυγατέ | [ρα εὐε]ργεσίας ἔνεκεν τῆς | [τοῦ ἀν]θυπάτου Κοίν[του].

qui comportait une statue et une brève inscription pour chacun des membres de la famille, enfants et épouses inclus, bien que les femmes n'aient jamais mis les pieds en Asie⁸².

En plus de ces témoignages officiels de reconnaissance et de respect, qui laissent à penser que le proconsulat de Quintus pourrait lui avoir mérité l'épithète de *philhellène*, une allusion, dans une lettre de Cicéron, prouve que le gouverneur d'Asie avait bel et bien laissé un souvenir durable et apprécié. En effet, quatre ans après son départ, des Lydiens de Magnésie du Sipyle, probablement à l'occasion d'une requête devant le Sénat, évoquent en termes flatteurs le frère de l'orateur, lui prêtant une résistance bienvenue aux demandes, non précisées, d'un Romain⁸³.

Les témoignages des Grecs, si nous ajoutons les preuves épigraphiques aux conjonctures plus circonstanciées, paraissent donc conclure à un certain accomplissement philhellène de Quintus en tant que gouverneur d'Asie. Les reproches qui lui sont adressés par Marcus relèvent davantage de son style de gouvernement que de ses actions avérées. De plus, malgré des circonstances politiques totalement défavorables aux Cicéron, le cadet ne fut jamais accusé *de repetundis*, ce qui laisse sous-entendre une administration plus intègre que les rumeurs malveillantes ne veulent le faire croire. Finalement, le mécontentement exprimé semble émaner, surtout chez les Grecs, de quelques particuliers froissés, consolables à peu de frais. En dépit des sources rares et contradictoires, le portrait du proconsulat de Quintus en Asie semble donc présenter le profil d'un philhellène.

⁸² M. J. Payne, 1984, p. 296, suggère que les hommes auraient pu demander que des statues soient également érigées pour leurs épouses respectives.

⁸³ A.H. Mamoojee, 1994, p. 32, mentionne ce témoignage tardif des bienfaits de Quintus, mais la référence qu'il en donne (*Q. fr.* II, 10, 2) est fautive. Le passage se retrouve en *Q. fr.* II, 9, 2 et se lit ainsi : « De te a Magnetibus ab Sipylo mentio est honorifica facta, cum te unum dicerent postulationis L. Sesti Pansae restitisse. »

Successeur possible en Cilicie

Si Quintus était un homme d'action et un administrateur philhellène, nous sommes en droit de nous demander pourquoi Marcus n'a pas fait de lui son successeur, en 50, lorsque vient le temps pour lui de quitter la Cilicie.

Étant donné les retards que les décisions du Sénat pouvaient connaître, il était d'usage pour un proconsul appointé par Rome de nommer, si son mandat d'un an n'était pas prorogé, un successeur temporaire, qui agirait comme gouverneur jusqu'à l'arrivée du magistrat suivant. Ce rôle d'intérimaire était considéré comme un honneur et attribué d'ordinaire au questeur ou à un légat de rang prétorien⁸⁴.

Pourtant, Marcus ne nomma comme successeur ni son questeur, L. Mescius Rufus, ni son frère, pourtant légat et gouverneur d'expérience, mais plutôt Coelius Caldus, l'homme qui avait été désigné en remplacement du questeur qui avait servi sous ses ordres. Il n'en fallait pas plus à certains auteurs pour conclure que Cicéron ne faisait pas suffisamment confiance à Quintus pour lui confier le gouvernement de sa province⁸⁵. Cet apparent manque de confiance jette une ombre suspecte sur les qualités d'administrateur, et de philhellène, du cadet des Cicéron.

Or, les motifs évoqués par l'orateur dans sa *Correspondance* sont tout autres⁸⁶. Cicéron ne désirait pas être séparé de son frère, pas plus qu'il ne souhaitait faire reposer sur ses épaules la charge, guère plus désirée par l'un que par l'autre, d'une administration provinciale⁸⁷. Cependant, la Cilicie étant menacée par les Parthes, Quintus apparaissait à

⁸⁴ Ces explications sont données par L.A. Thompson, 1965, p. 375-376.

⁸⁵ C'est la conclusion de L.A. Thompson, 1965, p. 381. A.H. Mamoojee, 1998, p. 20, note 8, donne également une liste d'opinions semblables exprimées par différents auteurs modernes.

⁸⁶ Voir les lettres : *Att.* V, 21, 9 ; VI, 1, 14 ; 3, 1-2 ; 4, 1 ; 5, 3 ; 6, 3-4 ; 9, 3 ; VII, 1, 1 ; un résumé simplifié de la situation se retrouve dans *Fam.* II, 15, 4.

⁸⁷ *Att.* V, 21, 9 et surtout *Att.* VI, 3, 2 : « De fratre autem primum illud est : persuaderi ei non posse arbitror : odit enim prouinciam; et hercule nihil odisius, nihil molestius. »

Cicéron comme le seul successeur capable de tenir la province et de sauvegarder les intérêts de la République⁸⁸. De plus, le questeur désigné étant de haute naissance, Marcus ne pouvait pas se permettre de le subordonner à un légat qui n'était pas au moins de rang prétorien⁸⁹. Malheureusement, tout cela signifiait que son cher cadet, qui ne désirait pas la succession, mais ne semblait pas oser la refuser formellement, se retrouverait exposé à tous les dangers d'une nouvelle campagne militaire. Les hésitations de Marcus venaient du conflit que la situation provoquait entre son affection filiale et son devoir politique⁹⁰.

D'ailleurs, ces hésitations disparurent dès que la menace des Parthes s'éloigna⁹¹. Aussitôt, Cicéron fit du tout jeune nouveau questeur le gouverneur intérimaire et expliqua à Atticus à quel point ce choix le soulageait. En effet, il épargna non seulement à Quintus une nomination déplaisante et risquée, mais il s'attacha la reconnaissance d'un jeune homme nanti d'excellentes relations et évita toute apparence de conflit d'intérêt. Nul ne put se plaindre qu'en nommant son frère Cicéron prolongeait illégalement son autorité dans sa province, ni qu'il favorisait un homme qui avait déjà eu plus que sa part de charge provinciale. De plus, Marcus le mentionne après coup, les *Tullii Cicerones* n'avaient pas à craindre qu'une erreur du successeur rejaillisse sur leur gloire, que Quintus, pour sa part, aurait pu ternir à l'occasion de l'un de ses éclats de colère. Ce doute exprimé sur la capacité de son cadet à tenir en laisse son caractère, surtout si son fils, tout aussi bouillant, était resté à ses côtés, est la seule réserve que Marcus exprime à son endroit⁹².

⁸⁸ *Att.* VI, 4, 1 : « Rectissimus uidebatur fratrem cum imperio relinquere; in quo multa molesta, discessus noster, belli periculum, militum improbitas, sescenta praeterea. »

⁸⁹ *Att.* VI, 6, 3 : « Nam praeter fratrem nemo erat quem sine contumelia quaestori, nobili praesertim, anteferrem. »

⁹⁰ Comme on peut le lire dans *Att.* VI, 3, 2.

⁹¹ Pour tout ce passage, se référer à *Att.* VI, 6, 3-4.

⁹² Ces conclusions sont fortement inspirées de celles de A.H. Mamoojee, 1998, p. 19-28, qui attire notre attention sur le fait que, encore une fois, les reproches énoncés par Marcus à l'encontre de Quintus sont de l'ordre du style plutôt que des actions. Tant que la nécessité d'une résistance armée existait, Quintus semblait l'homme de la situation. Cicéron ne se tourne vers une autre alternative qu'une fois cette menace écartée.

Il ne semble donc pas justifié de croire, après examen des sources, que la nomination d'un successeur autre que Quintus ait été une marque de défiance envers celui-ci. Cicéron n'exprime nulle part de doute envers les vertus ou les qualités de philhellène de son cadet.

Qu'en est-il donc en définitive du philhellénisme de Quintus Cicéron ? Les sources éparses nuisent grandement à son appréciation, mais certaines conclusions semblent possibles.

En effet, même si les accomplissements à saveur philhellène de Quintus peuvent nous sembler peu de chose, ils paraissent refléter le climat de ce dernier siècle avant notre ère. L'époque voyait l'hellénisme comme un héritage culturel devant être cultivé et les provinciaux grecs, écorchés maintes fois par des gouverneurs rapaces, étaient prompts à saluer les bienfaits des administrateurs honnêtes par des titres qui les rattachaient au philhellénisme et rappelaient à tous le statut privilégié des Hellènes, gardiens de la civilisation.

Dans ce contexte, Quintus fut perçu comme un philhellène de plus ; peut-être pas un bienfaiteur exceptionnel, mais certainement pas un ennemi des Grecs.

CONCLUSION

Les deux volets du philhellénisme

Le philhellénisme, quoique relevant du domaine intangible de l'affection personnelle et des sentiments, a trouvé à s'exprimer, au cours des siècles, dans deux domaines de la vie romaine : la culture et la politique. Sur le plan culturel, la tendance s'est caractérisée par l'acquisition et la protection des savoirs grecs. Elle s'est toutefois souvent limitée à la sphère des activités privées, des loisirs, de l'*otium*¹. Le philhellénisme politique, pour sa part, s'est concrétisé sur la scène publique, en tentant de procurer aux peuples hellènes ou hellénisés les meilleures conditions de vie possibles et toute l'autonomie que le cadre du gouvernement romain pouvait permettre².

Cette division de la tendance en deux aspects distincts n'est toutefois qu'une catégorisation commode, puisque la majorité des individus qualifiés de φιλέλληνες ont conjugué les deux volets du philhellénisme. De plus, les Grecs, dès lors qu'ils se voyaient objets de bienfaits, ne cherchaient pas à distinguer les motivations ou le domaine d'activité de leur protecteur. À la merci, malgré eux, d'un courant de pensée qui, selon les époques, leur valait plus ou moins de bienveillance, ils se sont contentés de récompenser ceux qui les favorisaient avec des statues, des honneurs, ainsi que des titres de *patron* ou d'*évergète*.

¹ C'est le philhellénisme de Paul-Émile et du Cercle des Scipions. C'est également celui que M.A. Trouard, 1942, *passim*, prête à Cicéron. Il faudrait aussi rattacher Caton l'Ancien, qui étudiait les savoirs grecs dans la discrétion, à cette forme d'hellénisme privé.

² Flamininus et tous ceux qui, par la suite, agirent en rapport avec le thème de la liberté des cités grecques se rattachent à cet aspect du philhellénisme, présenté par J.-L. Ferrary, 1988, *passim*.

Être grec au temps des philhellènes

S'il est difficile, à travers les sources romaines, de prouver l'existence et les impacts d'un sentiment favorisant les Grecs, l'épigraphie grecque, elle, nous laisse penser que le philhellénisme était non seulement un fait avéré, mais également un facteur politique appréciable. Cela expliquerait peut-être pourquoi des groupes hétérogènes de Grecs et d'orientaux hellénisés se définissaient, malgré des cités et des origines ethniques diverses, simplement comme *Hellènes*, allant même jusqu'à se dire porte-parole de « tous les Hellènes ». Les provinciaux s'attribuant ce qualificatif espéraient peut-être, au vu des précédents, obtenir des Romains un meilleur traitement. J.-L. Ferrary³ a suggéré cette hypothèse, qui mériterait d'être creusée davantage, mais elle semble conséquente avec les résultats de ce mémoire et avec les idées exprimées par Cicéron dans la première lettre à Quintus, idées qui plaçaient les Grecs, à tout le moins pour un philhellène, bien au-dessus des peuples barbares de l'Afrique ou de l'ouest de l'Europe. Ce statut supérieur des Grecs et l'existence même du philhellénisme romain semblent découler de l'étroite, quoique ambivalente, relation qui les a de toujours liés à Rome.

Le philhellénisme romain au premier siècle

Nous l'avons vu, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer à quelle époque Rome est entrée en contact avec l'hellénisme pour la première fois. Il est toutefois clair que l'*Urbs* n'a pas pris le parti de l'hellénisation pure, telle qu'observée dans les cités d'Asie Mineure. P. Veyne explique que Rome a plutôt tenté de s'élever au niveau de la civilisation grecque, la plus avancée de l'époque, en intégrant son savoir⁴.

Par leur volonté de préserver leur identité propre, les Romains développeront une certaine ambiguïté dans leurs relations avec la culture grecque. Avant le troisième siècle,

³ J.-L. Ferrary, 2001, p.29.

⁴ P. Veyne, 1979, *passim*.

cette ambivalence s'exprimera à travers l'adoption des techniques des Hellènes et, en même temps, par le rejet de leurs mœurs, de leurs valeurs, et, surtout, de leur langue. À partir des guerres Puniqes, l'acquisition de la culture savante prend le pas sur celle des techniques. Cependant, ces arts supérieurs, rhétorique et philosophie en tête, s'accompagnent de valeurs hellénisantes, individualistes, et de réflexions politiques hors normes, qui s'introduisent de force dans le quotidien des Romains. Le rejet d'un hellénisme total s'exprime alors par la polarisation de l'opinion face à ces idées nouvelles. Si certains, dont Scipion l'Africain, désirent leur faire une place dans la politique italienne, d'autres, Caton le premier, considèrent qu'elles sont une menace pour l'identité romaine. Dès lors, le philhellénisme quitte pour la première fois la sphère de l'*otium* et se reflète sur l'échiquier politique, dont les acteurs se définissent par rapport à leur rejet ou à leur acceptation de certains éléments hellénisés.

Du deuxième au premier siècle, cette introduction de l'hellénisme dans la vie publique amène les autorités romaines à mieux le baliser. Les éléments extrêmes ou les aspects les plus populaires sont éliminés⁵. Cependant, et cela illustre bien l'ambiguïté des relations entre Rome et l'hellénisme, les savoirs grecs (art oratoire, philosophie, géographie, ethnologie) deviennent les outils privilégiés de la classe dirigeante. Elle seule peut se permettre de les acquérir, car si leur enseignement se fait en grec, la vie publique, elle, demeure strictement latine. Le luxe d'une éducation bilingue n'est pas à la portée de tous. Par contre, d'une génération à l'autre, cette double culture devient de plus en plus désirable. Les Romains s'habituent à ses avantages. Ils profitent du luxe venu d'Orient. Signe que la tolérance envers l'hellénisme s'est accrue, les figures politiques importantes sont de plus en plus rarement définies par leur philhellénisme ou leur opposition au monde grec.

Vers le milieu du premier siècle, époque des deux Cicéron, l'élite romaine en est venue à baigner dans un hellénisme commun, constant, propice au développement d'un philhellénisme d'opportunité. Nul ne s'étonne plus qu'un César ou un Pompée compte des Grecs au nombre de ses conseillers, ni que l'Orient leur dédie des monuments. Alors que les

⁵ L'exemple typique est bien sûr celui du culte de Dionysos, qui devra éliminer ses aspects d'allégeance parallèle aux structures sociales civiles.

Celtes de Gaule, considérés barbares, ont vu leurs révoltes durement réprimées, les Hellènes, dont tous les territoires sont passés sous la domination de Rome, sont perçus comme des sources de savoir, des professeurs de civilisation dont il faut prendre soin, par respect pour leur héritage, à présent qu'ils sont en déclin. Dans ce contexte, Marcus Cicéron, porte-parole de ces idées philhellènes, est à l'avant-garde d'un courant dont son frère Quintus représente plutôt, semble-t-il, la norme.

La norme

En effet, Quintus Cicéron a démontré un philhellénisme réel, certes, mais peu marqué. Ses affections paraissent être demeurées dans les limites des manifestations d'hellénisme qui étaient considérées normales et de bon ton pour un Romain bien né.

Par son éducation, Quintus, comme beaucoup de Romains de sa génération, a été mis en contact très tôt avec l'hellénisme et son héritage. S'il ne semble pas en avoir tiré parti dans sa vie publique, nous avons des preuves que ce bagage culturel a meublé ses loisirs. Nous ne savons toutefois pas pour quelle raison il n'envoya pas son fils faire à Athènes le voyage d'études dont lui-même et son frère avaient bénéficié. Il pourrait l'avoir considéré trop coûteux ou peu utile.

Il faut dire que les activités du cadet des Cicéron, surtout militaires, furent peu propices à l'expression et à la mise en application d'un philhellénisme culturel, tel qu'acquis à Athènes. Cependant, le bilan de la seule activité connue qui a mis Quintus en contact politique avec des Grecs, à savoir son proconsulat en Asie, s'est soldé par l'acquisition, pour toute la famille des *Tullii Cicerones*, d'une réputation de bienveillance hors normes. Cette réputation n'avait pas été oubliée lorsque, quelques années plus tard, Quintus fit un retour en Orient aux côtés de son frère. Le philhellénisme pourrait ne pas avoir été à la base de l'évergétisme du proconsul d'Asie, mais c'est probablement à ce motif que les Grecs l'attribuèrent.

Nos sources peuvent ici nuire à notre jugement. Toutefois, Quintus Cicéron semble correspondre, par sa culture et ses actions politiques, à un philhellène modéré, pur produit des classes supérieures du dernier siècle de la République. Il profita d'un état des choses, sans vraiment contribuer à l'avancement de la culture grecque ou à sa diffusion. Lorsque le hasard de ses activités politiques le mit en contact avec les Grecs, il oeuvra pour leur bien, mais également pour le sien propre, gouvernant avec justice et équité, écartant de sa province la menace de la ruine, contribuant, de ce fait, à la gloire des Cicéron. À Rome, on loua sa sagesse et sa probité, alors que dans le monde Grec, on le considéra *philhellène*.

L'avant-garde

Si nous le comparons avec son jeune frère, Marcus Tullius Cicéron apparaît quant à lui comme la quintessence du Romain philhellène. La République du I^{er} siècle, comme nous l'avons vu, s'était habituée à l'hellénisme, au point de ne plus trouver exceptionnel que des politiciens agissent en philhellène. Par contre, l'époque avait également éliminé les éléments de l'hellénisme incompatibles avec la romanité, notamment l'usage du grec lors de discours officiels, les pratiques religieuses empreintes de secret, ainsi que tous les éléments populaires. Cicéron a grandi au sein d'un hellénisme savant, mis au service des puissants, mais qu'on devait dissimuler au peuple afin de ne pas susciter l'envie.

Comme plusieurs de ses contemporains, son éducation hellénisée lui avait appris à apprécier les achèvements culturels des Grecs et à les intégrer aux différentes sphères de son existence. Amoureux de leur art et de leur philosophie, il ne se livra pourtant pas au pillage pour s'en procurer les trésors. Au contraire, il se fit plutôt le mécène et le protecteur des lettrés, Diodote et Archias notamment, suivant en cela l'exemple des *Aemilii* et des *Scipiones*. Ainsi, il assura la survie et la diffusion des savoirs grecs.

Homme de son époque, Cicéron n'était pas totalement exempt de préjugés, mais il était surtout passé maître dans l'art de manipuler les opinions préconçues d'autrui à son propre profit. Son utilisation du mot *graeculus*, parfois pressenti comme péjoratif, et sa faible

considération pour les vertus des Hellènes en général ne l'empêchèrent pas de nouer des liens étroits avec certains d'entre eux, par exemple avec ses affranchis Tiron et Denys.

Malgré les stéréotypes qui prônaient l'infériorité morale des Grecs, Cicéron leur trouvait d'immenses qualités et se sentait une dette envers eux. Ces sentiments, qui semblent avoir été partagés par son ami Atticus, mais peut-être pas par le reste de ses contemporains, transparaissent dans ses actions politiques. Comme Caton l'Ancien, il croyait à la supériorité des antiques valeurs romaines, que des hommes comme Verrès ne pouvaient que ternir, tout en faisant grand tort à leurs administrés. C'est pourquoi l'orateur y mit bon ordre, gagnant ainsi sa réputation d'éloquence et, au moins auprès des Siciliens, celle de philhellène.

Tout comme Flamininus, Cicéron fut proche des Grecs, n'hésitant pas à écrire ou à parler leur langue, même dans des occasions officielles, malgré les tabous⁶. Il eut également plusieurs clients grecs, qu'il favorisa juridiquement ou politiquement, aidant même, à l'exemple de ses contemporains César et Pompée, un petit nombre d'individus choisis à devenir des citoyens romains. Les Grecs que Cicéron a soutenus, que ce soit en tant qu'avocat, patron ou mécène, virent leur confort matériel et leur influence politique s'améliorer, devenant à leur tour des bienfaiteurs pour leurs cités.

Proconsul malgré lui, l'orateur fit de son gouvernement un modèle d'équilibre, appliquant les principes que ses études philosophiques l'avaient amené à énoncer dans son traité *De re publica*. Comme Lucullus et Scaevola, il mit un frein aux rapacités des publicains et tenta de répondre aux besoins d'autonomie des Grecs. Ceux-ci lui en furent gré et l'honorèrent.

Malgré son orgueil et ses succès, Cicéron ne céda pas à la tentation des idées monarchiques hellénistiques. Son philhellénisme intégrait tous les éléments de l'hellénisme qui avait pénétré Rome, à l'exclusion de cet aspect royal, qui commençait pourtant à tenter les hommes politiques les plus en vue. L'orateur servait d'abord la République, ensuite sa

⁶ Durant l'instruction du procès de Verrès, on lui reprocha d'ailleurs de s'être adressé en grec à une assemblée de Siciliens (*Verr.*, II, 4, 147).

propre gloire et, finalement, le bien-être des Grecs dont il se sentait débiteur. Il ne soutint jamais les règnes personnels de César et d'Antoine. Cela lui fut funeste.

Marcus Cicéron, dont la *Correspondance* nous livre, parfois jour après jour, les réflexions, ne semble donc pas tant porté par une vague de philhellénisme que désireux de l'entretenir et d'en amplifier les meilleurs aspects, ceux qui soutiennent l'idéal de la République romaine. Sa carrière d'orateur se base, bien sûr, sur un talent personnel, mais également sur une éducation soignée, qu'il tentera de mettre à la portée d'un plus grand nombre de Romains grâce aux traités d'art oratoire qu'il rédigea en latin. Protecteur des lettrés grecs, Cicéron s'entoure de gens d'esprit et s'assure qu'Athènes, séjour d'études des jeunes Romains, demeure un haut lieu du savoir. Gouverneur d'une province hellénisée, Cicéron ne se contente pas d'être un bon gouverneur, mais il prétend à l'excellence et ne se cache pas qu'il a l'impression qu'il le doit aux Grecs soumis à son autorité.

Évidemment, Marcus, en bon *homo nouus*, est avide de gloire. Il pourrait avoir menti dans ses lettres et ses traités, exagéré son opinion des Grecs et de la dette qu'il ressent envers eux. Il nous est impossible de savoir si ses actions d'apparence philhellène ne sont pas tout simplement motivées par des intérêts politiques ou matériels qui nous sont inconnus. Si Cicéron s'était contenté de se faire l'avocat de quelques Grecs ou d'écrire quelques traités philosophiques ou d'être un bon gouverneur de Cilicie (digne d'inscriptions honorifiques malgré une période de gouvernance extrêmement courte), nous pourrions effectivement croire qu'il n'était motivé que par des intérêts personnels et le respect du bon ton. Cependant, l'accumulation des gestes soutenant l'hellénisme, tant dans le domaine culturel que sur la scène politique, fait de lui un philhellène hors norme, un homme à l'avant-garde d'un courant socioculturel qui a accompagné les premiers pas de Rome et la suivra jusqu'à sa « chute ».

Cicéron représente un aboutissement du philhellénisme romain. Octave Auguste, en ajoutant l'idéal monarchique aux aspects culturels et politiques de l'hellénisme romain, accomplit une synthèse, une hellénisation, plus complète, mais il ne poussa pas aussi loin que Marcus son exploration de la philosophie et de la rhétorique des Grecs, ce qui lui donna peut-être une compréhension moins intime de leur société et fit de lui un moins grand philhellène.

BIBLIOGRAPHIE

1. SOURCES

1.1 Sources littéraires

CICÉRON, *Correspondance*, volumes I à XI, édité par L.A. Constant et J. Beaujeu pour Les Belles Lettres, Paris, 1934.

CICÉRON, *Discours - Contre Verrès*, volumes II à IV, édités par H. De la Ville de Mirmont, pour Les Belles Lettres, Paris, 1960.

CICÉRON, *Discours - Contre Pison*, volume XVI, édité par P. Grimal pour Les Belles Lettres, Paris, 1966.

PLUTARQUE, *Vies parallèles*, texte établi et traduit par Robert Flacelière, Émile Chambry & Marcel Juneaux pour Les Belles Lettres, Paris, 1961.

1.2 Corpus épigraphiques

BUCKLER, W.H. et D.M. ROBINSON, 1932, *I. Sardis*, 7-1, Leyden.

CABANES, P. et N. CEKA, 1995, *Corpus des inscriptions grecques d'Illyrie méridionale et d'Épire (I. Apollonia)*, vol. 1.2.

PAYNE, M. J., 1984, *ΑΠΕΤΑΣ ΕΝΕΚΕΝ: Honors to Romans and Italians in Greece from 260 to 27 B.C.*, Michigan.

PRASCHNIKER, C. & A. SCHÖBER, 1919, *Archaeologische Forschungen in Albanien und Montenegro*, Viena.

2. ÉTUDES

2.1 Monographies

ALEXANDER, M.C., 1990, *Trials in the Late Roman Republic*, Toronto, Buffalo.

ALEXANDER, M.C., 2002, *The Case for the Prosecution in the Ciceronian Era*, Ann Arbor.

BADIAN, E., 1970, *Titus Quinctius Flamininus. Philhellenism and Realpolitik*, Cincinnati.

BADIAN, E., 1972, *Publicans and Sinners : Private Enterprise in the Service of the Roman Republic*, Ithaca (N-Y).

- BESANÇON, A., 1910, *Les adversaires de l'hellénisme à Rome pendant la période républicaine*, Paris, Lausanne.
- BOYANCÉ, P., 1970, *Études sur l'humanisme cicéronien*, Bruxelles.
- BRENNAN, T.C., 2000, *The Praetorship in the Roman Republic*, New York.
- CARCOPINO, J., 1947, *Les secrets de la correspondance de Cicéron*, Paris.
- CLARKE, K., 1999, *Between Geography and History : Hellenistic Constructions of the Roman World*, Oxford.
- DENIAUX, E., 1993, *Clientèles et pouvoir à l'époque de Cicéron*, Rome.
- DUPONT, F. & VALETTE-CAGNAC, E. (éds), 2005, *Façons de parler grec à Rome*, Paris.
- FERRARY, J.-L., 1988, *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique, de la seconde guerre de Macédoine à la guerre contre Mithridate*, Rome.
- FORTE, B., 1972, *Rome and the Romans as the Greeks Saw Them*, Rome.
- GRIMAL, P., 1975, *Le siècle des Scipions. Rome et l'hellénisme au temps des guerres puniques*, Paris.
- GRIMAL, P., 1984, *Cicéron*, Paris, coll. « Que sais-je? ».
- GRIMAL, P., 1986, *Cicéron*, Paris.
- GRUEN, E.S., 1984, *The Hellenistic World and the Coming of Rome*, Berkeley.
- GRUEN, E.S., 1992, *Culture and National Identity in Republican Rome*, Ithaca.
- HABITCH, C., 1990, *Cicero the Politician*, Baltimore.
- HABITCH, C., 1999, *Athènes hellénistique : histoire de la cité d'Alexandre le Grand à Marc Antoine*, Paris.
- ISAAC, B., 2004, *The Invention of Racism in Classical Antiquity*, Princeton.
- KEAVENEY, A., 1992, *Lucullus. A Life*, Londres et New York.
- KROSTENKO, B.A., 2001, *Cicero, Catullus, and the Language of Social Performance*, Chicago.

- MAGIE, D., 1950, *Roman Rule in Asia Minor*, Princeton.
- MITCHELL, T.N., 1991, *Cicero, the Senior Statesman*, New Haven.
- MOMIGLIANO, A., 1991, c1976, *Sagesses barbares : les limites de l'hellénisation*, Paris.
- MÜLLER, C. (éd.), 2002, *Les Italiens dans le monde grec : II^e siècle av. J.-C. – I^{er} siècle après J.-C.*, Paris.
- NADJO, L. et GAVOILLE, E. (éds.), 2002, *Epistulae Antiquae II, Actes du II^e colloque international « Le genre épistolaire antique et ses prolongements européens »*, Tours.
- NICOLET, C., 1964, *Les idées politiques à Rome sous la République*, Paris.
- NICOLET, C., 1966, *L'ordre équestre*, Paris.
- OOTEHEM, J. Van, 1959, *Lucius Licinius Lucullus*, Bruxelles.
- OSTENFELD, E.N. (éd.), 2002, *Greek Romans and Roman Greeks. Studies in Cultural Interaction*, Aarhus.
- PETROCHILOS, N.K., 1974, *Roman Attitudes to the Greeks*, Athens.
- RAWSON, E., 1975, *Cicero : A Portrait*, London.
- RAWSON, E., 1985, *Intellectual Life in the Late Roman Republic*, Baltimore.
- ROBERT, J.-N., 2002, *Caton ou le citoyen*, Paris.
- ROMAN, D. et Y. ROMAN, 1994, *Rome, l'identité romaine et la culture hellénistique (218-31 avant J.-C.)*, Paris.
- SHACKLETON BAILEY, D.R., 1995, *Onomasticon to Cicero's Letters*, Stuttgart.
- SCULLARD, H. H., 1970, *Scipio Africanus : Soldier and Politician*, Bristol.
- THÉRIAULT, G., à paraître, *Les bienfaiteurs grecs et romains et les honneurs culturels dans la cité grecque*.
- TROUARD, M.A., 1942, *Cicero's Attitude towards the Greeks*, Chicago.

2.2 Articles

- ALLEN, W., 1941, « The Terentianus of the ΠΕΡΙ ΥΨΟΥΣ », *AJPh*, 62, p. 53-59.
- ARMSTRONG, D. et J.J. WALSH, 1986, « SIG 593. The Letter of Flamininus to Chyretiae », *CPh*, 81, p. 32-46.
- BENFERHAT, Y., 2002, « Plaidoyer pour une victime de Cicéron : Pison », *REL*, 80, p. 55-77.
- BERBOVEN, K., 1993, « La *sententia Servilii* et l'endettement des cités libres (60 av. J.-C.) », *Euphrosyne*, 21, p. 285-300.
- BIVILLE, F., 1998, « Compétence bilingue latino-grecque et manipulations interlinguistiques », dans Claude Brixhe (dir.), *La koiné grecque antique, 3, Les contacts*, Nancy, p. 143-160.
- BOYANCÉ, P., 1956, « La connaissance du grec à Rome », *REL*, 34, p. 111-131.
- BOYANCÉ, P., 1964, « Cicéron et l'empire romain en Sicile », *Kokalos*, 10-11, p. 333-353.
- BOYANCÉ, P., 1973, « Cicéron et Athènes », *EEAth*, 24, p. 156-169.
- BRAUND, D., 1982, « Cicero and the Greek East. Antiochus I and Ariobarzanes III », *LCM*, 7, p. 39-40.
- BRINGMANN, K. et J. LEONHARDT, 2000, « Cicero », *Brill's New Pauly : Encyclopaedia of the Ancient World (Pauly's Real-Encyclopädie)*, 1, p. 318-327.
- BRISCOE, J., 1972, « Flamininus and Roman Politics, 200-189 B.C. », *Latomus*, 31, p. 22-53.
- BRUWAENE, M. van Den., 1963, « L'hellénisme de Cicéron », *JE*, 36, p.47-73.
- CÉBEILLAC-GERVASONI, M., 1990, « L'évergétisme des magistrats du Latium et de la Campanie des Gracques à Auguste à travers les témoignages épigraphiques », *MEFRA*, 102, p. 699-722.
- COLIN, J., 1965, « Cicéron et l'autonomie des villes de sa province de Cilicie », *Latomus*, 24, p. 407-408.
- CRAIG, C. P., 1981, « The *Accusator* as *Amicus*. An Original Roman Tactic of Ethical Argumentation », *TAPhA*, 111, p. 31-37.

- CRAWFORD, M.H., 1978, « Greek Intellectuals and the Roman Aristocracy in the First Century B.C. », dans P.D.A. Garnsey et C.R. Whittaker (éds.), *Imperialism in the Ancient World*, p. 193-207.
- DAMON, C., 1995, « Greek Parasites and Roman Patronage », *HSPH*, 97, p. 181-195.
- DELPLACE, C., 1977, « Publicains, trafiquants et financiers dans les provinces d'Asie Mineure sous la République », *Ktèma*, 2, p. 233-252.
- DENIAUX, E., 1988, « Cicéron et la protection des cités de l'Illyrie du Sud et de l'Épire : Dyrrachium et Buthrote », *Iliria*, 18-2, p. 143-155.
- DENIAUX, E., 1994, « Le patronage de Cicéron et l'arrivée des blés de Sicile à Rome », dans *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut-Empire : actes du colloque organisé par le Centre Jean-Bérard et l'URA 994 du C.N.R.S., Naples, 14-16 février 1991*, Rome, p. 243-253.
- DEVELIN, R., 1978, « Scipio Aemilianus and the Consular Election of 148 B.C. », *Latomus*, 37, p. 484-488.
- DÖRNER, F.K. & G. GRUBEN, 1953, « Die Exedra der Ciceronen », *MDAI(A)*, 68, p. 63-76.
- DUBUISSON, M., 1981a, « Problèmes du bilinguisme romain », *LEC*, 49, p. 27-45.
- DUBUISSON, M., 1981b, « Utraque lingua », *AC*, 50, p. 274-286.
- DUBUISSON, M., 1982, « Remarque sur le vocabulaire grec de l'acculturation », *RBPh*, 60, p. 5-32.
- DUBUISSON, M., 1985, « La vision romaine de l'étranger: stéréotypes, idéologie et mentalités », *Cahiers de Clío*, 81, p. 82-98.
- DUBUISSON, M., 1991, « Graecus, Graeculus, Graecari: l'emploi péjoratif du nom des Grecs en Latin », dans S. Saïd (éd.), *ELLHNISMOS. Quelques jalons pour une histoire de l'identité grecque : actes du Colloque de Strasbourg, 25-27 octobre 1989*, Leiden-New York, E.J. Brill, p. 315-335.
- DUBUISSON, M., 1992, « Le grec à Rome à l'époque de Cicéron : extension et qualité du bilinguisme », *Annales (ESC)*, 47, p. 187-206.
- DUBUISSON, M., 1995, « Cicéron et le bilinguisme gréco-latin », *ACD*, 31, p. 43-48.
- DUMONT, J.-C., 1975, « Cicéron et le théâtre », *Association Guillaume Budé, Actes du IX Congrès, Rome 13-18 avril 1973*, Paris, p. 424-430.

- DUNKEL, G. E., 2000, « Remarks on Code-Switching in Cicero's Letters to Atticus », *MH*, 57-2, p. 122-129.
- FALLU, E., 1970, « La première lettre de Cicéron à Quintus et la *lex Iulia de repetundis* », *REL*, 48, p. 180-204.
- FALLU, E., 1973a, « La questure de Cicéron. Examen de la fonction questorienne dans le domaine de la fiscalité en Sicile », *CEA*, 2, p. 31-54.
- FALLU, E., 1973b, « Les *rationes* du proconsul Cicéron. Un exemple de style administratif et d'interprétation historique dans la correspondance de Cicéron », *ANRW*, I-3, p. 209-238.
- FANTHAM, E., 1973, « *Aequabilitas* in Cicero's Political Theory and the Greek Tradition of Proportional Justice », *CQ*, 23, p. 285-290.
- FERRARY, J.-L., 1991, « Le philhellénisme romain : son importance politique et culturelle », *REL*, 69, p. 19-20.
- FERRARY, J.-L., 1997, « De l'évergétisme hellénistique à l'évergétisme romain », *Actes du Xe Congrès International d'épigraphie grecque et latine (Nîmes, 1992)*, p. 199-225.
- FERRARY, J.-L., 1999, « La liberté des cités et ses limites à l'époque républicaine », *Mediterraneo Antico*, 2, p. 69-84.
- FERRARY, J.-L., 2000, « Les inscriptions du sanctuaire de Claros en l'honneur de Romains », *BCH*, 124, p. 331-376.
- FERRARY, J.-L., 2001, « Rome et la géographie de l'hellénisme: réflexions sur *hellènes* et *panhellènes* dans les inscriptions d'époque romaine », *Papers and Monographs of the Finnish Institute at Athens*, 7, p. 19-35.
- FERRARY, J.-L., 2005, « Les Grecs des cités et l'obtention de la *ciuitas Romana* », dans P. Frölich et Ch. Müller (éds.), *Citoyenneté et participation à la basse époque hellénistique*, Genève-Paris, p. 51-75.
- FLACELIÈRE, R., 1977, « Cicéron à Delphes? », dans G. Daux (éd.), *Études delphiques*, *BCH*, Suppl. IV, Athènes, p. 159-160.
- FREYBURGER, G., 1977, « Sens et évolution du mot *barbarus* dans l'œuvre de Cicéron », *Mélanges offerts à Léopold Sédar Senghor. Langues, littérature, histoire anciennes*, p. 141-152.

- GRIMAL, P., 1977, « Rome et la Grèce au II^e siècle av. J.-C. Politique et culture », dans A. Michel (éd.), *Rome et nous. Manuel d'initiation à la littérature et à la civilisation latines. Dix-huit études*, Paris, p. 89-104.
- GRIMAL, P., 1980, « Cicéron et les tyrans de Sicile », *Ciceroniana*, nouvelle série, IV, p. 63-74.
- GUITE, H., 1962, « Cicero's Attitude to the Greeks », *Greece & Rome*, 9, p. 142-159.
- HENRICHS, A., 1995, « *Graecia capta* : Roman Views of Greek Culture », *HSPH*, 97, p. 243-261.
- HERMANN, P., 1960, « Inschriften aus dem Heraion von Samos », *MDAI(A)*, 75, p.128-130, no. 29.
- LAUGHTON, E., 1961, « Cicero and the Greek Orators », *AJPh*, 82, p. 27-49.
- LAURENT-VIBERT, R., 1908, « Les publicains d'Asie d'après la correspondance de Cicéron en Cilicie », *Mélange d'archéologie et d'histoire*, p. 171-184.
- LOPOSZKO, T., 1988, « Propagande politique de Cicéron en 63 av. J.-C. », dans T. Yuge & M. Doi (éds.), *Forms of Control and Subordination in Antiquity. Proceedings of the International Symposium for Studies on Ancient Worlds, January 1986*, Tokyo, p. 377-395.
- MAHAFFY, J.P., 1906, « The Hellenism of Cicero and his Friends », dans J.P. Mahaffy, *The Silver Age of the Greek World*, chapitre 7, Chicago (Ill.), p. 144-183.
- MAMOOJEE, A.H., 1994, « Le proconsulat de Q. Cicéron en Asie », *EMC*, 38, p. 23-50.
- MAMOOJEE, A.H., 1998, « Cicero's Choice of a Deputy in Cilicia : The Quintus Option », *AHB*, 12 : 1-2, p.19-28.
- MARSHALL, A.J., 1967, « Verres and Judicial Corruption », *CQ*, 17, p. 408-413.
- MARTIN, P.M., 2000, « Rome, cité grecque dressée contre les barbares, d'après les *excerpta* de Denys d'Halicarnasse », *Pallas*, 53, p. 147-158.
- MCDERMOTT, W.C., 1971, « Q. Cicero », *Historia*, 20, p. 702-717.
- MICHEL, A., 1977, « L'humanisme cicéronien et la fin de la République », dans A. Michel (éd.), *Rome et nous. Manuel d'initiation à la littérature et à la civilisation latines. Dix-huit études*, Paris, p. 89-104.

- MICHEL, A., 2001, « Cicéron, philosophe romain », dans C. Auvray-Assayas et D. Delattre (éds.), *Cicéron et Philodème : la polémique en philosophie*, Paris, p. 51-60.
- NICOLET, C., 1960, « *Consul Togatus*, remarques sur le vocabulaire politique de Cicéron et de Tite-Live », *REL*, p. 236-263.
- OOTEGHEM, J. van., 1964, « Marius et Métellus », *LEC*, 32, p. 147-161.
- PARRISH, E.J., 1973, « Crassus' New Friends and Pompey's Return », *Phoenix*, 27, p. 357-380.
- PRICHARD, R.T., 1970, « Cicero and the *Lex Hieronica* », *Historia*, 19, p. 352-368.
- RAUH, N.K., 1986, « Cicero's Business Friendships : Economics and Politics in the Late Roman Republic », *Aevum*, 60, p. 3-30.
- RAWSON, E., 1978, « The Introduction of Logical Organisation in Roman Prose Literature », *PBSR*, 46, p.12-34.
- RAWSON, E., 1985, « Cicero and the Areopagus », *Athenaeum*, 63, p. 44-67.
- ROCHETTE, B., 1996, « Remarques sur le bilinguisme gréco-latin », *LEC*, 94-1, p. 3-19.
- ROWLAND, R.J., 1972, « Cicero and the Greek World », *TAPhA*, 103 , p. 451-461.
- RUCH, M., 1958, « Nationalisme culturel et culture internationale dans la pensée de Cicéron », *REL*, 36, p. 187-204.
- RUCH, M., 1963, « Cicéron proconsul : son personnel, ses fonctions d'administrateur civil. Réussite ou échec? », *IL*, 15, p. 114-120.
- RUEBEL, J. S., 1977, « Cato, Ennius and Sardinia », *LCM*, 2, p. 155-157.
- ŞAHIN, S. (éd.), 1987, « Epigraphica Asiae Minoris Neglecta et Iacentia - III - Dokumente aus Klaros », *EA*, 9, p. 61-71.
- SCHEDE, M., 1921, « Aus dem Heraion von Samos », *MDAI(A)*, 44, p.34, no.19.
- SCHMIDT, P.L., 1978, « Cicero's Place in Roman Philosophy. A Study of His Prefaces », *CJ*, 74, p. 115-127.
- SÉGUIN, R., 1974, « La religion de Scipion l'Africain », *Latomus*, 33, p.3-21.
- SWAIN, S.C.R., 1990, « Hellenic Culture and the Roman Heroes of Plutarch », *JHS*, 110, p. 126-145.

- TAYLOR, L.R., 1939, « Cicero's Aedileship », *AJPh*, 60, 194-202.
- THÉRIAULT, G., 2001, « Remarques sur le culte des magistrats romains en Orient », dans P. Senay (éd.), *Mélanges Pierre Rodrigue Brind'Amour*, 2, (ou *CEA*, 38) Trois-Rivières, p. 85-95.
- THÉRIAULT, G., 2003, « Évergétisme grec et administration romaine : la famille cnidienne de Gaius Ioulios Théopompos », *Phoenix*, 57, p. 232-256.
- THOMPSON, L.A., 1965, « Cicero's Succession-Problem in Cilicia », *AJPh*, 86, p. 375-386.
- VEYNE, P., 1979, « L'hellénisation de Rome et la problématique des acculturations », *Diogène*, 6, p. 3-29.

3. COMPTE RENDUS

- DUCKWORTH, G.E., 1944, Compte rendu de l'ouvrage *Cicero's Attitude towards the Greeks* de M.A. Trouard, 1942, *AJPh*, 65, p. 310-311.
- FLEURY, P., 2005, Compte-rendu de l'ouvrage *The Case for the Prosecution in the Ciceronian Era* de M. C. Alexander, 2002, *Phoenix*, 59, p. 185-187.
- GILES, A.F., 1943, Compte rendu de l'ouvrage *Cicero's Attitude towards the Greeks* de M.A. Trouard, 1942, *CR*, p. 126.
- MICHEL, A., 1990, « La conquête républicaine : impérialisme ou principat », Compte rendu de l'ouvrage *Philhellénisme et impérialisme* de J.-L. Ferrary, 1988, *REL*, 68, p. 19-22.
- TESTARD, M., 1987, « Tout dire de Cicéron », Compte rendu de l'ouvrage *Cicéron* de P. Grimal, 1986, *REL*, 65, p. 28-38.